

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and Foreign, including daily and weekly editions.

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

43 RUE SAINT-VINCENT

TELEPHON ADMINISTRATION: Main 7461

REDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

AUTOUR DE LA C. E.

Le scandale du Nouveau-Brunswick. — Un peu d'air. — La publicité des souscriptions électorales

L'enquête Fleming, encore qu'on n'ait point directement mis en cause le premier ministre du Nouveau-Brunswick, offre déjà un intérêt de premier ordre.

Il est établi que plusieurs marchands de bois ont versé, sur la demande de M. Berry, l'un des principaux fonctionnaires du ministère des Terres, des sommes variant de \$2,000 à \$15,000 à ce qu'on leur a dit être la caisse électorale du parti ministériel.

L'enquête du Nouveau-Brunswick ne fait que mettre des noms propres sur des personnages, que tout le monde devinait évoluer dans la coulisse.

Ajoutons que la preuve est parfaite : elle établit que nous sommes en présence d'un état de choses habituel, et non point d'un fait accidentel.

La principale préoccupation des avocats ministériels paraît être d'établir qu'il n'y a eu ni promesses ni menaces et que les souscripteurs se sont de leur plein gré fendus de \$2,000, \$4,000, \$7,000 ou \$15,000 au profit de la C. E.

Quand un haut fonctionnaire du ministère des Terres va demander à un marchand de bois — dont l'intérêt matériel dépend, dans une large mesure, des actes présents ou futurs du ministère — de se saigner au bénéfice de la C. E., le marchand a vite fait ses réflexions.

Aussi certains marchands, interrogés sur leurs motifs, ont-ils fait des réponses topiques. — J'ai cru qu'il était de bonne politique de payer, a dit M. Burchill, qui habite la Colombie anglaise et qui y est allé de ses \$2,000.

On a fait entendre un autre témoin pour démontrer que l'argent versé par les marchands ne les a pas empêchés de payer leurs redevances ordinaires.

En thèse générale, on n'a pas le droit de supposer que des gens intelligents, rompus aux affaires, aient souscrit \$2,000, \$7,000 ou \$15,000 sans espoir de reprise.

On ne réussira point à supprimer les souscriptions électorales, certaines sont devenues une légitimité absolue. Et il serait absurde de vouloir empêcher un citoyen de contribuer de façon honnête à la propagande de ses idées politiques.

Cette publicité des souscriptions électorales, elle a été décrétée aux Etats-Unis et M. Borden l'avait promise. Le scandale du Nouveau-Brunswick devrait lui rappeler la gravité de la plaie et l'urgence d'y porter remède.

Il pourrait, du même coup, décréter la publicité des listes d'actionnaires et d'obligataires des journaux. Ce sont choses qui se tiennent et le public a le même intérêt et le même droit à connaître ceux qui soldent les frais d'une propagande quotidienne et ceux qui règlent les dépenses d'une lutte électorale.

L'analogie et la parité des situations sautent aux yeux.

Omer HEROUX.

LE FRANÇAIS A LA GARE WINDSOR

On nous communique la lettre suivante, adressée par le Groupe Jeanne d'Arc, de la paroisse Saint-Joseph, à M. McNicoll, vice-président du Pacifique :

Montreal, 16 juin 1914.

C'est avec peine que nous avons constaté que votre Compagnie, qui s'est toujours montrée favorable à l'emploi du français et qui a été une des premières à se conformer à la loi Lavergne, semble avoir oublié ses obligations à l'égard des Canadiens-français.

Toutes les affiches et enseignes de la nouvelle gare Windsor, telles que "Please show your ticket", "To the general waiting room", "To the Elevator", "To St. Antoine Street", "To the lunch room", "To the baggage room", "Telephone, telegraph, office", etc., sont écrites en anglais seulement.

Outre les avantages que le public voyageur retirerait d'avoir ces affiches écrites dans les deux langues il nous semble qu'il ne serait que juste pour les Canadiens-français,

POUR LES VACANCES

Bon nombre de nos amis passent à la campagne un temps plus ou moins long. Nous leur ferons volontiers le service du journal, pendant ce temps, au prix régulier d'un sou par jour. Nous sommes cependant obligés, à cause des frais de bureau, de fixer à un minimum de quinze sous cet abonnement spécial.

Ceux qui reçoivent actuellement le journal par la poste, n'auront qu'à nous en avertir pour qu'il soit régulièrement envoyé à leur adresse de vacances.

BILLET DU SOIR.

RECETTE UTILE

Fait-il ou ne fait-il pas chaud? se demande-t-on, comme dirait feu Hamlet lui-même. Pour faire chaud, il ne faut pas bien chaud, mais pour faire frais, il ne faut pas bien frais, répondrait un Normand; et cependant nombre de gens, qui n'ont jamais visité les tropiques, sans doute, commencent déjà à se plaindre du soleil.

Ce sont naturellement les obèses, les gens affairés, les marchands de glace et de limonade qui font courir ces bruits. Si vous avez chant — le mot est ainsi bien approprié — de leur opinion, je vais vous enseigner une excellente recette pour vous tenir au frais, et si vous ne rôtissez pas encore, conservez-la pour plus tard.

Je dois avouer que je n'ai rien découvert; le procédé que je vous expose remonte tout simplement à Hérodote. Voici comment, nous dit cet historien, les Egyptiennes de son époque se prémunissaient contre la chaleur:

Elles faisaient joner leur litière d'une épaisse couche d'herbes vertes, sur laquelle elles s'étendaient, vêtues d'une simple tunique de lin; on fermait les rideaux, on les humectait d'eau froide. Elles enroulaient à leur cou et à leurs bras deux ou trois couleuvres vivantes, dressées par des marchands gaulois ou phéniciens, et, dans chaque main, elles prenaient une boule de cristal de roche, minéral dont la température reste constamment au-dessous de l'air ambiant.

Naturellement, il est bien essentiel que les couleuvres aient été dressées par des marchands gaulois ou phéniciens, mais on pourra cependant, si l'on veut être plus moderne, prendre des serpents à sonnette... ça pourrait peut-être être utile pour appeler le garçon et se faire servir un sorbet.

Max SORELL.

L'INTERCOLONIAL ET LE FRANÇAIS

Une de nos amis nous écrit : "J'apparte à votre attention un fait qui n'est pas à négliger. Le 11 juin, je suis allé à l'Intercolonial demander des renseignements en français; et on m'a répondu que la Cie n'en a pas en français, mais seulement en anglais.

Le Grand Tronc, le Canadien Nord, etc., ont presque tous des renseignements en français; seul l'Intercolonial, qui devrait être le premier à en avoir, n'en a pas.

Si les faits sont tels que le rapporte notre correspondant, — et cette lettre est corroborée par plusieurs autres que nous avons déjà reçues, — il est temps de protester vivement contre cet état de choses. L'Intercolonial fait des affaires considérables dans le Québec, sur toute la rive sud du Saint-Laurent, de Montréal à la vallée de la Matapédia; il reçoit une large part de ses recettes de Canadiens-français; et il doit, comme les autres chemins de fer dans le Québec, se soumettre à la loi du Québec.

Aux autorités de l'Intercolonial et aux ministres canadiens-français fédéraux d'intervenir, pour donner au français, sur les convois et dans les bureaux de ce chemin de fer national, la place à laquelle il a droit.

POUR L'ETUDE DES DEUX LANGUES

M. l'abbé J.-N. Dupuis, visiteur général des écoles des commissions scolaires indépendantes, vient d'adresser aux présidents des vingt-quatre commissions scolaires de son ressort la lettre suivante :

Montreal, 18 juin 1914.

L'heure des récompenses a sonné. Comme l'an dernier, je tiens à offrir personnellement quelques prix d'honneur aux élèves qui ont le mieux réussi.

Notre programme si judicieusement rédigé, et les circonstances elles-mêmes, exigent, de plus en plus, la connaissance de l'anglais et du français. Cette année, j'ai donc résolu de récompenser surtout les élèves qui avaient remporté les succès les plus marqués dans l'étude simultanée des deux langues en usage au Canada, et plus particulièrement dans notre métropole commerciale.

Veillez toujours croire, Monsieur le Président, à mon humble, mais bien entier dévouement,

JOSEPH N. DUPUIS, Ptre.

Exemple cordialement recommandé à l'attention des pédagogues du ministère de l'Instruction publique de Toronto.

COLLISIONS EN MER

Depuis un mois, les collisions de paquebots, en mer, dans le brouillard, se succèdent de manière alarmante.

Il y a eu d'abord, le 29 mai, dans la nuit, au large de la Pointe-au-Père, l'épouvantable sinistre de l'Empress of Ireland, entré en collision avec le Storstad, et qui a causé la mort de 1014 voyageurs.

Puis, le 13 juin, en plein océan, au large des côtes des Etats-Unis, le Pretoria et le New-York, naviguant dans un brouillard épais, se sont heurtés. "Les vieux marins, disent les dépêches, attribuent le peu de dégâts faits au New-York" (une échancrure de 32 pieds de long et de 15 pieds de profond, dans la coque, au-dessus de la ligne de flottaison), "à sa proue de modèle ancien. Un navire de lignes modernes aurait coulé à pic dans les circonstances." Il n'y a pas eu perte de vie, au cours de cet abordage, et les deux navires ont continué leur voyage jusqu'au port final.

Le mercredi, 17 juin, dans la Manche, à 13 milles de terre, dans un grand brouillard, le Incemore, un transport à grains, et le Kaiser-Wilhelm-II, de la North German Lloyd, se sont rencontrés et heurtés à angle droit. Les deux navires ont eu des dommages sérieux, mais tous deux ont pu revenir au port, sans aucune perte de vie, chez les voyageurs.

Dans un brouillard aussi, la France, il y a à peine une dizaine de jours, passait à quelques encablures d'un navire à vapeur qui manquait de l'abordage. Et hier même, à Cowes, en Angleterre, le Copewood rapportait son entrée en collision, quelques heures plus tôt, dans le brouillard, avec l'Etruria, mais sans grands dommages matériels à aucun de ces deux navires.

LA VOIE FLUVIALE

La fréquence récente de ces abordages, sur différents points des mers et de l'océan, dispose des théoriciens de ceux qui, à la suite du naufrage de l'Empress of Ireland, s'empressaient de déclarer la route du Saint-Laurent trop dangereuse, au point de vue de la navigation transatlantique, pour que celle-ci continuât de suivre notre voie fluviale.

En effet, des quatre abordages survenus depuis le 29 mai dernier, trois ont eu lieu en haute mer, où la navigation ne rencontre aucun obstacle, sinon les brouillards et les icebergs. Il serait donc stupide, en de telles circonstances, de considérer la voie du Saint-Laurent comme plus périlleuse que la haute mer, pour les gros navires. S'ils y sont bien dirigés, leur sécurité y est aussi assurée qu'en plein océan.

LE BROUILLARD

La cause première de toutes ces collisions récentes, c'est le brouillard. La science, malgré toutes ses découvertes contemporaines, n'a pu encore trouver le moyen de faire disparaître ce principal facteur de danger, en mer. Les dépêches de ce matin annoncent toutefois que, au dire de M. Sarnoff, de la compagnie Marconi des Etats-Unis, celle-ci vient de mettre à l'essai un découvreur électrique automatique qui indiquerait aux navires leur direction, en plein brouillard, leur permettrait de se rendre compte de l'approche d'un autre navire muni de la télégraphie sans fil, de la distance à laquelle il est, de la vitesse à laquelle il marche, de leur position respective, tous renseignements qui, au point de vue pratique, rendraient les deux navires visibles l'un à l'autre, pour ainsi dire, en dépit du brouillard, de la brume, des vents et de la tempête. Un paquebot canadien, le Royal George, muni du découvreur Marconi-Bellini-Tosi, en fera l'essai ces jours-ci. Il serait à souhaiter que les navigateurs fissent enfin d'un instrument qui les dirigerait en toute sécurité vers le port, et leur évitât des rencontres désastreuses. Mais il faut admettre que, même avec l'auxiliaire Marconi-Bellini-Tosi, les navires océaniques se trouvent encore à la merci d'une collision avec un voilier ou un transport dépourvu de télégraphie sans fil. Et, dans l'espèce, l'Empress, malgré ce découvreur, n'aurait pu éviter le Storstad, car il n'avait pas d'installation radio-télégraphique à bord.

L'instrument dont parle M. Sarnoff pourrait diminuer le danger des collisions en plein brouillard, il ne le fait pas disparaître.

LES CLOISONS ETANCHES

Dans un communiqué à la presse, le bureau anglais de la North-German-Lloyd dit, à propos de l'abordage du Incemore et du Kaiser-Wilhelm : "L'Incemore a abordé le Kaiser à angle droit, et l'a blessé sur une certaine longueur; mais les portes des compartiments étanches ont repoussé l'eau, qui s'est précipitée dans un seul compartiment. Dès que le brouillard s'était montré, le capitaine Dahl (du Kaiser) avait fait fermer les compartiments étanches, afin d'être prêt à toute éventualité."

Si toutes les compagnies de navigation océanique donnaient à leurs capitaines des ordres sévères, quant à la fermeture des portes de compartiments étanches, dès qu'un paquebot traverse un brouillard, et si, au surplus, les capitaines observaient avec toute la prudence possible la coutume d'aller à petite vitesse, ou même d'arrêter leur navire, dans le brouillard, en faisant jouer les sirènes aux intervalles réglementaires, les abordages en haute mer diminueraient sensiblement, et même s'ils avaient lieu, ils n'auraient guère alors de conséquences plus désastreuses que celles de la collision entre le Incemore et le Kaiser-Wilhelm.

A QUÉBEC

L'enquête conduite ces jours-ci à Québec par lord Mersey, avec la maîtrise que l'on sait, fera quelque lumière sur la récente catastrophe de l'Empress of Ireland; elle dira si les capitaines des deux navires entrés en collision ont observé toutes les précautions nécessaires pour éviter la catastrophe et sauver les voyageurs. Car, même si l'abordage eût été inévitable, peut-être aurait-il été possible de sauver plus de voyageurs, si l'Empress eût été munie de cloisons étanches perfectionnées, et dont toutes les portes eussent été fermées, dès l'entrée de ce paquebot dans le brouillard où se passa le drame affreux de la nuit du 29 mai.

L'enquête devra établir la vérité, sur ce point. Des architectes maritimes siègent à côté de lord Mersey; ils discuteront sans doute la question des cloisons étanches de l'Empress et leur état, au moment de la collision. Car ce point est l'un des plus importants de l'enquête, et dont l'éclaircissement profitera à toutes les grandes compagnies de navigation et de construction océaniques.

Georges PELLETIER.

LE CONGRES DES CANADIENS-FRANÇAIS DE L'ALBERTA

—L'un de nos amis, qui a suivi de près le congrès canadien-français de l'Alberta, a bien voulu rédiger pour le "Devoir" une série de notes qu'on lira avec grand intérêt et dont voici le début:

Edmonton, 10 juin.—Les Canadiens-français ne sont que 6,000 à Edmonton, sur une population totale de 77,000, mais depuis trois jours on serait tenté de croire que toute la ville est française; partout on entend parler français, partout on rencontre de vigoureux enfants du vieux Québec portant fièrement à la boutonnière l'insigne tricolore; partout c'est le franc rire de "chez nous". Il est difficile, je crois, de trouver un groupe plus compact et plus uni dans son patriotisme que celui de cette ville encore toute jeune marchant si vaillamment vers l'avenir. En 1885, Edmonton n'était qu'une bourgade de cinquante habitants; en 1901, elle ne comptait que 2,000 résidents; elle n'a donc qu'une dizaine d'années d'existence, et déjà elle est une des principales villes du Canada.

Pour nous, ce qui nous intéresse le plus, c'est que notre élément y tient depuis le commencement une place d'honneur. Les Canadiens-français sont au premier rang dans la politique, la finance, le commerce et la culture intellectuelle; ils ont déjà fourni deux ministres au gouvernement provincial: l'hon. P.-E. Lessard, ministre des Travaux-Publics dans le cabinet Rutherford, et l'hon. W. Gariépy, ministre actuel des affaires municipales dans le cabinet Sifton; ces deux hommes encore jeunes possèdent une grande fortune et une grande influence dans toute l'Alberta et tous deux sont de vrais patriotes. Il y a ici un grand nombre de familles riches parmi les nôtres, il y a même plusieurs millionnaires.

Un des traits les plus frappants de la population canadienne-française, c'est qu'elle parle le français avec une étonnante pureté. Un autre trait, c'est la grande générosité des nôtres envers les œuvres religieuses et nationales; il y a à peine un an, le Rév. P. T. Hudon arrivait à Edmonton pour fonder un collège classique bilingue; en quelques semaines, il avait recueilli \$50,000 de sous-

LE MOUVEMENT SYNDICAL CHRETIEN EN BELGIQUE

Des faits et des chiffres

A l'heure où l'on discute chez nous l'organisation ouvrière à base confessionnelle, il nous a paru particulièrement intéressant de demander à notre correspondant de Belgique une étude des résultats obtenus dans son pays par le syndicalisme chrétien.

Voici son premier article :

Dans son rapport annuel de 1913, le R. P. Rutten, O.P., pouvait dire avec une légitime fierté: "Il n'est plus dans le pays un seul centre industriel où nous n'ayons une organisation syndicale chrétienne."

C'est donc fait de la prétention des meneurs socialistes de se proclamer partout les seuls représentants attitrés de la classe ouvrière. A côté de l'armée des syndicats socialistes se dresse l'armée des syndicats chrétiens, revendiquant tout aussi fièrement les droits du travailleur, mais entendant garder intactes les lois de la modération chrétienne et de la vraie justice sociale.

La grève générale déchaînée par les socialistes a mieux fait voir de quelle force disposaient les travailleurs chrétiens décidés à faire respecter la liberté du travail et à résister à la poussée révolutionnaire des dirigeants du socialisme.

Pour donner une idée du développement des syndicats chrétiens en Belgique nous extrairons du rapport de 1913 les chiffres les plus suggestifs.

Rappelons seulement avant de parler du présent qu'en 1904 on comptait 10,000 syndiqués chrétiens. En 1913, ce chiffre est monté à 102,177 et voilà que l'on se prépare à fêter l'entrée du 110,000ème membre dans l'organisation ouvrière catholique.

D'après les statistiques de 1913, les chiffres des syndicats et de leurs membres se répartissent de la manière suivante:

Table with 3 columns: Provinces, Syndicats, Membres. Lists data for Anvers, Brabant, Flandre Occ., Flandre Orient., Hainaut, Liège, Limbourg, Namur et Luxembourg, etc.

Ce qui donne un total de 1315 syndicats avec 102,177 syndiqués en ajoutant les syndicats d'émigrants.

Voici maintenant la liste des syndicats par industrie:

Table with 3 columns: Industries, Syndicats, Membres. Lists data for Alimentation, Armuriers, Bâtiment, Bois, Briques, ciment, etc., Chaussures.

Les Canadiens-français se croient à bon droit appelés à jouer un grand rôle dans l'Alberta, et ils s'y préparent avec intelligence et entrain. Ils comprennent que la colonisation est, avec l'éducation, la base de leur survie ici, et ils ont parmi le clergé d'admirables recruteurs de colons, entre autres l'abbé Ouellette, le R. P. Therrien, O. M. I., l'abbé Ethier, l'abbé Normandeau; aussi les groupes et les paroisses surgissent rapidement, surtout dans le nord de l'Alberta, qui est la partie la plus fertile; le climat est aussi excellent que la terre, l'hiver est beaucoup plus court et élément que dans la Saskatchewan et le Manitoba, la culture mûre et est plus facile et avantageuse. Et puis, le combustible abonde, le charbon noir se trouve à fleur de terre.

Tous ces détails sont sans doute déjà connus des lecteurs du "Devoir", surtout après les lettres si intéressantes que M. Georges Pelletier adressait l'année dernière à votre excellent journal, lors de sa visite à Edmonton, à titre de compagnon de M. Henri Bourassa. Le passage de ce dernier a porté ses fruits, les idées qu'il a semées en son verbe vibrant sont tombées en bonne terre; sa présence a donné beaucoup de relief au Congrès de l'année dernière, tout comme l'année précédente la parole de Mgr Langevin avait résonné comme un vigoureux appel de clairon. La tradition se continue cette année, de l'aveu de tous, par la présence et la parole de deux délégués de la vieille province-mère, je veux dire de M. l'abbé D'Amours, qui représente la Société du Parler Français de Québec, et M. l'abbé Brossseau, qui vient au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Encore une fois, tous ces détails

ont été connus, mais il est bon de les rappeler à vos lecteurs pour leur faire mieux comprendre l'importance de ce Congrès annuel des Canadiens-français de l'Alberta, organisé par la "Société du Parler Français" de cette province.

Je n'ai pas l'intention de raconter tout ce qui s'est fait au congrès, mais d'en donner plutôt les grandes lignes, en soulignant ce qui pourrait intéresser davantage nos frères de la province de Québec et leur faire voir et admirer les horizons qui s'ouvrent ici aux aspirations de notre chère race, horizons plus beaux encore que ceux des immenses prairies et des immenses montagnes de notre Ouest canadien.

LES ELECTIONS D'ONTARIO

M. WHITNEY ASSISTERA A L'ASSEMBLEE DE SON PARTI, AU MASSEY HALL, MARDI.

Toronto, 18. — Pour donner le démenti à ses adversaires, qui répètent que son état de santé l'empêchera de rester à la tête de son parti, M. M. Whitney assistera mardi prochain à une réunion électorale au Massey Hall. Il sera le principal orateur de la soirée. Les conservateurs voient avec joie que M. Whitney recouvre son activité d'autrefois et qu'il se prépare à commencer sa campagne dans cette ville. Les autres orateurs de l'assemblée de mardi prochain seront M. Adam Beck, le président de la commission Hydro-Electrique, et M. Lucas, le trésorier provincial. M. Rowell aura fort à faire pour remporter la victoire dans North Oxford. Lui qui fait appel aux conservateurs au sujet de la tempérance, il combattit les conservateurs quand pareil appel fut fait aux libéraux contre le cabinet Ross et il prononça des discours contre M. Butler son adversaire actuel. M. W. Hiltz a été choisi comme candidat indépendant de la tempérance dans la division de Riverdale, Toronto. Les libéraux n'auront pas de candidat.

CONDAMNÉS A LA PRISON

SIX PREPOSES A L'ELECTION DU 6 AVRIL, A NEW-YORK, ONT ETE PUNIS POUR AVOIR TRANSGRESSE LA LOI.

New-York, 18. — Pour avoir violé l'article 764 de la loi pénale qui défend de permettre à quelqu'un de voter quand il n'est pas qualifié, six préposés à l'élection du 7 avril dernier ont été condamnés hier à six mois de prison tandis que seize autres ont dû payer une amende de \$100 chacun.

POUR FACILITER LA CULTURE MIXTE

Dans le but d'aider les plus pauvres fermiers du district de Lethbridge à pratiquer l'élevage sur une plus grande échelle, le comité des relations rurales du Board of Trade de Lethbridge vient d'élaborer un plan par lequel plusieurs citoyens en vue engageront une garantie personnelle de \$150 chacun, laquelle permettra au comité de s'assurer d'un crédit de banque au montant de \$10,000.

Ce capital sera administré par quatre personnes nommées spécialement pour acheter du bétail de race des riches fermiers des environs et cela à prix coûtant; on distribuera ensuite ces animaux aux moins fortunés. Ce système contribuera certainement pour beaucoup à faciliter l'expansion de la culture mixte chez cette partie de la classe agricole.

Le comité nouveau genre s'est organisé sur l'avis de M. J. S. Dennis, assistant du président du C. P. R. et du docteur J. G. Rutherford, surintendant de la branche industrielle du département des Ressources Naturelles du Pacifique-Canadien.

PETIT CARNET

MARIAGE

Le mariage de Mlle Annette Garneau, fille de M. et Mme J. E. Garneau, de la rue Saint-Hubert à M. Eugène Poirier, notaire, a eu lieu ce matin.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église Saint-Louis de France à sept heures.

Le 23 juin à 7 hrs 30 a.m., en la chapelle de l'Académie Marie Rose, rue Rachel, aura lieu le mariage de M. J. E. Lachapelle, avec Mlle Marie Antoinette Joubert, fille de M. J. A. Joubert (décédé) et de Mme Joubert.

POUR L'EUROPE

Sur la liste des passagers du "Calgarian" qui part le 18 courant de Québec, nous lisons les noms de MM. Rosario Genest et Joachim Gélinas, avocats, qui vont faire un voyage de quelques mois en Europe.

LE DEPART DE M. C. A. MILLETTE

Les agents de publicité et les comptables du "Devoir" ont offert, hier soir, chez Bonneville, un souper à M. C. A. Millette à l'occasion de son départ pour Ottawa. Les amis se sont bien amusés et de jolis discours ont été prononcés. M. Bonneville a servi un délicieux souper et on s'est séparé après le départ du train.

DE PASSAGE

M. le docteur Gustave Lacasse, de Témouche, Ont., était de passage aux bureaux du "Devoir" hier.

RETOUR D'EUROPE

Le lieutenant-colonel de Lanaudière, de Joliette, est de retour d'un voyage de quatre mois en Europe et en Terre Sainte.

LA BANQUE UNION

Londres, 18. — Le fait que la Banque Union du Canada a acheté l'immeuble occupé par Chaplin, Milne et Grenfell, n'implique en aucune façon que cette banque a des intérêts dans l'institution financière en déconfiture. Voilà ce que déclare le gérant par intérim de la banque, M. Hamilton. Il explique que les directeurs de la banque se trouvant à l'étranger, dans les bureaux de la rue Threadneedle, ont résolu d'occuper tout le rez-de-chaussée de la rue Princess et de sous-louer le reste. Le fait qu'on a ouvert une nouvelle succursale dans la partie ouest de la ville est un signe de prospérité.

LA BANQUE UNION

Londres, 18. — Le fait que la Banque Union du Canada a acheté l'immeuble occupé par Chaplin, Milne et Grenfell, n'implique en aucune façon que cette banque a des intérêts dans l'institution financière en déconfiture. Voilà ce que déclare le gérant par intérim de la banque, M. Hamilton. Il explique que les directeurs de la banque se trouvant à l'étranger, dans les bureaux de la rue Threadneedle, ont résolu d'occuper tout le rez-de-chaussée de la rue Princess et de sous-louer le reste. Le fait qu'on a ouvert une nouvelle succursale dans la partie ouest de la ville est un signe de prospérité.

LA BANQUE UNION

Londres, 18. — Le fait que la Banque Union du Canada a acheté l'immeuble occupé par Chaplin, Milne et Grenfell, n'implique en aucune façon que cette banque a des intérêts dans l'institution financière en déconfiture. Voilà ce que déclare le gérant par intérim de la banque, M. Hamilton. Il explique que les directeurs de la banque se trouvant à l'étranger, dans les bureaux de la rue Threadneedle, ont résolu d'occuper tout le rez-de-chaussée de la rue Princess et de sous-louer le reste. Le fait qu'on a ouvert une nouvelle succursale dans la partie ouest de la ville est un signe de prospérité.

LA BANQUE UNION

Londres, 18. — Le fait que la Banque Union du Canada a acheté l'immeuble occupé par Chaplin, Milne et Grenfell, n'implique en aucune façon que cette banque a des intérêts dans l'institution financière en déconfiture. Voilà ce que déclare le gérant par intérim de la banque, M. Hamilton. Il explique que les directeurs de la banque se trouvant à l'étranger, dans les bureaux de la rue Threadneedle, ont résolu d'occuper tout le rez-de-chaussée de la rue Princess et de sous-louer le reste. Le fait qu'on a ouvert une nouvelle succursale dans la partie ouest de la ville est un signe de prospérité.

LA BANQUE UNION

Londres, 18. — Le fait que la Banque Union du Canada a acheté l'immeuble occupé par Chaplin, Milne et Grenfell, n'implique en aucune façon que cette banque a des intérêts dans l'institution financière en déconfiture. Voilà ce que déclare le gérant par intérim de la banque, M. Hamilton. Il explique que les directeurs de la banque se trouvant à l'étranger, dans les bureaux de la rue Threadneedle, ont résolu d'occuper tout le rez-de-chaussée de la rue Princess et de sous-louer le reste. Le fait qu'on a ouvert une nouvelle succursale dans la partie ouest de la ville est un signe de prospérité.

LA BANQUE UNION

Londres, 18. — Le fait que la Banque Union du Canada a acheté l'immeuble occupé par Chaplin, Milne et Grenfell, n'implique en aucune façon que cette banque a des intérêts dans l'institution financière en déconfiture. Voilà ce que déclare le gérant par intérim de la banque, M. Hamilton. Il explique que les directeurs de la banque se trouvant à l'étranger, dans les bureaux de la rue Threadneedle, ont résolu d'occuper tout le rez-de-chaussée de la rue Princess et de sous-louer le reste. Le fait qu'on a ouvert une nouvelle succursale dans la partie ouest de la ville est un signe de prospérité.

VILLA ET CARRANZA

LE DIFFEREND ENTRE LES DEUX CHEFS EST REGLE ET VILLA DIRIGERA L'ASSAUT DE ZACATACAS.

Saltito, Mexique, 18. — Le général Carranza n'a pas accepté la démission du général Villa, comme commandant de l'armée rebelle dans la division centrale. Une déclaration des quartiers généraux de Carranza dit que la rupture entre les deux chefs a été évitée.

On a déclaré de nouveau que les difficultés entre Villa et Carranza ont été de beaucoup exagérées, et que Villa se rendra immédiatement à Zacatcas pour diriger l'assaut de la ville.

La campagne contre Zacatcas sera poussée avec activité. Cinq mille hommes ont quitté Torreón pour Zacatcas, hier. Et trois mille autres partiront aujourd'hui. Il est probable que l'assaut commencera demain, et que la ville ne pourra résister longtemps.

On a aussi annoncé que le général Obregon attaquera demain Guadalajara, avec 12,000 hommes. Hier, le général Obregon rencontra, entre Manzanillo et Guadalajara un détachement considérable de fédéraux et les a battus.

Le général Pablo Gonzales, commandant de l'armée du Nord-Est, est arrivé de Monterey et a eu une entrevue avec le général Carranza. Le général Villareal, ministre des finances, est arrivé de Torreón, ce matin, et a rencontré Carranza. On dit que le général Gonzales est venu ici pour se rendre à San Luis Potosí avec ses troupes.

Mexico, 18. — Le Congrès s'est ajourné hier, avec les cérémonies ordinaires. Le président Huerta n'a pas demandé une session spéciale; on croit qu'il fera cette demande, vendredi ou samedi.

UNE PERTE POUR LE GRAND-TRONC

Le Grand-Tronc a fait une grande perte dans la personne de M. Martin Montgomery Reynolds, vice-président de la compagnie, décédé hier à Old Point Comfort, Virginie. D'après le président, M. E. J. Chamberlin, c'est une perte irréparable pour la compagnie, déjà éprouvée par la mort de M. Wainwright dernièrement.

M. Reynolds était à la tête des départements du vérificateur et du trésorier et possédait une habileté peu commune en comptabilité.

Feu M. Hays avait rencontré M. Reynolds alors qu'il était vérificateur du Vermont Central et l'amena au Grand-Tronc. M. Reynolds a occupé des postes élevés dans le Mexican National Railway.

M. Reynolds était âgé de 52 ans.

M. POINCARÉ N'A PU ASSISTER

Paris, 18. — Le président Poincaré a été empêché d'assister à la représentation donnée par la troupe d'opéra de Boston, au bénéfice des familles des victimes de l'"Empress", mais il s'était fait représenter par les officiers de sa maison. Parmi l'auditoire nombreux et distingué, se trouvaient les ambassadeurs d'Angleterre, d'Allemagne et des Etats-Unis.

CONGRES D'AVEUGLES

Londres, 18. — Le congrès international des aveugles qui s'ouvre aujourd'hui à Westminster, a pour but d'améliorer le sort des aveugles. M. Philip Layton, de Montréal, donnera demain une conférence. Il a choisi pour sujet : le piano, amusement des aveugles. Dimanche on célébrera un office tout spécialement pour les aveugles. Un ministre aveugle officiera, et l'organiste sera un aveugle.

M. PERLEY A LONDRES

Londres, 18. — M. George Perley, sa femme et sa fille, étaient au nombre des visiteurs qui assistaient au thé donné par l'"Empire Parliamentary Association", hier, sur la terrasse de la Chambre des Communes.

DECLARATION INATTENDUE

LES DELEGUES MEXICAINS AFFIRMENT QU'UN PRESIDENT PROVISOIRE CONSTITUTIONNALISTE INTRODUIRAIT LA FRAUDE ET LA VIOLENCE DANS LES ELECTIONS.

Niagara, Ont., 18. — Les délégués de Huerta ont publié ce soir une déclaration faisant remarquer que l'insistance des Etats-Unis à ce que le président provisoire au Mexique soit un constitutionnaliste équivalait à "un encouragement à la fraude et à la violence, pendant les élections".

Les délégués américains ne s'attendaient pas à la publication d'une telle déclaration. Lorsqu'ils en eurent pris connaissance, ils déclarèrent que les délégués de Huerta avaient droit de critiquer le projet des Etats-Unis sur l'établissement d'un gouvernement provisoire au Mexique. Ils ont cependant été surpris que cette critique ait été publiée et qu'elle ne leur ait pas été adressée à eux-mêmes.

Le juge Lamar et M. Lehmann ont lu la déclaration des délégués mexicains et ont décidé d'y répondre publiquement demain.

La déclaration des Mexicains est, en substance, le memorandum du 12 juin qu'ils donneront à la délégation américaine et auquel elle-ci a répondu depuis. Le début de la déclaration porte que la publication en a été faite hier soir, parce que les représentants de la presse ont déjà appris le manque d'entente entre les délégués. La déclaration se lit ensuite comme suit :

"Il n'y a aucune raison de cacher plus longtemps la divergence d'opinion entre les délégués américains et mexicains. La presse en a déjà fait mention. La délégation mexicaine, adoptant le principe émis par les médiateurs, consent à ce que le nouveau président provisoire au Mexique soit un homme sans précédents politiques.

"La délégation américaine a soumis un projet basé sur la condition que le président provisoire sera un constitutionnaliste. La délégation mexicaine a catégoriquement rejeté cette condition sans avoir même consulté son gouvernement. Afin de permettre aux délégués américains de mieux connaître les raisons du refus des Mexicains, nous leur avons adressé le memorandum mentionné dont voici les principales considérations :

"Dans un pays non habitué aux fonctions électorales, comme le Mexique, et surtout dans une situation de la situation où le Mexique se trouvera après la fin de la révolution, un gouvernement provisoire, composé de révolutionnaires, ayant l'autorité par tout le pays, mènerait les élections à son gré. Le scrutin serait falsifié et donnerait comme résultat l'élection d'un nouveau révolutionnaire.

"Par conséquent, lorsque le gouvernement de Washington exige aujourd'hui la nomination d'un constitutionnaliste comme président, il favorise aussi l'élection forcée d'un président révolutionnaire aux élections. Une telle attitude ne fera que nuire aux deux pays et favoriser le chef de la révolution (qui sera sans doute candidat). Cette attitude est préjudiciable aux deux pays parce qu'elle créera un sentiment national d'hostilité chez le peuple américain lorsque l'on s'efforcera de faire se rapprocher les deux peuples. Elle est préjudiciable à Carranza et à son parti parce qu'on lui reproche d'avoir demandé l'intervention d'un autre pays pour assurer leur domination.

"Aux Etats-Unis et en Europe l'influence du gouvernement sur les élections est peu considérable, si toutefois elle existe. Dans les pays de l'Amérique latine, au contraire, cette influence est décisive et un gouvernement révolutionnaire n'hésitera pas à violer la loi pour se concilier l'opinion publique.

"Au Mexique en ce moment, seul un gouvernement bien équilibré peut assurer la liberté des élections. Le rejet de la proposition d'un gouvernement neutre est donc un encouragement à la violence et à la fraude et à l'usage de la force.

"La délégation américaine tire une conclusion non logique en déclarant que les succès des rebelles démontrent que la nation est avec eux.

"Les Etats du centre et de l'est de la république, qui ont plus de 10,000,000 d'habitants, ne sont pas sous le contrôle des rebelles.

"De ces Etats, Guanajuato, Puebla, Vera Cruz, Mexico, Oaxaca, seuls, comptent plus de sept millions d'habitants.

"Mais en admettant le bien-fondé de cette conclusion, ce n'est pas une raison pour assurer d'une manière certaine le triomphe du candidat révolutionnaire, tandis que, avec un gouvernement neutre, nous serions assurés d'une victoire honorable.

"Si le peuple est avec Carranza, comme le prétend la délégation américaine, le peuple l'éliminera sans qu'il faille assurer sa victoire par la violence ou la fraude, ou par l'intervention des pays étrangers — ce que le peuple lui a toujours reproché.

"Carranza élu par le peuple sous un gouvernement provisoire neutre commandera le respect dû à la personne qui incarne la volonté du peuple, tandis que s'il est élu sous un gouvernement imposé par la violence des Etats-Unis, il sera toujours regardé comme un traître."

LA BANQUE UNION

Londres, 18. — Le fait que la Banque Union du Canada a acheté l'immeuble occupé par Chaplin, Milne et Grenfell, n'implique en aucune façon que cette banque a des intérêts dans l'institution financière en déconfiture. Voilà ce que déclare le gérant par intérim de la banque, M. Hamilton. Il explique que les directeurs de la banque se trouvant à l'étranger, dans les bureaux de la rue Threadneedle, ont résolu d'occuper tout le rez-de-chaussée de la rue Princess et de sous-louer le reste. Le fait qu'on a ouvert une nouvelle succursale dans la partie ouest de la ville est un signe de prospérité.

MAGIC BAKING POWDER. Ne Contient Pas D'Alun. La seule poudre à pâte bien connue, de prix moyen, fabriquée au Canada qui ne contient pas d'alun (ou sulfate de soude aluminé, ou sulfate d'alumine) et dont tous les ingrédients sont marqués sur l'étiquette. E.W. GILLET CO. LTD. TORONTO, ONT.

LA NAVIGATION CONTRE LE BROUILLARD. LE "ROYAL GEORGE" EST MUNI D'UN APPAREIL QUI LUI PERMETTRA DE DETERMINER SA POSITION DANS LE PLUS OPACQUE BROUILLARD.

Londres, 18. — Le "Royal George" de la compagnie Canadian Northern, parti d'Avonmouth pour Québec, hier, est muni d'un appareil qui permet à un navire, au milieu du brouillard le plus opaque et sans l'aide de la bousole et du sextant, de déterminer sa position quand il se trouve dans le rayon de 50 milles d'une station de télégraphie sans fil ou d'un autre paquebot également muni d'appareils de télégraphie sans fil et dont la position est connue. Il paraît que le "Royal George", à la réception d'un message, peut voler au secours du navire en détresse, même quand ce dernier ne peut pas déterminer sa position.

DEPART DU "CALGARIAN". Le "Calgarian", de la ligne Allan, le plus gros transatlantique qui fait le service entre Québec et Glasgow, est parti cet avant-midi de la vieille capitale avec 225 passagers de première, 275 de seconde et 900 d'entrepont. Avec l'équipage il y a près de 2,000 personnes à bord.

LE "ROYAL GEORGE". Le paquebot "Royal George", du C. N. R., a quitté Bristol hier à destination de Montréal avec 1,015 passagers, dont 655 d'entrepont. Il est attendu à Montréal le 24 courant.

IL REUSSIT ENFIN... Nos lecteurs savent la tentative infructueuse de désertion du chauffeur Charles Blood, employé sur le navire "Manchester Citizen", le 7 courant, à Montréal. Le capitaine Robertson avait lié son matelot au grand mat pour le temps du départ et un lettre reçue par les propriétaires de ce navire nous apprend que le même jour, à 4 heures de l'après-midi, Blood fut envoyé pour commencer son quart. En passant à Verchères, ce dernier monta sur l'avant du navire et piqua une tête dans le fleuve avant que personne puisse l'en empêcher. Bon nageur il put gagner la rive et s'enfonça dans le bois. On n'a rien tenté pour le retrouver.

PORT DE MONTREAL ARRIVAGES. —Stigstad, Sydney, Black Diamond. —Langan, Sydney, Black Diamond.

DEPARTS. —Montréal, Londres et Anvers, C. P. R. —Ida, Marseille, ligne Austro-Américaine. —Coningsby, Chicoutimi, ligne Roth.

DANS LE PORT. —Bertrand, T. R. McCarthy, quai Laurier. —Anglo Egyptian, ligne Nouvelle-Zélande, quai Tarte. —Tyrolia, C. P. R., hangar No 8. —Andania, ligne Cunard, hangar No 12. —Laurentic, White Star Dominion, hangar No 4. —Willoughby, ligne Canada, hangar No 10. —Stagpool, T. R. McCarthy, Pointe du Moulin à Vent. —Scotian, ligne Allan, hangar No 5. —Wascana, Black Diamond. —Nuceria, T. R. McCarthy, Pointe du Moulin à Vent. —Cardiff Hall, T. R. McCarthy, Pointe du Moulin à Vent. —Kwarra, ligne Elder Dempster, quai Laurier. —Nora, Kennedy, Pointe du Moulin à Vent. —Hesperian, ligne Allan, hangar No 3. —Scawby, T. R. McCarthy, hangar No 8. —Sticklestad, Sydney, Black Diamond. —Cassandra, ligne Donaldson, hangar No 11.

PELERINAGE A JOLIETTE

Sous le patronage de LA CONGREGATION DES HOMMES DE VILLE-MARIE. Dimanche, le 21 juin courant, aura lieu un pèlerinage pour dames et messieurs, à la chapelle du Sacré-Coeur, à Joliette. Départ de la gare Viger à 7 heures 30 a.m. Départ de Joliette à 5 heures p.m. Arrêts au Mille-End, à Bordeaux et à Terrebonne.

On peut se procurer des billets aux conditions suivantes: D. Gagnon & Cie, coin Saint-Laur et Dorchester; L. Bissonnette, 208 rue Notre-Dame Est; B. Dagenais, 977 rue Saint-Jacques; H. Poirier, 24 rue Sainte-Catherine Ouest, ou à la gare, avant le départ du train.

Prix du billet, aller et retour: Adultes, \$1.00. Enfants, 50c.

AU CONSEIL D'OUTREMONT

ON VEUT DE FAIRE SIGNIFIER A LA VILLE DE MONTREAL UN PROJET POUR LUI INTERDIRE D'EXPLOITER LES CARRIERES DE LA COTE-DES-NEIGES.

Une question des plus importantes est venue sur le tapis à l'assemblée du conseil d'Outremont, hier soir, et la ville de Montréal recevra sous peu de sa voisine un projet notarié lui défendant d'exploiter les carrières de la Côte-des-Neiges, aux limites sud-ouest d'Outremont.

L'incident a été soulevé par M. E. J. Corner, propriétaire dans ce quartier, venu au conseil pour protester contre le projet que l'on prête au Bureau de Contrôle, à savoir, la réouverture des carrières en question. Le requérant se plaint de dommages faits à sa propriété depuis 10 ans que l'on se sert d'explosifs pour la construction du réservoir de la montagne et le percement du tunnel. Et s'il faut ajouter à cela le bombardement continué résultant du travail de l'extraction de la pierre, les contribuables de cette région iront vivre ailleurs.

M. le maire, après une courte discussion avec les échevins, en vint à la décision mentionnée plus haut, espérant que le projet sera efficace. Il a cependant fait remarquer à l'assemblée, par une expression anglaise typique (They got a new broom there), que l'administration actuelle pourrait bien passer outre, mis M. Baubien a déclaré que si ces carrières s'ouvraient le conseil tiendrait la ville de Montréal responsable de tous les dégâts et que la vie et la propriété des citoyens seraient protégées.

Le conseil a chargé l'avocat de la ville de prendre des procédures contre M. James Walker, propriétaire de maisons malaisées, et de faire poursuivre la ville de Montréal, dans la rue Querbes. M. Walker a déjà en maille à partir avec la ville à ce sujet et malgré plusieurs condamnations s'est toujours entêté à ne pas payer d'amende.

Une déléguée a été nommée afin d'aller rencontrer les autorités du Canadien Nord et leur demander l'érection d'une gare à Outremont. Les délégués choisis sont les échevins Marsolle et Cook et l'ingénieur M. Duchastel.

Le reste de la séance s'est passée dans la lecture de requêtes diverses. Cependant, M. I. Crépeau, un contribuable, a soulevé un débat intéressant quand il a demandé au conseil s'il était pour changer le nom de la rue Outremont. On lui a répondu dans la négative, et M. Crépeau, après une passe-à-arms assez vive avec l'échevin Stuart, au sujet du nom de la rue Québec, changé en celui d'Elmwood, reprend son siège en disant que le conseil ne prendra plus les citoyens par surprise lorsqu'il s'agira de changer les noms des rues.

Le conseil s'est ajourné à mardi, le 23 courant. A cette prochaine séance, des soumissions seront ouvertes pour les fils, lampes et autres accessoires du nouveau système d'éclairage de la ville.

LES FEUX DE FORETS

NOUVEAU SYSTEME POUR PREVENIR CEUX CAUSES PAR LES LOCOMOTIVES. Le département des forêts au Pacifique-Canadien vient de nommer trois hommes qui feront l'inspection des lignes de la compagnie dans la Colombie-Anglaise pour la prévention des feux, et aussi trois inspecteurs additionnels sur les lignes de l'est dans Ontario, Québec, le Maine et le Nouveau-Brunswick. Ces inspecteurs ne sont pas seulement chargés de la recherche des informations dans les cas de réclamations pour feux causés par la compagnie, ils devront aussi rencontrer personnellement les hommes des sections ainsi que les autres employés et leur donner toutes les instructions pour la prévention ou l'extinction des incendies le long des voies. Ils verront aussi au fonctionnement des patrouilles spéciales dans les sections forestières et à l'enlèvement des débris inflammables des voies de la compagnie, tel que le veulent les lois de la Commission des chemins de fer.

Avec les méthodes pratiques de cette nouvelle organisation, on s'attend à de meilleurs résultats qu'au paravant.

LA MUSIQUE

La musique commencera, ce soir, dans plusieurs parcs de la ville. M. Bernadet a soumis un rapport aux commissaires à ce sujet. Voici les noms des principales associations musicales dont la ville a reçu les services à un minimum de 36 musiciens, à \$2.50 chacun, et un chef à dix dollars:

L'Harmonie de Montréal, la Royal Highlanders Band, l'Harmonie Concordia, l'Alliance Musicale, six concerts à cent dollars chacun; les Victoria Rifles, la Musique de Montréal, les Montross Heavy Artillery, la Garde Canadienne, cinq concerts à cent dollars chacun. On a engagé de plus quelques corps paroissiaux ou scolaires.

SURVEYER & FRIGON

INGENIEURS CONSEILS. Expertises, levés de Plans, Estimations et Rapports Techniques et Financiers. Adresse: 56 BEAVER HALL HILL, Téléphone Uptown 3548. MONTREAL.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

De GASPÉ BEAUBIEN. Ingénieur - Consul. Chambre 28, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

ARCHITECTES

LAFRENIERE, J. L. D. —A.A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis. Tél. Est. 887, 523 LaFontaine, Maisonneuve. Tél. LaSalle 1856.

E. DULIEUX

Ingénieur conseil des mines, Analyste Provincial, Prof. à l'École Polytechnique, Examens de propriétés minérales, Expertises, Surveillance de travaux. 228 Saint-Denis. Tél. Est 6021.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BATIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'adresser: Molens Barber, College, 62D, Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

JEUNE HOMME. Jeune homme pour ouvrage général de bureau avec expérience de douane préféré. S'adresser, poste restante, Casier 50. "Le Devoir".

SACRISTAIN. Un homme d'expérience demande une position de sacristain. S'adresser A. Larose, 294, Saint-Denis.

A VENDRE. A VENDRE. Un bureau (roll top) convenable pour bouddoir, en chêne doré, complètement neuf. S'adresser à 681 ave Papineau.

EXPRESS A VENDRE. Express, capacité 2,000 livres, essieux 1 3/8 pouce. Roues 1 3/4 pouce, jantes rivetées. Boîtes de bonnes dimensions, avec planches évatives. Peinture couleurs attrayantes. En parfaite condition. Prix de BARGAIN... \$110.00. Au magasin P. T. LEGARE Ltee, 180 rue Amherst.

A VENDRE. Pupitre double, pour comptabilité, en chêne et presque neuf, sera vendu \$15.00, le tiers de sa valeur. S'adresser à 43 rue Saint-Vincent.

VIeux LIVRES RARES A VENDRE. L'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin, avec une illustration à chaque volume; contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome 1 jusqu'à 410, en 16 volumes. Aussi l'Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, de l'an 600 à 1702, à l'an 420 de J.-C., en 15 volumes. Tous en parfait ordre. S'adresser à 681 avenue Papineau.

A LOUER. RESIDENCE D'ETE. A louer à Longueuil, sur le bord de l'eau, toute meublée, 12 appartements, bain, w.c., et lumière électrique. S'adresser à Hurlbutie et Saint-Cyr, Assurance Royale, Place d'Armes.

RESIDENCES D'ETE A LOUER. De quatre à huit chambres meublées au complet, à la Rivière des Prairies, près du Sault, un arpent du bord de l'eau; chaudières, balancoire, écurie et garage. \$100 à \$200 pour la saison. S'adresser au propriétaire, Henry L. Auger, 384 Ontario Est, Montréal. Tél. Est 4215.

DIVERS. ARGENT A PRETER. Nous réglerons toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, 17 Côte Place d'Armes.

ARGENT A PRETER. Sur hypothèque par petits montants. Belle terre à vendre au village de Contrecoeur. S'adresser à Z. Mayrand, N.P., 1131 rue Saint-Denis.

ARGENT A PRETER. Achats de balance de prix de ventes, etc. René Leroux, notaire, 30 Saint-Jacques. Tél. Main 1992.

SERRURES. Clefs, serrures. Spécialité: décaupage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs allez au No 182 rue Sanguinet.

RODOLPHE BÉDARD. EXPERT-COMPTABLE ET AUDITEUR. Systématisé consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47. 55 SAINT-FRANÇOIS-XAVIER. MONTREAL.

P. SICOTTE & CIE. —Comptables. Achats de billets, créances, etc. Avance d'argent sur liste de crédit. Tél. M. 3320. 90 Saint-Jacques.

ACHILLE DAVID. Entrepreneur électricien, 214a rue Berri. Tél. Bell Est 1710. Résidence: St-Louis 4393.

CHARLES HURTUBISE. FINANCIER. Argent à prêter; achat de débiteurs, de propriétés, de balances de prix de ventes 89 rue St-Jacques. Tél. Main 2034.

HURTUBISE & HURTUBISE. INGÉNIEURS CIVILS ARPENTEURS-GÉOMÈTRES. EDIFICE BANQUE NATIONALE 99 rue Saint-Jacques. TELEPHONES: Bureau: Main 7618. Résidence: St-Louis 2148.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS. BOURBONNIERE, F.-J. C.R., avocat, 72 Est rue Notre-Dame. Tél. Bell, Main 2679. Tél. Bell Main 1973. —Adresse télégraphique Codes: Western Un. Univ. "Yrrab".

LEOPOLD BARRY LL.B. Avocat et Procureur. Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques. Chambre 44. —Montréal.

Boîte Postale 356. — Adresse télégraphique "Nahac, Montréal". Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR. Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques. Montréal.

LAMOITE GADBOIS & NANTÉL, avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamoite, L.L.D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J. Maréchal Nantel, B.C.L.

CAMILLE TESSIER. AVOCAT. (Autrefois de Lamoite & Tessier). 97 ST-JACQUES, Ch. 34 MONTREAL. MAIN 8728. ROCKLAND 951.

ANATOLE VANIER, B.A., LL.B. AVOCAT. Résidence: Est 5975. 97 rue Saint-Jacques. Tél.

LE DESASTRE DE L'EMPRESS

LE "STORSTAD" ETAIT ARRETE

Sans cela, dit le capitaine Andersen, il aurait coupé l'Empress en deux.—Les cinq témoignages entendus hier à l'enquête de Québec ne contribuent qu'à augmenter les contradictions et la confusion. — La collision probablement due aux signaux.

(Spécial au "Devoir")

Québec, 18. — En dépit du témoignage de cinq témoins au sujet du désastre de l'Empress, le mystère n'a pas encore été percé. On n'a pu expliquer comment il se fait que les deux navires se soient choqués dans la brume. Les récits contradictoires ont été aussi nombreux, plus nombreux même, s'il se peut. Les tentatives faites par la commission d'enquête pour recueillir quelque chose de nouveau des témoignages donnés, n'ont fait qu'accroître la confusion. Le capitaine Andersen a rendu témoignage toute l'après-midi. Il a porté de rudes coups à la théorie de M. Aspinall, qui prétendait que c'est la vitesse du "Storstad" qui l'a fait pénétrer à une profondeur de douze pieds dans le flanc de l'Empress.

arrière. Les navires étaient l'un près de l'autre. L'Empress avait dès lors commencé à traverser notre proue. —Avez-vous entendu ce cri plus d'une fois? —Oui. Comme les navires venaient en contact, je fis machine en avant, à toute vitesse. Je répondis à l'appel, mais comme je n'avais pas de porte-voix, il est probable que l'on ne m'ait pas entendu. —Pouviez-vous faire autre chose que de laisser votre proue dedans la blessure? —Non. Lorsque l'Empress disparut dans le brouillard, j'agitai la sirène mais sans réponse. Je crus alors que l'Empress nous quittait, mais je ne savais pas qu'elle fut blessée.

reka" et la chaloupe retourna encore une fois, mais ne trouva que quatre cadavres. POSITION DES NAVIRES Contre-interrogé par M. Haight, Jones déclare que, aussitôt qu'un navire tourne son gouvernail à bâbord, à 72 nord-est magnétique, en partant de Pointe-au-Père, le capitaine considère que le voyage est commencé. Cette course fut prise par l'Empress. En règle générale, le capitaine pourrait quitter le pont, si le temps était clair, mais c'est une question personnelle au capitaine. Lorsque l'Empress eut pris sa course à nord 72 est magnétique, et que l'on vit pour la première fois le "Storstad", le charbonnier devait être à un peu moins que trois points sur l'avant de bâbord. Lorsque l'Empress aperçut la lumière du "Storstad", les deux navires étaient presque en ligne droite. Il comprit que le "Storstad" remontait le fleuve. A ce moment, le brouillard s'éleva et le "Storstad" continuait sa route. Il dépendait de la distance séparant les deux navires, que l'Empress eut à passer rouge à rouge.

M. Haight. — Avez-vous entendu un long coup de sifflet venant de l'Empress? —Non, j'ai entendu trois signaux. Chaque fois l'Empress fit retentir trois coups de sifflet. —Dans le brouillard, avez-vous entendu un long coup de sifflet venant du "Storstad"? —Oui; c'est tout ce que j'ai entendu. —N'était-ce pas une réponse au long coup de sifflet de l'Empress? —Je n'ai rien entendu venant de l'Empress. —Lord Mersey. — Est-ce votre devoir au poste de veilleur de noter les coups de sifflet? —Oui. M. Haight. — Lorsque vous avez vu les lumières des mâts du "Storstad" portant du brouillard, pouvez-vous voir également ses autres lumières? —Non, je ne vis qu'une lumière, puis le "Storstad" frappa l'Empress. L'interrogatoire du témoin Carroll est terminé. Lord Mersey. — Nous voulons que M. Tuftenes, qui était sur le pont du "Storstad", prenne une carte marine et nous désigne quelle était la position de l'Empress à ce moment.

Chacun s'en tient à son récit. Le résultat le plus clair de l'interrogatoire et du contre-interrogatoire des cinq témoins c'est que chacun d'eux s'en tient à son récit de l'affaire, et n'en veut pas démordre. Le capitaine Andersen et son second, M. Tuftenes, réaffirment qu'au moment du désastre le "Storstad" était pratiquement immobile, et qu'il a tenu compte des signaux de l'Empress. Tous deux attestent que l'Empress allait à toute vitesse. D'autre part les gens de l'Empress affirment que l'Empress n'a jamais donné l'unique signal dont parle le "Storstad". A la tombée de la brume, ils ont donné deux fois trois coups de sifflet pour annoncer qu'ils allaient faire machine en arrière; puis deux coups de sifflet pour annoncer que le navire allait s'immobiliser. Et l'Empress a fait ce que ces trois signaux annonçaient. Pour la première fois, plusieurs membres de l'équipage de l'Empress ont rendu témoignage, et leurs avancés concordent sur tous les points essentiels avec ceux du capitaine Kendall, de l'officier en chef Jones, du quartier-maître Murphy et du matelot Carroll. Le contre-interrogatoire de M. Haight ne leur a fait changer rien de leur témoignage. Beaucoup de détails donnés jusqu'ici à l'enquête sont contradictoires: si les faits révélaient nous vrais l'accident n'aurait pas pu se produire.

LES REGLEMENTS 19 ET 22 La route suivie par le "Storstad" engage le témoin à croire que les règlements 19 et 22 des lois de la navigation ne l'obligent pas à se diriger à tribord, de manière à passer rouge à rouge et à passer sous sa proue. Cette manoeuvre n'aurait pas été absolument sûre, car les deux navires auraient passé verte à verte. Il ne vit pas les lumières colorées du "Storstad", mais par la lumière du mâ, il conclut que le navire montrait sa lumière verte. Il regarda les lumières avec une lunette. Lord Mersey fait remarquer qu'il ne comprend pas pourquoi le témoin n'a pas vu la lumière verte. On pose donc les questions suivantes au témoin: —Vous avez reçu du capitaine Kendall l'ordre de faire machine arrière à toute vapeur. A quelle distance du "Storstad" étiez-vous alors? —A trois ou quatre milles. Le "Storstad" était à deux milles à tribord. —Lorsqu'un navire est à trois ou quatre milles de vous, ou à deux ou trois points de votre tribord et que vous pouvez encore voir une lumière, n'est-ce pas une manoeuvre plutôt inaccoutumée que de faire machine arrière à toute vapeur? —Non. C'est la manière de s'éloigner du navire. Je n'ai vu aucun autre navire dans les environs. —Avez-vous au cours de vos voyages, déjà fait machines arrière à toute vapeur, en de telles circonstances? —Je n'ai jamais été dans une telle situation. Lord Mersey.—Vous étiez à quatre milles, et ce vaisseau était à tribord. Pouviez-vous me dire pourquoi vous avez reculé à toute vapeur? Le témoin.—Le brouillard s'élevait, et nous devions pour nous conformer au règlement 15, changer de course. Lord Mersey (après avoir lu le règlement). —Le règlement ne dit pas que vous deviez arrêter? Le témoin.—Non. Lord Mersey.—Quand vous avez renversé la vapeur, vouliez-vous modifier votre vitesse? Le témoin.—Oui.

LES DANGERS DU BROUILLARD —Vous dites qu'il est dangereux de changer de direction dans le brouillard? —Parfaitement, parce que cela peut induire en erreur un paquebot approchant. —Si l'Empress avait approché sa lumière verte de la vôtre, auriez-vous pu la ramener par votre gouvernail dans la position où elle était lorsque vous l'avez aperçue dans le brouillard? —Oui, si elle avait eu le temps de se balancer sur une longueur de huit points. EDWARD JONES, 1er OFFICIER DE L'EMPRESS. Edward Jones, premier officier de l'Empress of Ireland, est ensuite interrogé par M. Aspinall. Il déclare qu'il était en devoir, sur le pont. Lorsque le pilote fut débarqué à Pointe-au-Père, Jones vit les lumières d'avant du "Storstad" à environ six milles. La course de l'Empress fut changée peu après, et quelques moments plus tard, le brouillard s'est élevé. —Alors, nous avons renversé nos machines, et reculé à toute vitesse, et donné un signal de trois coups de sifflet brefs. L'autre navire répondit par son sifflet. L'Empress donna encore trois coups de sifflets brefs, et un peu plus tard, deux coups longs, pour avertir qu'il était arrêté. Le capitaine regarda par dessus le côté du navire et monta ensuite sur le pont supérieur. Il ne vit que les lumières du mâ d'avant du "Storstad". Il ne vit pas les lumières vertes. Lorsque le charbonnier frappa l'Empress, celui-ci était arrêté. Le "Storstad" devait faire machines en avant, bien le témoin ne puisse le jurer. Sa position, sur le pont, ne lui permit pas de constater ce fait d'une manière certaine. Il était certain que les machines de l'Empress étaient arrêtées. —Le témoin, à ce moment, enleva son paletot et courut sur le pont et se trouvait en face d'un autre navire, lorsque la sirène retentit, ce qui voulait dire: "Tous les hommes aux chaloupes". Il vit l'équipage monter sur le pont. Il détacha lui-même trois chaloupes à tribord. Il se jeta à l'eau, lorsque le pont du navire devint presque perpendiculaire. Après avoir nagé quelque temps, il fut recueilli par une chaloupe de l'Empress.

LECTURE DU REGLEMENT 16 M. Haight: "Je vois que le règlement 16 s'applique aux navires à vapeur, entendant un signal de brume, d'un autre vaisseau dans sa ligne de course. Cette règle s'applique aux vaisseaux qui ne connaissent pas la position d'un autre navire dans un brouillard. La position du "Storstad" était connue." Lord Mersey lit alors le règlement à haute voix et soutient qu'une partie de ce règlement ordonne aux navires d'avancer à petite vitesse dans un brouillard. Il ajoute que c'est à cette clause que le témoin paraît référer. M. Haight: "Y a-t-il, M. Jones, dans les règlements, un passage qui dit qu'un vaisseau doit reculer jusqu'à ce qu'il soit immobile?" Le témoin: "Oui. Pour changer de direction et s'assurer de la position de l'autre navire." M. Haight: "Mais vous connaissez la position du "Storstad". Le témoin: "A ce moment-là même." M. Jones déclare que l'Empress était immobile depuis cinq minutes, lorsque le "Storstad" sorti du brouillard. M. Haight essaie, ensuite, d'obtenir des renseignements sur les signaux échangés par sifflets. Le témoin déclare que le règlement 16 autorise un signal de trois coups de sifflet dans un brouillard. M. Haight soutient que le règlement 16 ne parle pas des signaux. Le règlement 15 parle des signaux en temps de brume et le 28, lorsque deux navires sont en vue l'un de l'autre. M. Haight répond à lord Mersey qu'un signal de trois coups donné par un navire en avance dans un brouillard ne donne pas l'avertissement supposé par les signaux en temps de brume. Trois coups brefs indiquent que le navire recule, et les règlements imposent ce signal, lorsque deux navires sont en vue l'un de l'autre. Lord Mersey demande à M. Haight de supposer que les trois coups brefs ont été donnés lorsque les deux navires se voyaient, mais qu'ensuite un brouillard les a séparés. M. Haight soutient que, aussi longtemps qu'un navire avance il doit donner le signal de la marche en avant. Lord Mersey demande alors à M. Haight comment l'Empress aurait pu indiquer, autrement que par trois coups brefs, qu'il reculait. Lord Mersey fait remarquer que le témoin ne pouvait faire que ce que les règlements lui indiquaient.

LE CAPITAINE ANDERSEN A la reprise de la séance on fait l'interrogatoire du capitaine Andersen. —Le soir de la collision, à quelle heure êtes-vous descendu? —A onze heures. —Où était alors le "Storstad"? —A six milles en bas de Matane. —Quel temps faisait-il? —Beau et clair. M. Haight. — Vous êtes certain que l'Empress allait de l'avant? —En suis certain. —Vous avez entendu le capitaine Kendall dire que son paquebot était arrêté. Cela ne change-t-il pas votre opinion quant à la direction du navire? —Pas le moins du monde. —Lorsque les deux navires vinrent en collision, quel fut l'effet du choc? —La poupe de l'Empress toucha notre proue. Puis les deux navires vinrent parallèles. —Est-ce que le choc changea votre route? —Il fit tourner le navire à tribord. —De combien votre navire fut-il repoussé par le choc? —De huit points. —Quelle fut votre manoeuvre lorsque les deux vaisseaux se furent éloignés l'un de l'autre? —Voulant voir l'état du navire je fis ralentir les engins et le dirigeai à bâbord. Lord Mersey. — Le capitaine Kendall a dit que l'Empress était arrêté. Vous dites vous qu'elle filait à toute vitesse? —Oui. —Pouviez-vous expliquer cela? —Non, pas. —Que pensez-vous alors? —C'est que l'Empress fit machine arrière à toute vitesse, puis machine avant, pour dépasser notre proue. —Nous avons discuté ce point, mais sans en rien obtenir de vrai. —Lorsqu'on m'appela, j'entendis deux coups de sifflet, mais ils ne venaient pas de l'Empress. —Le capitaine prétend qu'il siffleta trois coups lorsque le "Storstad" fit machine arrière. Quelle fut la violence du choc? —Je l'ai à peine sentie. —Avez-vous perdu votre équilibre? —Nullément. L'Empress allait alors à 8 ou 10 milles et le Storstad à une couple de milles.

LE SAUVETAGE Andersen. — J'ordonnai alors le mouillage des chaloupes de sauvetage et je dirigeai le navire vers la côte lorsque j'entendis les cris des passagers venant de bâbord. Puis je halai le navire près de l'Empress et je m'approchai d'elle d'une longueur et demie. Je tournai et reculai jusqu'à ce que quelqu'un me criât: "N'approchez plus". Nous étions si près que les passagers pouvaient nager de l'Empress au Storstad. Je les ai vus moi-même. —Avez-vous remarqué la position de l'Empress avant qu'elle coulat? —Oui. Sa proue émergeait de l'eau. Une chaloupe fit trois voyages, une autre, deux. Et elles ne cessèrent que lorsqu'il n'y eut plus personne à repêcher. Lorsque les hommes de l'Empress ne voulurent pas diriger la chaloupe sous prétexte qu'elle était trop pesante, je le fis faire par mes hommes. Ces derniers firent tout en leur possible pour secourir les victimes, leur donnant des vêtements et ceux de leurs femmes. Si mon navire avait filé à pleine vitesse, comme on le prétend, il aurait coupé l'Empress en deux.

LE QUARTIER-MAITRE MURPHY Le quartier-maître Murphy de l'Empress vient ensuite rendre témoignage. Il était sur le pont au moment de l'accident avec un autre quartier-maître qui était à la roue. Interrogé par M. F. E. Meredith, C. R., le témoin dit qu'il était au service de l'Empress depuis quatre ans et cinq mois et quartier-maître depuis vingt ans. Il était à la roue à minuit. A deux heures le quartier-maître Sharples le remplaça. Il demeura ensuite sur le pont, avec le capitaine Kendall, MM. Jones et Moore et un petit messager. Me Meredith. — Vous souvenez-vous d'avoir entendu quelques signaux une fois passé la Pointe au Père? —Oui, l'Empress fit entendre trois petits coups de sifflet. —Avez-vous entendu une réponse? —Oui, un coup de sifflet prolongé venant d'un autre navire très éloigné. J'entendis un autre coup, après que l'Empress eut de nouveau donné trois petits coups de sifflet. —Avez-vous donné d'autres signaux à l'aide des sifflets? —Oui, l'Empress quelques instants après faisait entendre deux autres petits coups. —Est-ce que l'Empress a fait machine en arrière aussitôt après les trois premiers petits coups de sifflet? —Oui. —Combien prit-elle de temps à stopper? —Environ deux minutes. —Était-elle arrêtée au moment de la collision? —Oui. —Combien de temps s'est-il écoulé entre le moment où elle a fait machines en arrière et celui où elle a été frappée? —Deux minutes, autant que je puis me rappeler. —Que faites-vous alors? —Je restai sur le pont. Après la collision, le capitaine Kendall me dit de faire entendre la sirène et j'obéis. Je donnai un long coup de sifflet. Il n'était pas fini qu'on mettait les chaloupes à la mer. J'attendis ensuite sur le pont de nouveaux ordres du capitaine, qui me dit alors de gagner ma chaloupe de sauvetage et de me tenir prêt.

LE QUARTIER-MAITRE MURPHY (suite) Le témoin déclare aussi avoir entendu deux coups de sifflet du "Storstad" et répète ce qui s'est dit aux témoignages précédents sur l'échange des signaux. M. Haight. — Pendant combien de temps avez-vous fait machines en arrière? —Deux minutes, je crois. Je ne puis le dire exactement. L'Empress a envoyé deux longs coups de sifflet une minute et demie après les trois premiers coups lancés. —Avez-vous vu le télégraphe quand l'ordre d'arrêter a été donné? —Non. Ce n'était pas de mes affaires. Après les deux coups de sifflet les machines furent arrêtées. —Vous n'avez pas senti de nouvelles vibrations de l'engin jusqu'au moment où vous vîtes le "Storstad" approcher? —Non. —Comment pouvez-vous savoir que vous arrêtez le navire en deux minutes? —J'ai fait l'expérience plusieurs fois. —Vous n'avez pas de montre fixée sur le navire? —Non, mais j'ai une pendule dans la chambre du gouvernail. M. Murphy déclare que le capitaine, aussitôt après la collision, lui ordonna de faire retentir la sirène, mais avant qu'il eut le temps de remplir ce devoir, l'équipage était déjà à descendre les chaloupes. Il essaya de jeter la sirène à la mer, mais elle était à bâbord et il ne put réussir. Il fut projeté à la mer. —Comment avez-vous été secouru? demanda M. Haight. —Je ne fus pas secouru, je me sauvai moi-même, répliqua vivement le témoin. Il nie plusieurs fois qu'il ait été secouru. Il monta dans la chaloupe No 15, qui s'en alla à la dérive, puis le petit placard ensuite dans le No 13. Il secourut des naufragés et les conduisit au Storstad. Il retourna sur le lieu du désastre et chargea sa chaloupe de survivants. Il les conduisit à l'Eureka. Il retourna une troisième fois, mais il ne vit que des cadavres portant, dit-il, des ceintures de sauvetage. M. Gibson. — Est-il à votre connaissance que des membres de l'Empress ont refusé de retourner au sauvetage après leur arrivée au Storstad? —Certainement pas dans notre bateau. —Est-ce que d'autres équipes ont abandonné leurs chaloupes? —Je n'en sais rien, mais je ne crois pas qu'elles aient agi ainsi. Je les ai vues dans les chaloupes de sauvetage sillonnant le fleuve en tous sens. Ceci termine la séance de l'après-midi.

L'EMPRESS ETAIT EN MARCHÉ —Pouviez-vous jurer que l'Empress était en marche? —Je le jure. —Vous avez entendu le témoignage du capitaine Kendall? Change-t-il votre opinion? —En aucune manière. —Le choc changea-t-il votre course? —Il fit tourner la proue à tribord. J'arrêtais alors mes engins pour voir quelles étaient les avaries. Puis je dirigeai le navire à bâbord. Je voulais ancrer, au cas où nous coulerions. Les engins ne s'arrêtèrent qu'une minute, j'entendis alors quelqu'un qui criait de l'Empress: "Ne faites pas machine en

ber la compagnie anglo-persane. Le gouvernement a résolu alors d'en obtenir le contrôle. 250 navires de guerre anglais se servent déjà partiellement ou uniquement d'huile. Une motion fut adoptée à une grande majorité.

LES REGLEMENTS 19 ET 22 (suite) Le témoin dit qu'il était au service de l'Empress depuis quatre ans et cinq mois et quartier-maître depuis vingt ans. Il était à la roue à minuit. A deux heures le quartier-maître Sharples le remplaça. Il demeura ensuite sur le pont, avec le capitaine Kendall, MM. Jones et Moore et un petit messager. Me Meredith. — Vous souvenez-vous d'avoir entendu quelques signaux une fois passé la Pointe au Père? —Oui, l'Empress fit entendre trois petits coups de sifflet. —Avez-vous entendu une réponse? —Oui, un coup de sifflet prolongé venant d'un autre navire très éloigné. J'entendis un autre coup, après que l'Empress eut de nouveau donné trois petits coups de sifflet. —Avez-vous donné d'autres signaux à l'aide des sifflets? —Oui, l'Empress quelques instants après faisait entendre deux autres petits coups. —Est-ce que l'Empress a fait machine en arrière aussitôt après les trois premiers petits coups de sifflet? —Oui. —Combien prit-elle de temps à stopper? —Environ deux minutes. —Était-elle arrêtée au moment de la collision? —Oui. —Combien de temps s'est-il écoulé entre le moment où elle a fait machines en arrière et celui où elle a été frappée? —Deux minutes, autant que je puis me rappeler. —Que faites-vous alors? —Je restai sur le pont. Après la collision, le capitaine Kendall me dit de faire entendre la sirène et j'obéis. Je donnai un long coup de sifflet. Il n'était pas fini qu'on mettait les chaloupes à la mer. J'attendis ensuite sur le pont de nouveaux ordres du capitaine, qui me dit alors de gagner ma chaloupe de sauvetage et de me tenir prêt.

EXAMEN DES CARTES MARITIMES Lord Mersey.—Nous avons maintenant une carte maritime dressée par le capitaine Kendall. On y voit la route de l'Empress au moment de la collision, et les endroits où elle est supposée avoir fait entendre ses signaux. Il en est de même du "Storstad". Nous voyons l'endroit où il a dû tourner à tribord, ce mouvement du navire ayant eu pour résultat de faire rencontrer les deux navires. Nous avons aussi une carte maritime de M. Tuftenes, premier officier du Storstad. Il y a tracé la route que son navire a suivi jusqu'au moment de la collision. Lorsque je lui ai demandé de tracer également la route que suivait l'Empress selon lui, il a répondu franchement qu'il ne pouvait pas le faire. Je ne suis pas pour lui demander de nouveau de faire une chose qu'il ne peut pas faire. La route tracée par le capitaine Kendall est parfaite autant qu'il peut se rappeler la vraie route suivie lors du désastre; quant à celle suivie par le Storstad, il ne peut qu'en faire un tracé approximatif. JOHN CARROLL, UN MATELOT DE L'EMPRESS Pendant qu'on examine les plans, le premier témoin parmi les mate-

lots est appelé. C'est John Carroll de l'Empress of Ireland" et il est encore si nerveux qu'il rend son témoignage avec beaucoup de difficulté. M. Aspinall lui demande son âge et Carroll fait rire la cour aux éclats quand il dit qu'il croit avoir environ 48 ans mais qu'il ne savait pas au juste. "Vous n'avez pas encore votre pension de vieillesse?" demanda M. Aspinall. — "Non, pas encore, monsieur", répondit tout bonnement le matelot. Carroll dit qu'il était de quart la nuit de la collision, de minuit à quatre heures, et qu'il avait été envoyé dans la mâture pour veiller. Il a vu les fanaux du "Storstad" et a donné un coup de cloche pour annoncer ce navire. Peu après la brume cacha les fanaux du "Storstad". Il a entendu un grand coup de sifflet du "Storstad" et il l'a vu ensuite sortir de la brume et frapper l'Empress. Le "Storstad" demeura dans le nid de corbeau pendant quelques minutes. Le "Storstad" nous a frappé à tribord alors que notre navire était complètement arrêté. Alors l'Empress commença à pencher à tribord et je descendis sur le pont, j'enlevai mes habits et je me jetai à l'eau. J'ai été recueilli par une chaloupe et pris à bord du "Storstad". Dans le contre-interrogatoire par M. Haight, Carroll déclare qu'il est monté dans le mât plusieurs minutes avant d'apercevoir les fanaux du charbonnier à trois points à tribord et à six milles de distance. Il n'y avait pas d'autre navire à l'horizon. JOHN MURPHY, QUARTIER-MAITRE DE L'EMPRESS Après quelque temps passé à l'examen de ces cartes, l'avocat Haight fait subir un contre-interrogatoire au quartier-maître de l'Empress, M. John Murphy. Le témoin répète que, après avoir abandonné le gouvernail, il est allé du côté de tribord prendre avec un instrument spécial la vitesse du navire. Il jure que l'Empress était immobile au moment de la collision. LE "STORSTAD" A SIFFLE Le témoin déclare aussi avoir entendu deux coups de sifflet du "Storstad" et répète ce qui s'est dit aux témoignages précédents sur l'échange des signaux. M. Haight. — Pendant combien de temps avez-vous fait machines en arrière? —Deux minutes, je crois. Je ne puis le dire exactement. L'Empress a envoyé deux longs coups de sifflet une minute et demie après les trois premiers coups lancés. —Avez-vous vu le télégraphe quand l'ordre d'arrêter a été donné? —Non. Ce n'était pas de mes affaires. Après les deux coups de sifflet les machines furent arrêtées. —Vous n'avez pas senti de nouvelles vibrations de l'engin jusqu'au moment où vous vîtes le "Storstad" approcher? —Non. —Comment pouvez-vous savoir que vous arrêtez le navire en deux minutes? —J'ai fait l'expérience plusieurs fois. —Vous n'avez pas de montre fixée sur le navire? —Non, mais j'ai une pendule dans la chambre du gouvernail. M. Murphy déclare que le capitaine, aussitôt après la collision, lui ordonna de faire retentir la sirène, mais avant qu'il eut le temps de remplir ce devoir, l'équipage était déjà à descendre les chaloupes. Il essaya de jeter la sirène à la mer, mais elle était à bâbord et il ne put réussir. Il fut projeté à la mer. —Comment avez-vous été secouru? demanda M. Haight. —Je ne fus pas secouru, je me sauvai moi-même, répliqua vivement le témoin. Il nie plusieurs fois qu'il ait été secouru. Il monta dans la chaloupe No 15, qui s'en alla à la dérive, puis le petit placard ensuite dans le No 13. Il secourut des naufragés et les conduisit au Storstad. Il retourna sur le lieu du désastre et chargea sa chaloupe de survivants. Il les conduisit à l'Eureka. Il retourna une troisième fois, mais il ne vit que des cadavres portant, dit-il, des ceintures de sauvetage. M. Gibson. — Est-il à votre connaissance que des membres de l'Empress ont refusé de retourner au sauvetage après leur arrivée au Storstad? —Certainement pas dans notre bateau. —Est-ce que d'autres équipes ont abandonné leurs chaloupes? —Je n'en sais rien, mais je ne crois pas qu'elles aient agi ainsi. Je les ai vues dans les chaloupes de sauvetage sillonnant le fleuve en tous sens. Ceci termine la séance de l'après-midi.

BABY'S OWN SOAP



Le meilleur pour le bébé. Le meilleur pour Vous. LES particules d'huile végétale pure qui s'appliquent sur les pores ouverts de la peau et la mousse parfumée et crémeuse du Savon Baby's Own raniment la vie de la peau, viennent en aide à la nature. Ce savon assure une peau douce, blanche, saine et son emploi fait les délices des jeunes et des vieux. Le Baby's Own est en vente presque partout. ALBERT SOAPS, LIMITED, Mfs. - MONTREAL

AU MAGASIN GOODWINS

Un millier de robes lavables. A 2.98, 3.98, 5.98, 6.98, 7.98 et 9.98. Quelques-unes sont nouvelles; quelques-unes sont réduites de moitié; d'autres sont réduites de 25%. C'est une collection variée, semblable à celle qui nous a valu, la semaine dernière, la vente de robes la plus considérable que nous ayons jamais eue. C'est dire combien elles sont aimées. Nous avons toutes les tailles. Prix : de 2.98 à 9.98

DES VISITEURS AMERICAINS APRECIENT CET HOTEL CANADIEN. M. A. T. Folger, le gérant-président, reçoit plusieurs lettres élogieuses venant de voyageurs des Etats-Unis, et qui parlent de l'excellent service et de l'aménagement magnifique du Château Laurier, à Ottawa. Voici une lettre que l'on vient de recevoir du vice-président de l'une des grandes compagnies de l'ouest des Etats-Unis: "J'ai eu très agréablement le plaisir d'arrêter au Château Laurier et j'ai reçu de votre commis la carte habituelle indiquant le numéro de ma chambre et le taux par jour. J'ai vu au verso de cette carte une note disant, si quelque détail de l'administration n'était pas satisfaisant, de vous en donner avis. Je vous écris expressément pour vous dire que je n'aurais jamais eu le plaisir de séjourner dans un hôtel où je fusse l'objet d'une courtoisie aussi constante que celle que j'ai pu apprécier à votre hôtel. J'ai trouvé tout si agréable, le service si excellent, la chambre si propre et les employés si courtois que je dois vous féliciter d'être en mesure d'administrer un si magnifique hôtel."

S. MEUNIER & FILS. Manufacturiers de Vitrines d'Étalages. 190 BOULEVARD PIE IX. Pils Sainte-Catherine. MAISONNEUVE, Montréal, Can. TELEPHONES : Mig. Lasalle 834. Res. Lasalle 2350.

AU CLERGE MOQUIN FRERES, Importateurs de vins et liqueurs. 120 RUE SAINT-DENIS, EST : 1682, EST : 4755.

Les compagnies réussissent à vivre à côté de la compagnie Standard, mais en Europe les compagnies de guerre anglaises se servent déjà hollandaises "Shell" et "Royal" ont accaparé tout le commerce de l'huile. Elles menaçaient d'englober la grande majorité.

FAITS-MONTREAL

DELMEGE A BORDEAUX

L'ANCIEN COMMIS DE LA BANQUE DES MARCHANDS A ETE TRANSFERE DU POSTE CENTRAL SUR L'ORDRE DE M. LE JUGE LEET.

LES CAUSES INSTRUITES HIER DEVANT M. LE JUGE BAZIN. — ARRESTATION DE DEUX JEUNES FUGITIFS.

Vassil Delmège, le commis de la Banque des Marchands arrêté sous l'accusation de vol, a été envoyé à la prison de Bordeaux hier après-midi à cause de sa conduite avec Mlle Buster Legault, sa compagne de fuite, au poste de police. Delmège avait obtenu la permission de passer quelques jours au poste central, mais Mlle Legault étant allée le voir hier après-midi, et tous deux s'étant longuement embrassés, le juge Leet en apprenant la conduite tenue par Delmège, qui est un homme marié, a ordonné qu'il fut transporté à Bordeaux.

Delmège a essayé de téléphoner à sa femme hier matin, mais sans obtenir de réponse, l'appareil ayant été tout probablement fermé à la suite de la mention de son nom.

DEVANT LES COURS

La cause de William J. Russell, accusé par son ancien associé, W. R. Richards, d'avoir volé des bons valant \$1,700 a été entendue devant le juge Bazin hier après-midi. Comme la plainte diffère hier de celle d'il y a sept mois, la défense s'est appuyée sur cette différence pour faire rejeter la plainte. La cause a été ajournée.

Georges Latour, accusé de cambriolage sur l'île Perrot, a été acquitté honorairement par le juge Bazin hier.

André Barber, qui se faisait donner plus que le dollar légal pour procurer de l'ouvrage aux immigrants, a dû payer \$75 et les frais en cour de police. Barber répondra à trois autres accusations semblables lundi prochain.

Roma Reade, une actrice, accusée de désordre et de voies de fait a été condamnée hier aux frais, soit \$8.25, par le recorder Senegal.

Thomas T. Johnson a comparu devant le juge Leet hier sous l'accusation du vol de \$460 de la Canadian Inspecting and Testing Laboratories Limited. Il a plaidé non-coupable. L'enquête aura lieu mercredi prochain.

JEUNES FUGITIFS ARRETES

Les détectives Crawthers et Gagnon ont arrêté hier deux jeunes garçons, échappés de l'École Industrielle de Shawbridge, il y a trois semaines. Les fugitifs étaient dans une maison de la rue Dorchester, où l'un d'eux avait des parents. Tous deux seront renvoyés à Shawbridge aujourd'hui.

INCENDIE A MAISONNEUVE.

Le feu s'est déclaré hier après-midi dans les hangars à foin de M. Alphonse Labine, coin des avenues LaSalle et Notre-Dame, à Maisonneuve. Les pompiers de Maisonneuve furent appelés. Les dégâts sont évalués à \$500.

A LA COMMISSION DES INCENDIES.

Le commissaire Latulippe a enquêté hier sur l'origine de l'incendie qui dévasta le 14 courant le magasin de chaussures du nommé Abraham Schwartz, 1027, Boulevard Saint-Laurent.

On n'a pas pu trouver la cause du feu malgré de nombreux témoignages.

VERDICT DE "MORT ACCIDENTELLE"

"Mort accidentelle", tel est le verdict rendu par le Dr Chevalier, coroner pour le district de Saint-Jean, Québec, à l'issue d'une enquête sur la mort de W. T. Grase, No 4175 rue Dorchester-ouest.

On sait que Grase a été victime d'un accident d'automobile, durant la nuit de mardi à mercredi dernier, alors qu'il se rendait chez ses amis, en ce moment à l'hôpital Western, A. J. McRobie et J. P. Garvis, il était en route pour Rouse's Point, N.-Y.

ACCIDENT DE VOITURE

M. Moïse Martin, No 3111 boulevard Saint-Laurent et M. François Saint-Denis, No 1364 rue Saint-Hubert, descendant en voiture la rue Saint-Laurent, hier soir vers les 10 heures. Tout à coup le cheval, prenant peur, alla se heurter avec force sur une autre voiture stationnée devant l'hôtel Majestic. Le choc fut tellement violent que les deux occupants furent précipités sur le sol, où on les ramassa privés de connaissance.

Les deux blessés furent transportés à l'hôpital Général. Ils ont pu regagner leurs domiciles respectifs quelque temps après.

FRAPPEE PAR UNE VOITURE

Mme Louise Dion, âgée de 58 ans, No 461 rue Amherst, a été frappée hier soir, par une voiture, sur la rue Papineau.

Transportée à l'hôpital Notre-Dame par la voiture d'ambulance, les médecins ont constaté que Mme Dion souffrait de contusions à la jambe gauche, au bras, et qu'en outre elle avait une assez large plaie au cuir chevelu.

IL TOMBE DANS LE FLEUVE

Un jeune homme de 19 ans, Antonio Dubé, 91 rue Saint-Ferdinand, est tombé accidentellement, hier après-midi, dans le fleuve, en arrière de la "Dominion Flour Mills", et s'est noyé.

Aussitôt l'accident connu, le capitaine Massy, du poste No 17, fut chargé de procéder à des recherches, mais ce n'est qu'après deux heures de sondages que le corps a pu être repêché.

Le coroner ayant été informé de

l'accident, a permis le transport du défunt à son domicile.

EN BONNE VOIE DE GUERISON.

M. Emile Robillard et son fils Eugène, grièvement blessés au cours de la terrible collision qui eut lieu, il y a quelque temps, au coin des rues Atwater et Saint-Antoine, ont pu quitter l'hôpital Western. Ils sont maintenant chez des parents et en bonne voie de guérison.

SINGULIER ACCIDENT

M. Adolphe Gilbert, charretier, âgé de 18 ans, demeurant au No 285 de la rue Saint-Ambroise, a été victime, hier après-midi, d'un singulier accident. Il conduisait une voiture, et comme il arrivait pour tourner de la rue Saint-Ambroise sur la rue Decourcelle, il tomba sur le dos dans sa voiture.

SERVICE DE TRAINS D'ETE VIA CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Afin d'assurer un service tout particulier aux différents endroits de villégiature au bord de la mer et dans le bas Saint-Laurent, le chemin de fer Intercolonial fait les changements et additions suivants, au service déjà excellent fourni par les trains "L'Express Maritime" et "Ocean Limited", et qui prendront effet aux dates données plus bas :

ST LAWRENCE SPECIAL

Fera son premier voyage de la saison de Montréal à 8.30 p.m., vendredi, le 19 juin, et continuera le service tous les lundis, mercredis et vendredis suivants, pendant la saison. Ce train aura des wagons-lits directs pour le quai de la Rivière Ouelle (avec raccourciement direct pour le traversier de Murray Bay), la Rivière du Loup, Cacouna et Metis Beach.

Au retour, ce train partira de Metis Beach les dimanches, mardis et jeudis à 7.50 p.m., à partir du dimanche, 21 juin, avec wagons-lits directs de Metis Beach, Cacouna, Rivière du Loup et quai de la Rivière Ouelle (avec raccourciement direct pour le traversier de Murray Bay), arrivant à Montréal les lundis, mercredis et vendredis à 7.40 a.m.

SERVICE DE MURRAY BAY

Commencant avec le premier voyage de Montréal du "St. Lawrence Special", vendredi, le 19 juin, le double service de traversiers du quai de la Rivière Ouelle aux endroits de Murray Bay, entrera en vigueur; les voyageurs partant de Montréal dans la soirée, les lundis, mercredis et vendredis par le "St. Lawrence Special", dans des wagons-lits directs, et les autres soirs de la semaine par "Ocean Limited", arrivant à Murray Bay le lendemain matin à 7.45 a.m., et les autres soirs de la semaine par "Express Maritime" arriveront à Murray Bay le même soir à 7.00 p.m. Un wagon-salon sera ajouté à l'"Express Maritime" à partir du dimanche 21 juin, et les voyageurs pour Murray Bay y trouveront entière accommodation de Montréal à la Jonction de la Rivière Ouelle.

Au retour de Murray Bay, il y aura raccourciement de Murray avec l'"Express Maritime", allant vers l'ouest, en partant de Murray Bay à 7.45 a.m., et arrivant à Montréal à 6.30 p.m., le même jour. Un wagon-salon sera attaché à ce train de Sainte-Flavie à Montréal.

Il y aura aussi raccourciement avec le "St. Lawrence Special", départ de Murray Bay à 7.00 p.m., les mardis et jeudis à 7.30 p.m., les dimanches, arrivant à Montréal à 7.40 a.m., le jour suivant. Il y aura des wagons-lits directs du quai de la Rivière Ouelle à Montréal, attachés à ce train. Les autres soirs de la semaine le raccourciement se fera avec "Ocean Limited", arrivée à Montréal à 8.00 a.m.

SERVICE DE JOUR POUR LA RIVIERE DU LOUP, CACOUNA ET METIS BEACH

Pour l'accommodation des voyageurs qui désirent faire le trajet de jour, un wagon-salon sera ajouté à l'"Express Maritime" qui part de Montréal à 8.40 a.m. Ce wagon se rendra directement à Sainte-Flavie, partant de cet endroit pour le retour avec l'"Express Maritime" se dirigeant vers l'ouest; arrivée à Montréal à 6.30 p.m.

SERVICE LOCAL PAR L'"EXPRESS MARITIME", LE DIMANCHE SEULEMENT

Pour accommoder les voyageurs allant à des endroits entre Montréal et Lévis, le dimanche seulement, à partir du 21 juin, l'"Express Maritime", allant vers l'est, fera les arrêts suivants : Bagot, Saint-Eugène, Saint-Germain, Saint-Cyrille, Saint-Léonard Jct., Aston Jct., Daveluyville, Manseau, Villeroy, Laurier et Saint-Apollinaire, afin de laisser descendre les passagers venant de Montréal et pressés de ceux pour Lévis et gares à l'est de Lévis auxquelles ce train doit arriver d'après l'horaire.

L'"Express Maritime" allant vers l'ouest arrêtera aussi aux gares mentionnées plus haut, le dimanche seulement, à partir de dimanche, le 21 juin, pour laisser les passagers de Lévis et gares de l'est de Lévis et prendre ceux pour Montréal et les endroits à l'est.

LA MARQUE "YALE"

La manufacture de serrures et de clefs Yale and Parne, de Stamford, Connecticut, a présenté une requête demandant la jonction inter-coloniale contre Ernest Ferdinand Walker, de cette ville, et Stahl Schmidt et Reinhardt Gnaedinger, alléguant que les défendeurs, conjointement à la loi des patentes, emploient la marque de commerce Yale et manufacture des serrures et des clefs qui sont vendues comme venant de la manufacture de Stamford.

La requête a été prise en délibéré.

LE NETTOYAGE DES RUES

On a mis à l'étude, ce matin, chez les commissaires la question de nettoyer les rues au moyen de l'ancien de la ville, seront rapportés à ce sujet. L'échevin Lapointe a demandé qu'on lave ainsi son quartier et il se déclare enchanté qu'on s'en serve comme champ d'expérience. "Ce qu'il nous faut, dit-il, c'est de l'hygiène par l'eau."

NOUVEAU SCANDALE

ON AURAIT CONSTRUIT DANS L'EST UN EGOUT DE HAUTE FANTAISIE. — REMANIEMENTS IMPORTANTS DANS LE BUREAU D'HYGIENE. — VISITE DES COMMISSAIRES

Les commissaires auront bientôt devant eux le rapport de M. Janin sur l'égout de Notre-Dame de Grâce où on admet que la ville a payé en supplément pour un creusage dans le roc de 80 à 90,000 piastres, alors qu'il s'agissait de sable et de gravier. Le commissaire Côté admet qu'il y a eu du coulage, (il est spécialement chargé des travaux publics) et que son attention a été éveillée par les extras considérables que l'on demandait de la ville. Cependant les entrepreneurs, se fiant aux rapports des ingénieurs de la ville et peut-être ne sont-ils pas du tout à blâmer. On assure de plus que sur les ordres verbaux de certains surintendants des travaux, on a changé l'emplacement de l'égout ce qui ne peut se faire que sur l'ordre écrit de l'ingénieur en chef. Les rapports étaient faits par des ingénieurs qui ne sont plus maintenant à l'emploi de la ville, mais il est peu probable que Concordia soit volée car les entrepreneurs n'ont pas terminé leur travail et ont, en outre, de nouveaux contrats avec elle.

Mais voilà bien une autre affaire. On annonce un scandale dans la division Est, et ce qui complique l'affaire, c'est que le rapport sur l'égout, cause de tout le mal, est disparu en même temps qu'un ingénieur intéressé et qu'il est impossible de retrouver ce document. Ce peut être une coïncidence. On assure qu'une bonne partie de l'égout de l'Est est de la haute fantaisie de M. Côté annonce qu'il va mener une enquête sévère et que tous ceux qui pourraient avoir aidé à tromper les autorités de la ville peuvent se tenir pour dit qu'ils ne garderont pas longtemps leur place.

Les commissaires ont décidé à leur réunion d'hier après-midi, après un rapport conjoint du Dr Boucher, surintendant du bureau d'hygiène et de M. Nantel, surintendant de l'incinération, de mettre sous une même direction les inspecteurs de l'hygiène et de l'incinération — celle du chef de ce premier service. Il y avait quelque temps déjà que le Dr Boucher avait adressé aux commissaires une demande dans ce sens. Le chef immédiat des inspecteurs sera l'avenir M. Durocher.

Le docteur Boucher a ensuite demandé, ce qui lui a été accordé, l'engagement de quitter Montréal, numéraires pour joindre les quatre autres chargés actuellement du nettoyage des rues. Le Dr Boucher croit que, étant donné les développements pris par la ville, l'engagement de ces nouveaux employés est nécessaire, et le bureau accède à sa demande. Les inspecteurs des rues passeront désormais sous l'autorité du docteur Boucher, pour faire partie de la police sanitaire, de sorte que ces employés n'ayant qu'un seul chef ne pourront qu'être mieux dirigés.

VISITE DES COMMISSAIRES

Le maire et les commissaires ont fait hier après-midi l'inspection des travaux publics qui sont en voie d'exécution dans le quartier Hochelaga. Le représentant du quartier, l'échevin Chartrand, les accompagnait. Il en a profité pour faire aux commissaires quelques suggestions importantes qui seront prises en considération.

EXCURSION IDEALE

Les délégués montréalais à la convention des agents de publicité à Toronto ont décidé de quitter Montréal dimanche matin, à 9.00 a.m., par le train spécial du C. P. R. pour Prescott, où le train conduit ses passagers au bateau de la R. & O. pour Toronto. Durant quatre heures et demie, le bateau passe à travers les Mille-Iles, et si la température est belle, on ne peut faire de plus agréable excursion.

Le Montreal Ad Club et l'Association de Publicité de Montréal ont fait hier des efforts pour recruter cette délégation aussi représentative que possible et les autres hommes d'affaires intéressés à la publicité se mettront en communication avec les secrétaires de ces organisations afin de retenir leurs places.

A L'UNIVERSITE MCGILL

LE DR BIRKETT EST NOMME DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE.

A une réunion du bureau des gouverneurs de l'Université McGill, hier après-midi, le Dr H. S. Birkett a été nommé doyen de la faculté de médecine en remplacement du Dr F. J. Shepherd, démissionnaire.

Les gouverneurs ont reçu avec regret la démission du Dr Douglas McIntosh, professeur de chimie. A la fin de la prochaine session le docteur McIntosh prendra le poste de professeur de chimie à la nouvelle université de la Colombie Anglaise.

Le bureau avait l'intention d'ériger un nouveau gymnase contenant une salle d'exercices militaires si le gouvernement acquiesciant à ce plan. Or le ministre de la Milice n'ayant pas encore répondu, il a été décidé de ne construire qu'un gymnase, à moins que le gouvernement ne soumette un arrangement d'ici quelques jours.

Le gymnase sera construit avec les \$100,000 données par M. J. K. L. Ross.

Le poste de doyen de la faculté de droit est encore vacant et le bureau s'occupe de trouver un homme qualifié pour ce poste.

LETUDE DE LA GEOGRAPHIE.

Québec, 18. — La Société de Géographie de Québec a fait distribuer une série de livres de prix dans de nombreuses maisons d'enseignement de la ville à titre d'encouragement pour l'étude de la géographie.

LE SCANDALE FLEMMING

SEPT MARCHANDS DE BOIS JURERENT AVOIR SOUSCRIT DIFFERENTES SOMMES AU FONDS ELECTORAL, SELON UNE VIEILLE COUTUME. — LE PREMIER MINISTRE

Saint-Jean, N.-B., 18. — Sept marchands de bois ont juré, à la séance de la commission d'enquête, qu'ils ont donné de l'argent à la demande de M. Berry, M. P. Barbill à un montant de \$2,000; M. Walter Stevens, le gérant de la compagnie de pulpe Dominion, a fourni \$4,500; M. W. B. Snowball a fourni \$7,200; M. Angus Maclean a fourni \$15,000; Allan Ritchie a fourni \$4,500, et Hubert Sinclair a fourni \$3,000. Tous ont affirmé qu'ils n'ont pas souscrit au fonds électoral. M. Ritchie a juré que la souscription au fonds électoral des partis est une vieille tradition parmi les marchands de bois. Il a fait souscrire plusieurs gouvernements libéraux, pendant 25 ans, et il ne s'en plaint pas. M. Hubert Sinclair dit que M. Berry a parlé du fonds électoral, qu'il a fait un don volontaire et qu'il était heureux de le faire. Dans aucun cas, il n'a été prouvé que de l'argent a été arraché par des menaces. Tous les témoins s'accordent à dire que les contributions furent faites après le classement des terres. M. McLean pense que s'il n'avait pas donné une souscription pour le fonds électoral on lui aurait refusé le renouvellement de sa licence. Jamais, cependant, il n'a entendu dire que Berry était de même avec le premier ministre Fleming.

PASSEZ VOS VACANCES AU BORD DE LA MER

Quand vous cherchez un endroit où passer vos vacances d'été, est-ce que l'appel de la mer avec ses sables dorés, ses flots verts et ses douces brises ne vous attire pas? Sans doute, et ils sont peu nombreux ceux qui n'aiment pas l'océan. Or les chemins de fer Vermont Central et Grand-Tronc offrent une route incomparable vers la mer. Et vous aurez satisfaction au terme de votre voyage. New-London, située sur la côte du Connecticut, entre New-York et Boston, est un endroit idéal, avec bains de rессac, site splendide et excellent service pour séjour de vacances, à prix modiques. Taux spéciaux d'aller et retour et très bon service. On peut obtenir une brochure et réserver ses places en s'adressant à n'importe quel agent du Grand-Tronc ou au bureau des billets de la ville, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

LE SUPREME VOYAGE

L'AVIATEUR FRANCAIS JULIEN FELIX SE TUE EN ESSAYANT UN NOUVEL APPAREIL.

Chartres, France, 18. — Le Major Julien Félix, a été tué, hier, en faisant l'essai d'un nouvel appareil qui devait se redresser lui-même. A soixante pieds d'altitude l'aéroplane tourna sur lui-même et tomba. On ne connaît pas la cause de l'accident. On croit que l'aviateur, pour éprouver son aéroplane arrêta sa machine; au lieu de planer, l'aéroplane tomba à pic.

L'EMIGRATION ORIENTALE

Londres, 18. — D'après un message reçu de Vancouver, M. Henry H. Stevens, député fédéral, aurait déclaré qu'on s'était adressé au gouvernement anglais au sujet de l'immigration hindoue. Une enquête faite par la "Canadian Press" a dévoilé que toute la question de l'immigration asiatique au Canada est éteinte de point en point. Le gouvernement anglais et les gouvernements du Canada, de la Chine et des Indes ont entamé des pourparlers pour en venir à une entente.

UNE NOUVELLE CALE-SECHE

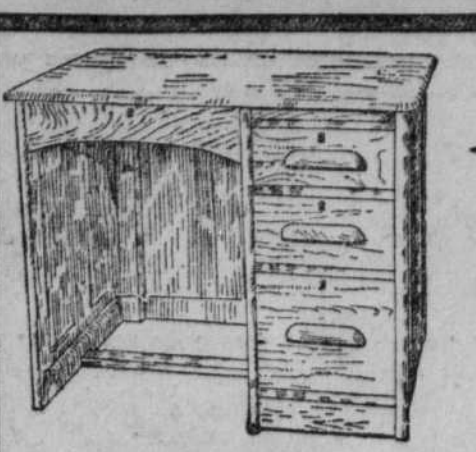
Ottawa, 18. — Le gouvernement demandera sous peu des soumissions pour la nouvelle cale sèche publique devant être construite à Esquimault, C.A., au prix de \$3,000,000. La cale sèche aura 1,100 pieds de longueur et ressemblera à celle de Québec. Elle pourrait être utilisée par les navires de la marine anglaise en cas de besoin et pourra loger les plus gros dreadnoughts.

FEU M. JOSEPH REMILLARD

Saint-Cuthbert, 18. — Dimanche dernier, 14 juin, est décédé à Saint-Cuthbert, à l'âge de 66 ans et 6 mois, M. Joseph Remillard.

Le défunt était universellement connu et estimé de tous les citoyens de l'endroit. Il était le frère de Mme Philippe Boisvert, de Montréal. Il s'est toujours distingué par sa grande charité envers les pauvres et les malades, et tous ses confrères sont unanimes à dire qu'il était un modèle de vertu.

Le service a eu lieu mercredi, parmi un grand concours de parents et d'amis qui ont pris part au deuil qui affecte grandement sa famille ainsi que toute la paroisse. A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.



Pupitres pour professeurs de tout fini et de toute grandeur. Pupitres de classe simples, doubles et combinés. Lits d'institutions faits en toutes largeurs et longueurs, matelas hygiéniques. Linoleums incrustés. Lièges unis très épais.

Nous invitons tout spécialement les autorités Religieuses et Scolaires à demander nos soumissions pour ameublements et fournitures en général. Nos modèles sont des plus variés et nos prix défient toute compétition.

Toute correspondance reçoit immédiatement notre meilleure attention.

Pour les commandes en dehors de la ville, notre voyageur se rendra personnellement sur demande.

Leroux, Daignault & Brault

Tél. Est 7330-7331 637-639 rue SAINTE-CATHERINE EST, coin Beaudry

Advertisement for Leroux, Daignault & Brault, featuring furniture and school supplies. Includes text: 'Ameublements Speciaux', 'Collèges---Couvents---Ecoles', 'Pupitres pour professeurs...', 'Nous invitons tout spécialement...', 'Toute correspondance reçoit...', 'Pour les commandes en dehors de la ville...'

Advertisement for 100 Terrains Donnés Gratuitement. Text: '100 Terrains Donnés Gratuitement', 'TOUS ET CHACUN DE CES LOTS VALENT \$50 ET PLUS', '1000 RAISONS POUR CELA', 'Aujourd'hui et les 3 jours qui suivront.', 'Nous donnerons un terrain de 25 x 100 à la personne qui nous procurera le nom d'une ou de plusieurs personnes qui achèteront un ou plusieurs terrains durant les trois jours qui suivront. Tant que durera cette grande vente de 3 jours de nos terrains de \$25.00, de \$35.00 et de \$50.00 à...

Advertisement for The Land Co. of Bargains. Text: 'THE LAND CO. OF BARGAINS', 'Chambre 705', '137 rue McGill, angle Saint-Paul', 'A une petite heure de trajet de Montréal.', 'La chance vous est offerte de vous procurer un terrain ou \$50.00 en quelques minutes.', 'Aucune offre semblable n'a encore été faite', 'Il y a mille raisons pour que vous fassiez un placement à la fois sûr et lucratif. Nous avons des terrains de 25 x 100 dans une ville ayant des manufactures, des maisons de commerce, des églises, des chemins de fer et à une faible distance de la cité de Montréal. Vous ne pouvez trouver de placement plus avantageux. Tout près des endroits où l'on peut toujours obtenir du travail. Durant cette vente, nous avons besoin d'agents honnêtes. Les chercheurs n'ont pas besoin de se présenter. Mais nous accorderons à quelques bons hommes de bons contrats, à salaire et à commission.

Advertisement for Ontario Carriage Works. Text: 'ONTARIO CARRIAGE WORKS', 'JOS. LEMAY, propriétaire', '50 RUE ONTARIO EST', 'TÉL. EST. 5958 MONTREAL', 'à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 358 rue Montclair, en la ville de Montréal, sur le territoire de la cité de Montréal, seroit vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. U. NORMANDIN, H.C.S., Montréal, 16 juin 1914.

Advertisement for Institut Dentaire Franco-Américain. Text: 'INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN', 'No 162 St-Denis MONTREAL', 'Nos dents sont très belles. Naturelles. Satisfactions garanties.', 'OXYGENE Chimiquement Pur pour Usage Médical. Broncho-pneumonie, Dyspnée, Syncopes, Crises Asphyxiques. Livré en cylindre avec inhalateur. Pharmacia Laurence, coin des rues Saint-Denis et Ontario. Tél. E. 1507.

Advertisement for Patentes. Text: 'PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT', 'En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION, 364 rue Université, Montréal.', 'PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 2583.—Edouard Goodwill, gérant des cités et district de Montréal, demandeur, vs. R. Lloyd-Jones, autres, des cités et district de Montréal, et mainteneur de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur, de comparaitre dans les mois, T. DEPATIE, député-protonotaire, ARCHAËL ET CHASSE, avocats des demandeurs. Montréal, 16 juin 1914.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Oh! l'âme des simples où la bonté habite, l'emplissant et l'éclairant toute, si bien que, toujours prête à l'appel, elle est héroïque tout simplement, sans même s'en douter!

Je suis encore émue de m'être penchée sur une petite âme bien modeste et bien humble qui ne sait rien dire de ce qu'elle sent, mais qui sans effort, d'un seul élan fait des choses admirables.

Elle est pauvre, ignorante, presque dans la misère. Son mari est malade sept mois sur douze et ils ont cinq jeunes enfants. Elle travaille beaucoup pour faire manger et tenir propre ce petit monde, et elle prend sur ses heures de repos pour faire des travaux de couture et de tricot.

Or, hier, elle me rapportait de l'ouvrage, et quand elle fut payée, je lui remis un paquet de vieilles hardes: — C'est ça qu'est un bel adon, madame! En fait, asteur, du butin cheu nous! Not famille est ben augmentée! — Ben, c'est rapport à ma soeur qu'est venue à la maison avec ses deux p'tits, pi un aut' qu'arrivé bébé. — Mais votre soeur, son mari gagnait bien sa vie, il me semble? — Vous l'avez donc pas su, madame? Y a péri dans l'accident de la carrière. V'là quasiment deux mois qu'j'ai été cri ma soeur à Valnel... elle était malade de chagrin et y zavaient pu de quoi pour vivre... Asteur on est tout ensemble et ça va pas trop mal... mais y va falloir trimer! — Oui, à l'hiver ce sera dur, j'ai peur, vous aviez déjà de la peine à vous en tirer! — Ah ben, pour ça, j'me fais pas d'mauvais sang! C'est l'affaire du bon Dieu! C'est lui qui dérange les choses mais on sait qu'est lui qui fait le rangement. J'fais ce que je peux, comme qui dirait mon devoir, comme le bon Dieu est ben meilleur que moé, ça le forcera pas de faire le sien quand ça s'ra son heure.

Je ne vous le cache pas, amis lecteurs, j'étais émue aux larmes et ravie de cette révélation de beauté pure.

C'était si beau, que je ne voulais pas lui dire tout de suite que la charité l'aiderait en attendant "l'heure du bon Dieu". J'aurais eu l'impression de voler une lumière, de ternir le miroir où Dieu doit se mirer avec tant de complaisance.

Je ne pus que lui répondre: — Ah oui, vous serez bête de votre charité! — Y a pas de quoi, j'pouvais pas faire autrement!

Ne "pouvoir faire autrement" que de diminuer les portions de chacun pour que tous aient du pain; ne "pouvoir faire autrement" qu'être sublime, voilà qui nous fait rougir de nos mesquineries prévoyances et de nos petits calculs!

Cette petite femme à qui je faisais l'annonce en me croyant charitable m'est tellement supérieure, que jamais je ne penserai à elle sans avoir le désir d'être "plus bonne" afin de lui ressembler... pourtant, hier encore, je me croyais bien au-dessus d'elle!

FADETTE.

La Croix-Rouge française

LE RÔLE PATRIOTIQUE DES FEMMES

Mme Andrée d'Alix vient de publier sur "Le Rôle patriotique des femmes" (Perrin) un ouvrage pour lequel M. Georges Goyau a écrit la préface suivante:

"Du foyer au champ de bataille": ainsi pourrait s'intituler l'oeuvre de Mme Andrée d'Alix. Elle nous montre un certain nombre de femmes s'imposant, tout comme les hommes, un service en temps de paix, afin d'être prêts, au jour terrible de la guerre, pour un besogne de soulagement, de réparation et de salut. Nous les voyons se préparer, étudier, se discipliner, agir. Le poète latin qui parlait des "guerres maudites" par les mères, bella matribus detestata, n'avait pas prévu qu'un jour des mères et des soeurs, silencieuses, mais actives, s'en iraient à proximité de mêlées sanglantes, pour se pencher sur les souffrants, les aider à dire "Amen" et souvent les guérir. Il convenait que l'effort féminin de la Croix-Rouge fut l'objet d'un livre qui en rappellerait le programme, qui en décrirait les premiers épisodes: nous avons ce livre désormais, grâce à Mme Andrée d'Alix.

Je voudrais qu'il tombât entre les mains de ces antimilitaristes passionnés qui soupçonnent ou paraissent soupçonner les officiers d'aimer dans la guerre une oeuvre de ravage et de mort. Entre les armées qui portent la mort et la Croix-Rouge qui, pour la repousser, plante ses tentes-hôpitaux, règne une très étroite union. Et dans beaucoup de Comités de cette bienfaisante Croix-Rouge, ce sont des femmes, ou des veuves, ou des filles d'officiers qui jouent le rôle instigateur et décisif. Elles dé-

pensent leurs forces, parfois leurs plus brillantes années, pour s'exercer à panser des plaies, à sauver des blessés, à organiser des infirmeries. Elles dirigent ainsi la lutte contre la mort: elles sont prêtes, leur outillage est prêt, pour cette façon de guerre où les femmes seront combattantes, et qui, de champ de bataille en champ de bataille, suivra comme à la piste l'autre guerre, la guerre homicide. Grâce à ces femmes, le régime de la charité s'installera, d'étape en étape, à côté du régime de la force: entre ces deux royaumes, entre la plaine où l'on se tuera et l'oasis de tendresse humaine où elles se prodigueront, à peine un repli de terrain dressera-t-il sa courte crête. Ainsi semble-t-il que, par la rapidité de leurs soins, par la promptitude de leur remède, elles veulent traquer la mort, comme la mort elle-même traque les hommes.

On donc ont-elles pris cet héroïque désir, si ce n'est au foyer de ces "traineurs de sabre", de ces "cannibales", de ces "buvants de sang" dont une certaine presse nous décrit emphatiquement l'humour cruel? Pour écrire ce livre, pour parler avec amour tant de merveilleuses aventures d'ambulances, Mme Andrée d'Alix elle-même, veuve d'un officier français, n'avait qu'à laisser entraîner son coeur et sa plume par le souffle de patriotisme, généreux et robuste, dont autrefois, dans l'intimité de sa vie, elle avait senti l'impulsion.

On prétendra pas, je pense, que l'élan des infirmières de la Croix-Rouge soit une protestation et une sorte de réaction contre ces carrières militaires dont elles ont vu, tout près d'elles, avec un affectueux enthousiasme, se succéder les étapes. Leur immense charité fut donc, bien plutôt, l'écolière, du militarisme; une autre vaillance forma leur vaillance. Sans se demander si dans un lointain avenir les guerres pourraient être évitées, elles acceptent, comme un fait d'expérience, l'éventualité d'une

LA LEÇON DE LECTURE

Monsieur Jean, vous lirez l'alphabet, aujourd'hui. J'entends encore ce mot qui faisait mon ennui. J'avais six ans, j'aimais les beaux livres d'images. Mais votre ces longs traits qui noircissent les pages. Ce n'était point ma joie, et je ne voulais pas. Pourtant, quand je voyais un peu d'écrit au bas des villes, des bateaux, des ciels aux blanches nues, J'étais impatient des lettres mal connues. Qui m'aurait dit le nom des choses et des lieux... Savoir est amusant, apprendre est ennuyeux! J'aurais voulu savoir et je n'ai jamais appris! Et, lorsqu'on me parlait d'alphabet, sans attendre. On qu'il trouva le livre effrayant, j'étais loin! Où? Qui le sait? L'enclous a plus d'un petit coin. Où, parmi le fenouil, le romarin, la mauve, Un enfant peut guetter l'insecte qui se sauve. Et se sentir perdu comme en une forêt... J'étais là, prêt à fuir dès que l'on m'y verrait!

Quand surgissait enfin l'aieul — avec son livre, Je glissais par des trous où nul n'eût pu me suivre, Et... cherche, bon grand-père, où l'enfant est niché.

Un jour, on me trouva dans un figuier perché; Un autre jour, prenant un bon moment la porte, J'entrai dans les grands blés du champ voisin, en sorte Que j'entendis ces mots derrière notre mur: — Il n'a pas pu sortir!

— En êtes-vous bien sûr? — Certes! le portail sonne et la muraille coupe! Et grand-père ajoutait: "Je l'attends à la soupe!"

Comme l'oiseau privé fuit, mais retourne au grain, Il fallait revenir, le soir, d'un ton chagrin, Dire à mon grand-papa: "Demain, je serai sage!"

Un jour — Monsieur l'oiseau, je vais vous mettre en cage, Dit le bon vieux, sévère, et vous n'en sortirez Qu'après avoir bien lu!

— Mais, mon grand-père... — Entrez!

J'étais pris par le bras comme un oiseau par l'aile! Nos poules, dans l'enclos, piquaient l'herbe nouvelle, Leur cabane était vide; on m'y fit entrer — seul, Et le livre s'ouvrit dans les mains de l'aieul!

Et que de fois les gens qui venaient en visite Me virent à travers la barrière maudite! Et tous riaient, disant: "Ah! le petit vaurien!" Ou: "Le joll pinson! Et comme il chante bien!" C'est qu'appuyant mon front aux losanges des grilles Il fallait tout nommer, lettres, accents, cédilles, Sans faute. Et la prison me fut bonne, en effet, Car, pour vite en sortir, que n'aurais-je pas fait?

JEAN AICARD.

guerre prochaine, et elles s'équipent. L'ensemble des misères qui créent la question sociale comporte deux catégories de remèdes: les uns, plus préventifs, visent à écarter ces débâcles, à en rendre impossible le renouvellement; les autres, palliatifs, ne prétendent qu'à en réparer les effets dans la mesure du possible. Il en est de même pour la guerre qui n'est parfois, d'ailleurs, que la résultante des conflits économiques, d'une sorte de question sociale entre nations; tandis que le pacifisme rêve d'en prévenir l'explosion, la Croix-Rouge, plus modeste, mais plus immédiatement efficace, se donne pour mission de ralentir, au-delà des champs de bataille, cette atroce course de la mort qui, volontiers, achèverait par la gangrène, par l'épidémie, les désastres inaugurés par les balles. Mais après le sifflement de la dernière balle, la Croix-Rouge dit à la mort: "Halte-là!" et les sollicitudes féminines, assidues près des lits de douleur, vont contraindre la mort à reculer et à s'éloigner du champ de triomphe où l'avait nécessairement appelée la discord des hommes. Voilà ce que font ces femmes, et voilà la victoire qu'elle cherchent, et que partiellement elles obtiennent.

Cette victoire — victoire qui sauve — fait s'incliner devant elles les chœurs les plus exaltés des autres victoires, de celles qui tuent. Ecoulez Rudyard Kipling, le poète de l'impérialisme anglais, s'interrompre dans ses chants du soldat pour célébrer un instant ces infirmières des trains de la Croix-Rouge dont la gloire pacifique fait à d'autres gloires une douloureuse escorte. Qui se souvient, écrit-il,

des tentes alignées (Dans le cristal du soir les cimes des montagnes lointaines?) Le tintement des lasses de fer et le noble rire pitoyable. Et les visages de nos soeurs et la poussière couvrant leurs cheveux? Qui de nous se souvient des malins ou du train suivant les ravines (Au dessus de la plaine déserte dans un petit nuage éclatèrent les obs) Et les wagons de la Croix-Rouge, brûlés de soleil, avançant lentement le long de la ligne aux ponts gardés, Et les visages de nos soeurs, penchées anxieuses aux portières? Qui se souvient des midis et des convois à travers le marché (Poussière corps roulés dans une couverture, sans drapeau, suivis par les mouches?) Et le peloton d'honneur traînant les pieds, et la paulette, et la soif Et le visage de nos soeurs et la gloire brillant dans leurs yeux? Braves, attendant l'issue des batailles, libres et vénérées dans les camps. Patientes, prudentes et joyeuses dans les villes assiégées, dans les villes infestées. Celles-ci ont tout enduré, jusqu'à l'heure où sonna le repos. Pauvres petits corps ravagés, ah! si légers à mettre en terre! (1).

De longs mois d'apprentissage, durant les années de paix, préparent ces heures d'endurance; la façon dont un certain nombre de femmes consentent à s'y plier nous atteste combien vont s'amplifiant, dans les

(1) Geneviève Ruxton, "Revue hebdomadaire", 7 mars 1914.

consciences féminines, les exigences du devoir social. On parle beaucoup des droits de la femme, et je ne nie pas qu'on ait raison quelquefois, souvent même peut-être. Mais pour l'intérêt du féminisme, il serait désastreux que l'on retomblât dans la même méprise à laquelle donna lieu, en 1789, la proclamation des "Droits de l'homme", et que l'arrogance avec laquelle la notion du droit tend naturellement à s'étaler, reléguant dans l'obscurité et même dans l'oubli la notion de devoir. Le spectacle que nous donne la Croix-Rouge française nous fait pressentir ou constater des revendications féminines d'un ordre nouveau: les lèvres sur lesquelles elles s'ébauchent sont généralement peu familières au langage juridique, et quand ces femmes s'es-sayaient à parler de leurs droits, c'est avec je ne sais quel de timide, et c'est un univers qui réclame la permission, l'autorisation de remplir tous leurs devoirs. Les droits qu'elles souhaitent ne sont pas destinés à les protéger ni surtout à les armer contre leurs semblables; les droits qu'elles souhaitent, c'est le droit de servir, le droit de se donner.

"Laissez-moi servir, laissez-moi donner mes forces comme j'ai donné mon âme." Voilà un engagement qui, depuis un quart de siècle, a souvent retenti dans notre France; lorsqu'on arrachait les religieuses aux malades qu'elles soignaient, aux enfants qu'elles instruisaient, à la cellule où elles souffraient pour autrui, elles interrogeaient leur Dieu pour lui demander par quel raffinement de mortification elles se voyaient contraintes, elles, servantes, à accepter de esser leurs devoirs; et lorsqu'elles protestaient au nom du droit, le droit qu'elles invoquaient n'était pas seulement le leur, c'était aussi le droit des autres, le droit pour leur prochain d'être soigné, instruit, assisté.

"Laissez-nous servir, permettez-nous de nous dévouer", disent à leur tour, aujourd'hui, des générations de femmes et de jeunes filles; elles ont reconnu, elles ont, j'allais dire, inventé pour elles-mêmes une nouvelle série de devoirs; et elles revendiquent la possibilité d'accomplir ces devoirs. Il y avait, au fond de leurs consciences, un curieux et noble malaise, le malaise d'être heureuses. Au fond de ces coupes où elles eussent pu, comme tant d'autres, boire l'égoïste joie de vivre, elles pressentaient un goût de lie, et cette joie leur paraissait malsaine. La souffrance d'autrui, la misère d'autrui faisait tâche dans leur coin de ciel; et leurs yeux étaient trop ouverts pour que leurs coeurs demeurent fermés. Et l'on vit plusieurs d'entre elles s'en aller dans les patronages, s'essayer à coloniser les quartiers ouvriers, porter Dieu aux tout petits, avec l'espoir de le faire aussi connaître aux plus grands. C'est à cette façon d'entrer dans le monde que l'idée du devoir social les conduisit.

L'an dernier, des circonstances survinrent où la patrie, d'une voix irréfutable, réclama des jeunes gens certains surcroûts de sacrifice. On vit alors ces jeunes filles et ces femmes aspirer à prendre leur part de la besogne nationale, à remplir en quelque mesure un service public. La perspective de s'enrôler, ce cas échéant, dans les cadres auxiliaires de l'armée, et de rendre ainsi disponibles, pour la défense même du sol, toutes les énergies masculines, obséda plusieurs de ces consciences. Elles laissaient, d'ailleurs, aux pouvoirs compétents le soin de se prononcer sur l'opportunité d'un pareil rêve. Mais ce qu'elles voulaient avec précision, ce qu'elles attendaient avec impatience, c'était qu'on leur formulât certains devoirs nouveaux dont elles sentaient confusément l'urgence, devoirs corrélatifs à ceux dont les hommes étaient assumés la charge. Il y avait pour les hommes un excédent de dette sociale: elles voulaient, sur leur propres épaules, supporter un peu de ce poids.

A l'Action sociale de la femme, le "cercle d'études patriotiques pour jeunes filles" mit en discussion les questions suivantes:

1. Quels changements la loi de trois ans va-t-elle causer dans la famille? Quels sont vos devoirs envers vos parents, envers vos frères et vos soeurs, envers les domestiques? Ce sera ici le cas de poser ces trois questions: Quels devoirs ai-je envers leur âme, leur bien-être, leur intelligence?

2. Quels changements la loi de trois ans va-t-elle apporter dans les professions de ceux qui vous entourent? Quels moyens avez-vous d'en adoucir les conséquences?

3. Quels changements la loi de trois ans va-t-elle apporter dans notre vie civile et dans celle de vos frères?

4. Où vos parents vous emmèneront-ils en temps de guerre? Serrez-vous à la campagne ou à la ville?

Quels sont vos devoirs dans l'un ou l'autre cas? Comment vous y préparer? S'il n'y a pas de guerre, quels services pouvez-vous rendre en vue d'une meilleure organisation de la société à la campagne ou à la ville?

Pour aider à résoudre ces problèmes, Mme Andrée d'Alix était là; et le programme d'action qui, dans ce petit groupement, s'ébauchait avec son concours, fut le point de départ de ces causeries du Foyer, qui forment la première partie de ce livre. Les auditrices de l'Action sociale aimèrent à lire dans ces causeries que, parallèlement à leurs offres de dévouement, indéfinies encore sur leur destination, il existait une oeuvre qui, d'urgence, demandait qu'on se dévouât, et que cette oeuvre c'était la Croix-Rouge.

A son tour, le Congrès Jeanne d'Arc, tenu à l'Institut catholique de Paris en mai 1913, par l'initiative de Mlle Mangeret, consacra toute une séance à l'étude de cette question: les Femmes et le patriotisme. Mme la Comtesse d'Haussonville, présidente de la Société de secours aux blessés militaires, présidait cette séance: elle y rappela avec émotion ces heures de l'Année terrible, durant lesquelles, dans l'hôpital installé au Grand-Hôtel, elle se mit à faire la cuisine, à la demande des médecins, et put ainsi contribuer, pour sa bonne part, sous le nom de "madame la cuisinière", au rétablissement des malades.

Tant aux auditrices de l'Action sociale qu'aux auditrices du Congrès Jeanne d'Arc, la Croix-Rouge apparut comme possédant d'austères séductions pour répondre à l'impatient frémissement des coeurs. Les coeurs cherchaient où aller; en quête de concours, elle était là qui, de son côté, attendait et appelait. Elle possédait des organismes très souples; elle exhibait l'infinie variété de ses besoins, réquerant une infinie variété d'aptitudes; et ce qu'il y a de discipline dans son fonctionnement était plus attrayant qu'effrayant pour les bons vouloirs féminins, jaloux de faire leurs preuves par l'enthousiaste acceptation d'une contrainte. On sentait que, tout comme l'armée, elle se tenait en haleine, et qu'à fin d'être experte pour sa brève et dramatique mission des heures de guerre, elle s'égrégait, peu à peu, en grande puissance de sauvetage, capable de faire face à l'imprévu de toutes les grandes détresses publiques, de celles qui laissent après eux les tremblements de terre, de celles que les inondations multiplient sur leur passage. C'était de regarder la Croix-Rouge pour constater que ses ambitions mêmes la rendaient très exigeante pour ses collaboratrices, et qu'elle se présentait comme une sévère école de dévouement. Et par une réaction légitime contre snobisme facile de certaines attitudes "sociales", commandées par la mode plutôt que par le coeur, c'était justement cette sévérité de la Croix-Rouge qui tentait de nombreux coeurs, et qui les captivait, et qui les retenait.

Pour se donner à la Croix-Rouge, pour y besogner il ne suffit pas de bonnes intentions, il faut quelque chose qui parait être moins et qui, pourtant, est plus et beaucoup plus: le long effacement des exercices manuels, nécessaires à l'habituation de la future infirmière, l'ardente des études techniques, la prosaïque familiarité avec certains blanchissages, avec certains nettoyage d'instruments chirurgicaux, la pratique constante et joyeuse, inconnue, anonyme, de toutes sortes de travaux matériels qui ne mettent pas directement en contact avec le malade, avec le mourant, l'âme attirante pour l'âme généreuse et qui, cependant, s'imposent pour que ce malade soit congrûment soigné.

Demeurer fidèle au poste en mortifiant carrières, satiétés et dégoûts, c'est bien, mais la Croix-Rouge réclame davantage encore. Elle envoie ses infirmières vaquer à telle besogne de ménage, loin du chevet de ces patients auxquels elles amèneraient, dans un moment d'absence, un sourire, un peu de pain, une prière; elle leur donne ce détachement suprême qui les fait s'arracher à leur malade, à la fugitive et encourageante chaleur de son regard ou de son merci, pour expédier le trantran des corvées obscures, indispensables. Les impulsions les plus apostoliques doivent ainsi capituler, à certaines heures devant les nécessités du travail collectif: le sous-arrait de dévouement qui s'opère ces femmes et ces jeunes filles doit être dirigé, gouverné jusqu'à ce que d'elles il fasse des rouages; elles sont comparées pour une oeuvre com-

mune, elles sont des parties d'un tout, et c'est par cette multiplicité de tous ces actes de subordination, c'est par cette dépense d'active docilité que s'accomplit l'oeuvre dont Mme Andrée d'Alix nous retrace les admirables résultats. Mme la Comtesse d'Haussonville publiait naguère un livre attachant sur la charité: on pourrait commenter ce livre de page en page, par l'histoire de toutes les initiatives de la Croix-Rouge et des recueils laborieux où se mit l'action future, par l'histoire de tout ce qui se voit dans l'oeuvre de la Croix-Rouge et de tout ce qui ne s'y voit pas.

"Je veux vivre ma vie": vous avez surpris, parfois, sur les lèvres de certaines héroïnes de roman, cette impérieuse formule par laquelle l'individualité féminine se pose en souveraine, prête à divorcer d'avec la société, plus prête encore à divorcer d'avec le conjoint, dès la minute où la société, dès la seconde où le conjoint apparaissent comme une gêne. Voilà le point d'arrivée d'un certain féminisme qui ne connaît pas la notion de droit et qui la déprave. Mais lorsque des âmes de femmes obéissent à cette préoccupation primordiale d'épanouir aux dépens même de leur bien-être leur notion du devoir, ne met parfois l'équivoque: "épanouir sa vie", prend un tout autre sens. Épanouir sa vie, cela veut dire, pour chacune d'entre elles, la mettre en harmonie avec la vie de toutes les autres, dans un cadre de travail commun.

Georges GOYAU.

NOTRE ALBUM

Telle femme gâche les coeurs comme elle gâche les chiffons.

Jules LEMAITRE.

Nous souffrons beaucoup du peu qui nous manque et nous jouissons peu du beaucoup que nous avons.

SHAKESPEARE.

La crainte des sols ne doit pas empêcher de traiter gravement ce qui est grave.

Le bon style est dans le coeur: il vaillait pourquoi tant de femmes disent et écrivent comme des anges sans avoir appris ni à dire, ni à écrire.

Le plus grand miracle de l'amour, c'est de guérir de la coquette.

LA ROCHEFOUCAULD.

L'abus des serments est un constant aveu de l'insuffisance des promesses.

RECETTES

1. — SOUPE JULIENNE AU RIZ. — Pelez et tranchez en tranches bien minces 1 carotte, 1 poireau, 2 pommes de terre, ajoutez 2 cuillères à soupe de persil haché. Mettez ces légumes dans une marmite, couvrez-les avec deux pintes d'eau chaude, ajoutez 3 cuillères à table de riz bien lavé ainsi qu'un quart de litre de lard gras, sel, poivre, et laissez cuire 1 heure 1/4. Le potage fait avec soin est délicieux et hygiénique.

III. — NAVETS A LA CREME. — Prendre les navets, 1 ou 2 suivant leur grosseur, les éplucher, les faire blanchir, les remettre dans une casserole, les couvrir d'eau chaude, ajouter 2 cuillères à table de beurre, une pincée de sel et une pincée de sucre, les faire cuire vivement. Pendant ce temps faire une petite sauce blanche avec 2 cuillères à table de beurre, 2 cuillères à table de farine, et 1 tasse 1/2 de lait chaud, laisser cuire dix minutes, assaisonner de sel, poivre et muscade, y mettre les navets lorsqu'ils sont cuits, les chauffer dix minutes, les dresser dans un légumier, saupoudrer de persil haché et servir.

IV. — CHARLOTTE RUSSE A LA RHUBARBE. — Faire dissoudre 1 cuillère 1/2 à table de gélatine dans un quart de tasse d'eau froide. Ajouter à une tasse de confiture de rhubarbe chaude, ce qui permettra à la gélatine de se dissoudre complètement puis faire refroidir. En ajoutant un peu de raisin sultana et des oranges et citrons confits, en faisant cuire la rhubarbe, cela lui donnera un goût très fin. (Pour six tasses de sucre, 3-4 de tasse de raisin sultana, 3-4 tasse de fruits confits mélangés). Ajouter à la tasse de confiture de rhubarbe, le jus d'un demi citron. Battre une tasse de crème double, la sucrer d'une demi-tasse de sucre. Mélanger la rhubarbe refroidie et la crème puis verser ce mélange dans un moule garni de doigts de dames. Mettre prendre au frais.

Dans une plus large sphère, on se rendait compte, à mesure que les jours passaient, que des complications étaient survenues, là aussi, qui réclamaient des têtes habiles et de fortes mains. La perte de Calais avait irrité et attristé le pays. On en voulait à la reine. C'était ce maudit mariage étranger, disait-on, dont on s'était toujours méfié, qui était la cause du malheur. Philippe, en dépit de ses promesses, avait brouillé le pays avec la France: c'était ce qui avait poussé à l'assaut des forts anglais; cela et la persécution qu'il avait toujours allumée et qui toujours recommençait quand il était dans le pays, contribuaient à exciter contre la reine, à Londres, un ressentiment que ne calmaient ni la nouvelle de sa grossesse, ni ses tentatives pour reprendre les forts. Lorsque Guisnes tomba trois semaines après, l'incendie fut bien près d'éclater.

Un soir, Dick Kearsley parut dans le hall avec un énorme éplâtre sur le front. Il lança un coup d'oeil si farouche à ceux qui le regardaient que personne n'osa l'interroger; mais, un peu plus tard, Guy le trouva derrière lui comme il montait dans sa chambre.

(A suivre)

FEUILLETON DU DEVOIR

LA TRAGÉDIE DE LA REINE

par Robert-Hugh BENSON

TRADUCTION DE H. FRILLEY

52

(Suite)

Dick grommelait.

— On n'épargnera pas les peines, observa Guy.

— Des peines! fit Dick d'un ton cassant. Et à quoi serviront ces peines? La trahison a pris Calais et la trahison seule la reprendra.

La remarque avait du sens. Calais était tombée avec une rapidité peu naturelle, avec un minimum de résistance encore plus étrange.

— Sa Grâce était levée ce matin à six heures, reprit Guy, et à sept heures, milord Cardinal était auprès d'elle.

Dick avança dédaigneusement la lèvre et mit son menton sur ses mains.

— On dit qu'elle en aura le coeur brisé, ajouta l'autre.

Dick ne bougea pas et ne répondit rien.

Tom Bradshaw entra un instant après, et dit qu'il y avait, en bas, un serviteur de Lambeth avec une lettre. Fallait-il le faire monter, ou Master Mantou voulait-il descendre? La lettre devait être remise en mains propres.

Guy descendit; et après avoir dit au serviteur d'attendre, il emporta la lettre dans un parloir et la lut. Elle était de Mgr Priuli.

"Master Mantou, disait le prêtre, je ne comprends rien à votre affaire. Elle est très compliquée et me semble assez importante. J'ai essayé, sans résultat, de me servir des moyens ordinaires. Je crois qu'il doit y avoir une clef, et naturellement nous ne la possédons pas; et, sans clef, il m'est absolument impossible de comprendre. Ce doit être un mot, d'une certaine longueur, ou la même lettre ne se répète pas, du moins si on a em-

ployé la méthode habituelle. Si vous connaissez par hasard un mot que Master Brownrigg portait sur lui, ou si vous possédez de lui une baguette, un papier, un objet quelconque, envoyez-le-moi. Il portait probablement le mot sur lui; sinon, c'est un mot facile à retenir. J'en ai déjà essayé une centaine, mais sans résultat. Cependant, je ne désespère pas encore. Les mots de cette nature ne sont pas très nombreux. J'ai là un petit livre que j'en ai fait il y a un an, car, comme je vous l'ai dit, c'est mon passe-temps. Je me demandais à l'instant même si ce serait un mot latin. C'est ce qui arrive quand ceux qui écrivent sont de nationalités différentes, comme dans le cas présent. J'ai essayé de tous les mots qui me sont venus à l'esprit, entre autres les noms de ceux qui ont pris part au complot, mais sans succès.

La lettre n'était pas signée. Guy était surpris du calme et de l'empressement de celui qui écrivait, étant données les circonstances où se trouvait l'Angleterre. Cette façon dont Mgr Priuli déchiffrait les documents par passe-temps lui semblait bien originale. Quant à la demande, Guy était dans l'impossibilité d'y répondre. Il ne se rappelait point avoir jamais vu Stephen porter une baguette. On n'avait pas le moindre fil conducteur et les mots servant de clefs devaient certainement exister par

centaines. Il répondit quelques lignes, disant qu'il ne possédait rien qui pût servir à éclaircir l'affaire, donna la note au serviteur et remonta dans le parloir qu'il trouva vide. Dick venait de partir.

Depuis son entrevue avec Mgr Priuli, Guy était émerveillé de la pénétration qu'il avait trouvée chez cet homme. Son propre caractère, qu'il ne connaissait lui-même qu'à moitié, avait été analysé devant lui avec une précision surprenante et convaincante. Confusément et avec toute sorte d'hésitations, Guy avait raconté son histoire, en relatant de temps en temps à des questions qui lui semblaient tout à fait hors de propos. Alors, le prêtre était resté silencieux pendant une minute. Puis, d'une voix parfaitement indifférente et tranquille, il avait donné son diagnostic.

Le pénitent apprit qu'il avait péché contre la lumière. Dieu lui avait accordé le don précieux de la sympathie, et il ne l'avait pas compris, ou plutôt il avait désiré d'autres vertus qui n'étaient point à sa portée; et pour les acquérir, il avait sacrifié celles qu'il possédait déjà! C'était là, lui dit le prêtre, une des tentations les plus subtiles du mauvais esprit. Certains hommes naissent durs, insensibles, résolus, égoïstes. Ce sont ceux qu'on dit destinés à gouverner. Lui n'était pas de ceux-là, et il avait essayé de l'être. D'autres sont, par

nature, pitoyables, sensibles et doux. Et le pénitent appartenait à cette classe. A ceux-là Dieu ordonne d'aimer et de servir. Quand un homme essaye de sortir de sa nature pour en prendre une autre, il renie ses belles qualités; cet homme-là devient, comme dans le cas présent, brutal et passionné. Il avait, pour stimuler son action, le feu de celui qui aime, sans la force de celui qui gouverne.

Quant à la faute commise dans la circonstance en question, Monsieur n'avait presque rien dit. Il avait parlé d'inquiétude, d'ambition, de générosité mal comprise, dévouée. Il avait fait remarquer que le péché, devant Dieu, ne consistait pas à avoir livré Stephen à la justice; cet acte, inspiré par d'autres motifs, aurait pu être un sacrifice admirable, agréable à Dieu; le péché consistait dans le désir de vengeance, l'orgueil blessé, la folle ardeur de se faire valoir qui avaient accompagné cet acte.

Brusquement, le prêtre s'était arrêté.

— Quant à la faute, avait-il repris avec son léger accent étranger, je vous dirai simplement que la miséricorde de Dieu est infiniment plus grande. Votre douleur et le changement qui s'est fait dans votre esprit prouvent que cette miséricorde vous a visité. Vous vous êtes détecté vous-même, n'est-ce pas? Fort bien, maintenant, il faut aimer Dieu. La perfection pour vous, mon fils, est

dans la voie où vous avez déjà commencé à marcher. Votre ambition a été tuée par l'amour. Veillez à ce qu'elle ne ressuscite pas. Il faut avoir de la tendresse, maintenant; tendresse pour votre Sauveur que vous avez crucifié, tendresse pour votre prochain que vous avez offensé, tendresse pour vous-même que vous avez méprisé. Demandez le don des larmes. Si vous éprouvez une répulsion pour quelques-uns de vos frères, attachez-vous à découvrir leurs vertus, et, comme vous-même l'avez dit, soyez simple. Acceptez avec résignation ce que Dieu vous envoie et faites bravement ce qu'il vous demande. Dites pour votre sainte pénitence les litanies du saint Nom de Jésus, et réécoutez la chaque jour, à genoux, pendant une semaine.

Au moment où il s'assit dans le canot qui devait le ramener chez lui, Guy avait capitulé devant ce prêtre subtil qui le connaissait mieux qu'il ne se connaissait lui-même. Il y avait, dans ce qu'il avait entendu, différentes choses qu'il ne comprenait pas encore très bien; cependant il les acceptait comme je reste. Cet homme en savait plus que lui.

Ce sentiment de l'habileté du prêtre lui demeurait encore tandis qu'il considérait l'indéchiffable du document. La tâche semblait désespérée. Mais y avait-il énigme trop compliquée pour Mgr Priuli?

LA VIE SPORTIVE

JACK LAVIOLETTE CONTRE ANCTIL A DELORIMIER

Ces deux intrépides chauffeurs se livreront une lutte acharnée dimanche prochain. — Des courses honnêtes. — Jack motocycliste.

Anctil qui a joué un rôle si brillant dimanche dernier au Parc Delorimier aura un adversaire digne de lui lors des prochaines courses. Jack Laviolette a en effet mis sa machine à point et il ne peut s'attendre à une lutte sensationnelle entre Jack au volant de sa Mercer et Anctil à celui de sa petite Ford blanche qui semble glisser sur la piste, ou plutôt voler. Ce sera entre les deux chauffeurs un duel à outrance. Il y aura au moins un autre coureur dans l'épreuve, et peut-être deux, de sorte que le public verra un spectacle passionnant au possible au Parc Delorimier. Laviolette aura cependant besoin de se surpasser pour vaincre Anctil car ce dernier a montré dimanche qu'il est un maître de première force au volant d'une automobile. L'on ne sait pas encore quels sont ceux qui s'aligneront avec Anctil et Laviolette, mais ce seront des hommes capables de leur faire une belle lutte.

L'INAUGURATION DU NOUVEAU CLUB-HOUSE DU CLUB CHAMPETRE

Elle aura lieu le 1er juillet à Montréal Est, et un grand banquet en marquera le succès. — 300 cartes d'invitation ont été émises à \$3 chacune. — Appel aux membres.

L'inauguration du chalet du Champêtre, à Montréal-Est, s'approche de plus en plus de la date à laquelle elle a été fixée. Comme on le sait, elle doit avoir lieu le 1er juillet. Elle sera marquée par un grand banquet le soir à 8 heures, lequel réunira les personnalités dominantes de notre meilleure société. Les officiers du Champêtre ont émis trois cents cartes, donnant droit d'assister à ces grandes agapes. De nombreuses invitations ont été lancées; ceux qui seraient désireux d'assister à la consécration, pour ainsi dire du nouveau local du Champêtre, feraient bien de retourner maintenant un billet d'acceptation, sans attendre à la dernière minute. Il est évident que sur 600 membres, qui constituent la grande famille du Champêtre, il s'en trouvera bon nombre, qui n'auront pu se procurer de cartes, et qui auront de cuisants regrets de ne s'en être pas procurés.

LE MEETING D'AVIATION ATTIRERA UNE FOULE TRES CONSIDERABLE

LES DEMANDES DE BILLETS D'ADMISSION AFFLUENT AUX BUREAUX DU NATIONAL SPORTING CLUB. — LINCOLN BEACHEY EMERVEILLERA LE PUBLIC MONTREALAIS, LES 27 ET 28 JUIN.

A peine la nouvelle que Lincoln Beachey allait venir à Montréal était-elle publiée dans les journaux, que des demandes nombreuses de billets d'admission parvenaient aux bureaux du National Sporting Club, qui n'a pas craint de risquer un montant considérable pour amener ce Pégoud américain à Montréal. Comme nous le faisons remarquer un Montréalais qui le vit à l'oeuvre l'an dernier à Frisco, Beachey est un aviateur dont l'audace est incalculable et dont les mouvements en plein air tiennent à la fois de la témérité et de la science consommée de l'aviation. M. Thomas Edison, le grand électricien, le félicite publiquement de ses belles ascensions lors d'un meeting tenu récemment à Los Angeles, Californie.

Le nombre en étant strictement limité à 300, les membres devraient se hâter, par devoir, de les retirer sans délai. Le banquet sera donné à Montréal-Est, et sera couronné d'un immense succès. Nous pourrions donner la liste des invités dans quelques jours.

Comme les officiers du Champêtre n'ont rien épargné pour donner à ses membres un luxueux club-house, muni de toutes les commodités modernes et de tout le confort possible, ceux-ci ont maintenant une excellente occasion de leur témoigner leur gratitude et leur satisfaction de la tâche qu'ils s'étaient imposée, et qu'ils ont su mener à aussi bonne fin. Comme l'entente et l'harmonie ont toujours été quelques-unes des vertus dominantes, pratiquées au Champêtre, on peut s'attendre à ce que notre appel ne soit pas adressé en vain à tous les membres et partisans de la grande et populaire association de Montréal-Est.

Le président Sammy Lichtenhein, des Royals, n'a pas encore décidé de transférer Joe Yeager aux clubs mineurs. Le médecin qui traite actuellement notre vétéran trouve qu'il pourra se remettre au travail sous peu, et Sammy croit qu'il n'est que juste de donner une chance à Joe de se remettre. Le nouveau gérant Howley est en négociations avec un joueur de l'Université de Brown du nom de Walsh, et considère qu'il a de grandes chances de retenir ses services. Le club Troy veut avoir les services de Cunningham.

LE MEETING D'OTTAWA

LE STEEPLECHASE A ETE REMPORTE PAR LUCKOLA. — LES SECONDS CHOIX AUX HONNEURS.

Ottawa, 18. — Luckola a gagné le steeplechase d'hier à une cote de faveur. Voici les résultats des épreuves: 1ère course, \$400, 6 furlongs: 1 Bursar, 109, Halsey, 6 à 1, 3 à 1, 3 à 1; 2 Sur Launcelot, 91, Knight, 16 à 5, 3 à 5; 3 Marion Galety, 110, Goldstein, 3 à 1, 8 à 5, 4 à 5. Temps, 1:16 1/5. Tom Flanagan, Booser, Battle Song, Howard, Breast Plate, Oakland Sad, Howard Legov, Sir Melvin, Amberite, Sati ont aussi couru.

LES ROYALS GAGNENT A LA NEUVIEME

UN RALLIEMENT DE NOS HOMMES DANS LA DERNIERE REPRISE DONNE LA VICTOIRE AU CLUB MONTREAL PAR 8 A 7. — FLYNN FRAPPE EN TEMPS OPPORTUN.

Providence, 18. — Les Royals ont échappé à la défaite, hier après-midi, en comptant sept points dans la neuvième reprise. Le résultat final fut de 8 à 7. Inutile de dire que la partie semblait perdue et que seul le grand ralliement de la dernière manche sauva les visiteurs.

Bill Bailey, qui lançait pour Providence, perdit contrôle de ses balles dans la reprise finale et les hommes du gérant Howley en profitèrent pour se sauver d'une défaite trop humiliante, car à ce moment le score était de 7 à 1, et trois coups furent frappés en lieu sûr. Les supporters des Grays demandèrent alors au gérant Donovan de sortir Bailey de la boîte, mais "Don" resta sourd aux prières des "fans" jusqu'à ce que le résultat fut de 7 à 6 et que deux des Royals eurent pris leur but. Bentley remplaça alors Bailey, mais Flynn, le frapper suivant, envoya la balle assez loin pour permettre aux deux coureurs d'entrer au "home". Mason fut frappé avec force dans les quatre premières reprises, mais prit son aplomb dans la cinquième et tint ses adversaires en échec jusqu'à la fin.

Table with columns: Ab, R, H, Po, A, E. Rows for Montreal and Providence players like Deiningner, Purlert, Kippert, etc.

MARSHALL, DU CLUB WINDSOR, SE DISTINGUE

Marshall, du club Windsor, a remporté les honneurs de la soirée d'hier en faisant le plus grand nombre de points dans les trois parties.

Table with columns: Ab, R, H, Po, A, E. Rows for Marshall, Windsor, and other players.

NATIONAL-QUEBEC

Ces deux clubs se rencontreront samedi pour la première fois cette saison. — La joute aura lieu dans la vieille capitale.

Les équipiers du National partiront demain soir pour Québec où ils joueront samedi contre les hommes du gérant Dérome. Cette rencontre entre ces deux clubs sera la première de la saison et tout porte à croire qu'elle sera fort contestée. Les joueurs de la Vieille Capitale n'ont pas été heureux jusqu'ici mais ils ne sont pas quant à eux négligeables et les "Habitants" de Maisonneuve devront se bien comporter s'ils tiennent à remporter une nouvelle victoire.

LES JOUTES D'HIER

Table with columns: LIGUE INTERNATIONALE, LIGUE NATIONALE, LIGUE AMERICAINE, LIGUE FEDERALE. Rows for various cities like Montreal, Toronto, etc.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Table with columns: LIGUE INTERNATIONALE, LIGUE AMERICAINE, LIGUE NATIONALE, LIGUE FEDERALE. Rows for various cities like Cleveland, Washington, etc.

MARSHALL, DU CLUB WINDSOR, SE DISTINGUE

Table with columns: Ab, R, H, Po, A, E. Rows for Marshall, Windsor, and other players.

LES MASCOTTES PRENDRONT-ILS LES DEVANTS?

LES MASCOTTES PRENDRONT-ILS LES DEVANTS? Les Mascottes, tout glorieux d'avoir battu l'athlétique dimanche et de s'être placés à une demi-partie des leaders, vont faire l'impossible pour remporter une autre victoire retentissante, qui les placera sur un pied d'égalité avec les Athlétiques, qui ont mené jusqu'ici la marche dans la ligue de la Cité. Seulement, les équipiers de Gannon, avec la meilleure volonté du monde, réussiront-ils à dicter aux gens du "Bout" leur volonté? Nous en doutons.

28ième PELERINAGE ANNUEL

A SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE DU SACRE-COEUR. Les 23 et 24 Juin 1914. Un train partira de Montréal à 7 heures 20 a. m., le 23 juin. Pour le retour, les billets sont bons sur tous les trains du 25 juin.

PELERINAGE DE SAINT-PIERRE A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE PAR LE PACIFIQUE CANADIEN LE SAMEDI 20 JUIN 1914. Départ de la Gare Viger, 9.30 p.m., 10 p.m., 10.30 p.m. Un wagon réfectoire sera attaché à chaque convoi.

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

Table with columns: LIGUE INTERNATIONALE, LIGUE NATIONALE, LIGUE AMERICAINE, LIGUE FEDERALE. Rows for various cities like Montreal, Toronto, etc.

LE CIRQUE RINGLING BROS

Avec la grande représentation de SALOMON ET DE LA REINE DE SABA. 1250 ACTEURS, 735 CHEVAUX, 300 DANSEUSES. Portes ouvertes à 1 et à 7 heures p.m.

PARC DOMINION

Le Parc Dominion, l'attraction de la saison. Jardin Zoologique de Whiteom, La Création, Les Plongeurs de Walker, Le Motordrome, Le Monde des Merveilles de Hamilton, Fanfare Vander Meerschen.

MAHMOUD VA COMBATTRE POUR LA COUPE DUBONNET

Paris, 17. — Depuis longtemps on ne parle en matière de lutte que du Turc Mahmoud, ce combattant si réputé, qui n'a jamais luté en France et nombreux sont ceux qui ont réclamé la présence de cet illustre athlète dans un de nos grands tournois.

LA PREMIERE DE LA N.L.U. A MONTREAL

LA SAISON LOCALE DE LA VIEILLE LIGUE SERA INAUGURÉE SAMEDI PROCHAIN AU TERRAIN DU MILE-END. — ROSEDALE CONTRE SHAM-ROCK. La prochaine joute de la N.L.U. à Montréal, sera jouée samedi prochain, au terrain du Shamrock, alors que le Rosedale sera aux prises avec l'équipe Irlandaise. Le Shamrock a vaincu le Cornwall samedi dernier mais les directeurs de l'association du Mile-End connaissent la valeur de l'équipe torontoise et aussi, ils ont décidé de renforcer leur club afin de triompher des hommes de Fred Thompson.

INVENTAIRE EN CAS DE GUERRE

Berlin, 18. — Le 1er juillet prochain, on procédera en Allemagne, pour la première fois, à un inventaire de tous les produits emmagasinés dans les boulangeries, les milneries, les brasseries, ainsi qu'à des denrées alimentaires, ainsi qu'à des recensement des chevaux, des bœufs, des voitures et autos, des tramways, de la batterie, etc. On sait que toutes ces mesures ont pour but d'établir une statistique exacte des ressources en prévision d'une mobilisation.

LA "FETE DES PRODUITS DE L'ERABLE" SERA CELEBRE PAR LE CHEMIN DE FER GRAND TRONC.

Le premier juillet ayant été proclamé "Fête des produits de l'érable", les chemins de fer Grand Tronc et Grand Tronc Pacifique, par suite d'un arrangement avec le gouvernement de la province de Québec, distribueront des échantillons de sucre d'érable dans tous leurs wagons-buffets, ce jour-là. Il sera aussi fait un étalage spécial de produits de l'érable au Fort Garry, à Winnipeg, et à d'autres hôtels du Grand Tronc. Le sucre d'érable sera présenté en boîtes blanches à reliefs dorés, avec la marque bien connue du Grand Tronc, les armes du gouvernement provincial et la feuille d'érable. Les boîtes porteront l'inscription: "Pour l'augmentation et l'amélioration des produits de l'érable dans la province de Québec." Une brochure, préparée par les autorités provinciales, décrira les divers procédés par lesquels passent les produits de l'érable, de l'arbre à notre table.

LE CENTENAIRE DE LA PAIX

Le programme des fêtes qui auront lieu en 1915

Le mouvement produit pour la célébration des cent années de paix entre l'Empire Britannique et les Etats-Unis s'est rapidement manifesté au Canada, dans la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, et ceci indique clairement que les fêtes publiques qui auront lieu en 1915, auront un plein succès et seront d'un grand poids dans la cause de la paix internationale.

Depuis la formation de l'Association canadienne du centenaire de la paix en 1912, quatre circulaires ont été publiées. Le No 1 contenait, avec une copie de la notice convoquant à une première assemblée qui fut tenue à Ottawa le 4 juin 1912, les noms des membres du Comité général nommé à cette réunion. Le No 2 donnait un sommaire de propositions soumises à l'Association par un grand nombre de Canadiens marqués et dont plusieurs avaient été incorporées dans le programme général. Le No 3 contenait le rapport d'une réunion du Comité général tenue le 11 février 1913, et le No 4 établissait les propositions détaillées passées à une conférence tenue en mai 1913 à New-York et à laquelle les représentants de la Grande-Bretagne, de l'Australie, de Terre-Neuve, de la ville de Gand, des Etats-Unis et du Canada, étaient présents.

Depuis la publication de cette dernière circulaire, un grand travail d'organisation a été accompli au Canada et aux Etats-Unis, un grand nombre de centres, dans lesquels la célébration doit avoir lieu au printemps et dans l'été de 1915, ont été désignés. De plus, on remarque une grande augmentation parmi le nombre des membres de l'Association, et il semble à propos non seulement de faire part du progrès, mais de nommer ceux qui sont entrés dans les rangs.

Les propositions générales émises par les comités réunis comprennent quatre points principaux: — 1. Erection de monuments et autres souvenirs commémoratifs de longue durée. 2. Services d'actions de grâces dans les églises. 3. Propagande éducative dans les écoles et les Universités. 4. Réjouissances publiques dans certains centres.

1. Monuments et autres souvenirs de longue durée.—Un grand nombre de propositions ont été soumises pour l'érection de souvenirs de longue durée, différents sports seront organisés, courses ou joutes sur l'eau, feux d'artifices, spectacles et autres divertissements d'un caractère local.

Chaque centre comprendra non seulement la cité dans laquelle la fête sera célébrée, mais les villes voisines, les villages et les municipalités couvrant une surface considérable. Il est entendu que les excursions seront organisées et que des congés seront accordés pour les jours de célébration.

On propose qu'un orateur canadien soit envoyé dans les principaux centres américains et un orateur américain dans les principaux centres du Canada.

COMITE EXECUTIF
Président, sir Edmond Walker, C.V.O., D.C.L., L.L.D., F.R.S.C.; secrétaire honoraire, major C. F. Hamilton; trésorier honoraire, C. Camble, Esq.; secrétaire organisateur, E. H. Scammell, F.C.I.S.; Thon. S. Barker, M.P., l'hon. juge L.P. Brodeur, L.L.D., George Burn, Esq., l'hon. R. A. Dandurand, K.C., L.L.D., l'hon. R. F. Farquhar, D.S.O., W. M. German, Esq., M.P., l'hon. sénateur Robert Jaffray, l'hon. W. L. Mackenzie King, C.M.G., M.A., Ph. D., l'hon. sir Alex. Lacoste, K.C., D.C.L., L.L.D., Travers Lewis, Esq., M.A., K.C., D.C.L., C. A. Magrath, Esq., l'hon. juge en chef sir Wm. Mulock, K.C.M.B., l'hon. sénateur Geo. H. Perley, M.P., l'hon. sénateur Pope, K.C.M.G., C.V.O., Elias Rogers, Esq., Albert Sévigny, Esq., M.P., l'hon. Clifford Sifton, K.C., l'ad. M. F. H. Torrington, J. C. Walsh, Esq., W. G. Weichel, Esq., M.P.

HOPE CHAMBERS
OTTAWA, CANADA
(Communiqué)

2. Services d'actions de grâces dans les églises.—Il a été décidé de réserver un dimanche pour les services particuliers d'actions de grâces dans toutes les églises de l'Empire Britannique et des Etats-Unis. La date fixée est le 14 février 1915. Le traité de Gand, quoique signé la veille de Noël 1814, ne fut ratifié par les Etats-Unis que le 17 février 1815, et n'entra en vigueur qu'à cette date, de sorte que, le 14 février 1915, sera le dimanche le plus près du centenaire de la ratification. Il est à espérer que les services de ce jour, comprenant les lectures du dimanche, seront consacrés à la considération des bienfaits qui ont été accordés aux deux grandes nations durant cent années de paix. La plupart des lettres de félicitations ont été reçues des pasteurs de diverses églises et ceux-ci ont promis leur coopération active à cette partie de la célébration.

3. La propagande éducative.—Le caractère le plus important de toute la célébration sera le départi aux enfants et l'on doit faciliter toutes les branches d'enseignement du Canada de l'aide qu'elles ont vromis d'apporter à l'exécution de ce mouvement. Les points suivants comprennent les principales résolutions qui ont été arrêtées par le Comité exécutif canadien. De plus amples détails seront donnés en temps opportun.

(a) La préparation d'une série de bulletins ou brochures relatifs aux divers traités avec les Etats-Unis, les événements qui ont amené ces traités, les négociations qui ont eu lieu et les résultats généraux qui ont été obtenus.

(b) La publication d'une brochure donnant les résultats de la longue paix, et faisant ressortir les efforts qui, de temps à autre, ont été nécessaires pour la conservation de cette paix.

(c) Des arrangements pour un échange d'émissions entre les villes des cités, des villes et des villages du Canada avec les cités, les villes et les villages des Etats-Unis où ces lieux portent des noms identiques.

(d) La préparation et la publication d'un programme général pour toutes les écoles qui prendront part à la célébration dans les centres où elle aura lieu, et contenant des détails sur les parades appropriées à ces fêtes.

(e) La préparation de tableaux et empreintes reproduisant la signature du traité de Gand ou d'autres événements historiques, à l'usage de toutes les écoles du Canada.

(f) La publication d'un recueil de réclatations et de chants patriotiques, avec musique, à l'usage des écoles, ou se rapportant à la célébration générale. Ces réclatations et chants formeront une brochure particulière qui seront ajoutés à un recueil antérieur.

(g) Disposition des essais de concours dans les écoles, préparés pour des degrés différents.

4. Réjouissances.—Suivant les présentes indications, des divertissements particuliers seront organisés à peu près dans une centaine d'endroits au Canada, et commencent

L'ÉTAT DES RÉCOLTES

EVALUATION PRELIMINAIRE DES SUPERFICIES CONSACREES AU CANADA AUX PRINCIPALES RECOLTES DE CEREALES.

Ottawa, 18.—Un bulletin publié hier par le Bureau des Recensements et Statistiques donne des évaluations préliminaires des superficies consacrées, au Canada, aux principales récoltes de céréales, ainsi que des rapports sur leur état basés sur ceux qui ont été envoyés le 1er juin, par ses correspondants agricoles. Ces rapports disent que dans les Provinces Maritimes le retard du printemps a fait reculer l'époque des semailles. Dans les provinces d'Ontario et de Québec, l'état du grain est généralement satisfaisant, en dépit d'une longue période de sécheresse; cependant, en beaucoup d'endroits les prairies commencent à souffrir des effets de cette sécheresse. On rapporte que dans l'ouest l'état des récoltes est généralement favorable, quoique la pluie serait bien accueillie, spécialement au Manitoba et dans le sud de l'Alberta.

La superficie totale consacrée au blé, en Canada, est provisoirement estimée à 11,203,800 acres, soit 188,800 acres de plus qu'en 1913. La superficie consacrée au blé de printemps est estimée à 10,230,500 acres, soit 185,500 acres de plus qu'en 1913, et l'on s'attend à ce que la superficie à moissonner en blé d'automne soit de 973,300 acres, soit 3,300 acres de plus que l'an dernier. On évaluait la superficie en avoine à 10,811,000 acres, contre 10,434,000 acres l'an dernier, soit une augmentation de 377,000 acres. L'orge recouvre 1,604,000 acres, soit 9,000 acres de plus que l'année dernière, et le seigle 1,170,000 acres, contre 119,300 acres l'an dernier. La superficie couverte par le foin et le trèfle est évaluée à 8,206,000 acres, contre 8,169,000 acres en 1913.

Dans les trois provinces du nord-ouest, Manitoba, Saskatchewan, l'Alberta, la superficie totale du blé est évaluée à 10,247,400 acres, contre 10,036,000 acres en 1913; celle de l'avoine, à 6,086,000 acres, contre 5,792,000 acres en 1913; celle de l'orge à 1,041,000 acres, contre 1,025,000 acres en 1913. Ces chiffres représentent une augmentation de 211,400 acres pour le blé, de 294,000 acres pour l'avoine et de 16,000 acres pour l'orge; ou une augmentation totale de 511,400 acres pour les trois récoltes, relativement à 1913. La superficie du blé au Manitoba, est un peu moindre que l'an dernier: 2,788,000 acres, contre 2,804,000 acres en 1913. En Saskatchewan, la superficie sous blé est de 5,848,300 acres, contre 5,720,000 acres; et dans l'Alberta elle est de 1,611,400 acres, contre 1,512,000 acres l'an dernier. Le premier juin, l'état des récoltes agricoles, suivant une échelle dans laquelle 100 représente la promesse d'une pleine récolte, était très favorable. Voici quels en sont les points: blé d'automne, 79; blé de printemps, 93; seigle, 89; pois, 92; grains mélangés, 93; foin et trèfle, 90; alfalfa, 88, et prairies, 90.

Pour ce qui concerne la température, d'ici au temps de la moisson, soit égale à la température moyenne qui a régné des dernières années, 1910-1913, les pour cents ci-dessus représentent la promesse de rendements égaux à la moyenne des quatre années passées pour le blé de printemps, l'orge et le seigle; un rendement de 1 p.c. inférieur pour l'avoine; et un rendement inférieur de 2 p.c. pour le blé d'automne.

LE CIRQUE DES FRERES RINGLING
Tous ceux qui visiteront la ménagerie des frères Ringling, lundi et mardi prochain, pourront voir un animal habituellement apprivoisé et jouer le spectacle du scalpel, ainsi que le spectacle du roi Salomon et le nom de l'animal en question. Denman opère sur quarante et un patients différents, pesant de une à sept tonnes. Comme tous les médecins, il a sa trousse qui renferme un ballon de coton, servant dans les cas de maux d'oreilles, trois aunes de toile pour bandages, un cabanon bâti de planches d'étable, sept caques de pilules aussi grosses que des pommes, une seringue d'une dimension semblable à un extincteur chimique servant dans les incendies, deux cueillères ressemblant à des pelles pour administrer les pilules ou les potions, un récipient contenant 50 gallons d'eau chaude. —Aucun médecin de famille n'a encore accordé autant d'attention à ses patients que le Dr Denman. «Chaque fois qu'un homme meurt», dit-il avec philosophie, «c'est un bon débarras, mais quand un éléphant disparaît, l'événement équivaut à une perte de plusieurs milliers de dollars.»

Chez les éléphants, les maux de dents sont très fréquents. On les guérit en y appliquant un morceau de tabac à chiquer. Le remède radical consiste en l'extraction des dents. Jusqu'ici les forgerons du cirque n'ont pu inventer des tenailles capables de les arracher. Le Dr Denman les extrait en y appliquant un étou à chaud à une corde qui tirent une tonne employées. La dent est extraite, et l'éléphant s'en va à son écurie manger des pistaches.

UNE PROMOTION AU C. P. R.
M. T. R. Hanev, assistant du commissaire des assurances et des taxes, et de l'expert des réclamations pour les lignes de l'Est du C. P. R., vient d'être nommé expert supplémentaire des réclamations pour cette division et devra dans le futur tout son temps à ces emplois.

M. Hanev est entré au service de la compagnie en 1897 à Toronto, comme commis dans le département légal. En 1901, il vint à Montréal, occuper la position de commis en chef dans le bureau de M. N. S. Dunlop, au département des assurances et des taxes. Depuis 1910, il était assistant du chef de ce bureau.

UNE LARGE BLESSURE

LE PAQUEBOT "KAISER WILHELM II" EST FRAPPE AU FLANC PAR L'INCEMORE AU EN QUITTANT SOUTHAMPTON.

Southampton, Angleterre, 18.—Le paquebot Kaiser Wilhelm II, qui quittait Southampton un peu avant midi, hier, pour New-York, avec mille passagers, est à l'ancre, ce matin, au large de Netley. Il a été frappé par l'Incemore, et porte au flanc une large blessure.

L'Incemore, beaucoup plus petit que le Kaiser Wilhelm, est entré au port. Sa proue est fortement endommagée. La collision a eu lieu dans la Manche, à treize milles au sud du phare Nab, dans un épais brouillard. Les officiers du Incemore déclarent que, à cause de la brume, leur navire était presque arrêté.

Les deux capitaines ont fait leur possible pour éviter la collision, mais la courte distance qui séparait les deux navires lorsqu'ils s'aperçurent rendit vains leurs efforts, et l'Incemore frappa le Kaiser Wilhelm à tribord.

La force du choc fit plier l'avant du Incemore, qui s'enfonça, tout de même dans le côté du Kaiser Wilhelm. Les officiers du Incemore croient que le Kaiser a été frappé complètement en dessous de la ligne de flottaison.

Les deux navires demeurèrent l'un à côté de l'autre, jusqu'à ce qu'on fut certain que ni l'un ni l'autre n'étaient en danger immédiat. Ils partirent alors pour Southampton.

La cale d'avant du Incemore fut bientôt remplie d'eau; mais la cloison étanche empêcha l'eau d'aller plus loin. Le navire pencha en avant, et de telle sorte qu'on pouvait voir, en dehors de l'eau, la moitié de son hélice. Il revint cependant au port sous sa propre vapeur.

L'avant du Incemore a été déchiré sur douze pieds de longueur. Londres.—Le bureau de Londres de la North German Lloyd, à qui le Kaiser Wilhelm appartient, a publié, ce soir, la déclaration suivante: «A trois heures et demie, cet après-midi, le navire "Kaiser Wilhelm II" a été frappé par le "Incemore" dans un brouillard, à dix milles au sud-est de la pointe Sainte-Catherine.

Le Incemore a frappé le Kaiser Wilhelm à angle droit et l'a déchiré sur une grande longueur. Les cloisons étanches du Kaiser Wilhelm l'ont empêché de couler, en arrêtant l'eau qui ne put pénétrer dans plus d'un compartiment.

Dès que le brouillard s'était élevé, le capitaine Dahl avait fermé toutes les cloisons étanches de son navire, afin d'être prêt à tout événement. Le "Kaiser Wilhelm" a un tron en dessous de la ligne de flottaison, à peu près au milieu.

On ne connaît pas encore l'étendue des dommages. Après s'être arrêté une demi-heure, le Kaiser est revenu à Southampton. Personne n'a été blessé. Il n'y a pas eu de panique à bord des deux navires. Le capitaine Dahl a décidé de revenir au quai, afin de faire examiner son navire par des plongeurs.

Le Kaiser Wilhelm portait 152 passagers de première, 188 de seconde et 700 de troisième. L'équipage se compose de 640 hommes.

PACIFIQUE CANADIEN

MONTREAL TORONTO DETROIT CHICAGO

Nouveau Service par Trains Rapides

Vingt-trois heures de bien-être et de confort. Compartiments—Bulet—Bibliothèque—Chairs d'Observation—Chairs-dortoirs—Odéon—Wagon-lits pour Touristes—Chairs à Manège sur The Canadian via Canadian Pacific, Windsor, and Michigan Central.

The Canadian No. 21
Dép. MONTREAL 5.45 a.m. 10.00 p.m. ET.
Ar. TORONTO 5.40 p.m. 7.35 a.m. "
Ar. WINDSOR 12.18 a.m. 2.00 p.m. "
Ar. DETROIT 11.35 p.m. 1.30 p.m. CT.
Ar. CHICAGO 7.45 a.m. 9.05 p.m. "

BUREAU POUR BILLETS
141-143, rue St-Jacques, Mais 5125
Hôtel Windsor
Gares Windsor et Place Viger

PACIFIQUE CANADIEN

Service Trans-Atlantique

LIGNE DE LIVERPOOL
Lake Manitoba 23 juin
Empire of Britain 25 juin
Virginia 27 juin
Virgiana 29 juillet

LIGNE D'ANVERS
Nouveau service de première classe directement au Continent (Anvers). Excellente accommodation de cabines et 3ème classe.
Tyrolia 20 juin
Hathorn 22 juin
Et tous les 15 jours suivants
Pour taux et dépôts s'adresser à l'agent ou à M. W. WEBB, Edifice Dominion Express, Montréal.

CANADIAN PACIFIC

EXCURSION DE COLONISATION AU NOUVEL ONTARIO

Dép. 25 juin, retour 25 juillet
Portland, Old Orchard, Kennebunk
En vigueur le 22 juin
Dép. rue Windsor 9.00 a.m.
En vigueur le 20 juin
Dép. rue Windsor 9.00 a.m. 9.05 p.m.
Wagon-salon et wagon-lit directs.

BUREAUX DES BILLETS: 141-143, St-Jacques
Tél. 501, Mais 5125
Hôtel Windsor, Gares Place Viger et de la rue Windsor

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

"INTERNATIONAL LIMITED"
Le train d'un service supérieur du Canada quitte Montréal à 9.00 a.m., arrive à Toronto à 4.30 p.m., Detroit 9.55 p.m., Chicago 8.00 a.m., tous les jours.

EXPRESS DE NUIT
Quitte Montréal 10.20 p.m., arrive à Toronto 7.30 a.m., Detroit 1.53 p.m., Chicago 9.25 p.m., tous les jours.

LA ROUTE PAR LE LAC ET VOIE FERREE POUR L'EST CANADIEN
De Toronto à 11.15 a.m., les lundis, mercredis et samedis, via le Grand Tronc jusqu'à Sarnia, puis la Northern Navigation Co. jusqu'à Port William et de là par le Grand Tronc Pacifique vers les endroits de l'Ouest Canadien.

LONDON PARIS

VIA LIVERPOOL
LAURENTIC 20 Juin
TEUTONIC 27 Juin
MEGANTIC 4 Juillet

PRIX POUR LIVERPOOL
SECONDE LE STEAMER
De \$92.50 1ère classe; \$50, 2ème classe
Faites venir brochures et horaires gratis
Bureaux de la Compagnie
115 rue Notre-Dame Ouest
au six agents locaux

WHITE STAR DOMINION LINE

UN ARTICLE DE Me LABORI SUR LE CANADA

Dans son numéro de mai, "Je sais Tout" a publié la fin de l'article que Me Labori a écrit spécialement pour ce journal, sur ses impressions lors de son voyage au Canada l'été dernier, où il était délégué pour prendre part à la convention du barreau américain à Montréal.

L'éminent avocat, dans des colonnes pleines d'intérêt, raconte aux lecteurs de "Je sais Tout" les diverses péripéties du voyage qu'il a accompli à travers notre pays sur la ligne du Pacifique Canadien, pour laquelle il a forces louanges.

Il se dit émerveillé de la progression rapide du Canada et confiant dans sa prospérité future. Il donne une description intéressante des villes de l'Ouest et de la masse imposante de la chaîne des Rocheuses qu'il a traversée dans sa partie la plus pittoresque. Il a aussi une très fluette appréciation de sir Wilfrid Laurier qui lui fit les honneurs d'Ottawa au cours de sa visite dans cette ville.

Me Labori termine en disant qu'il se félicite à ces courtes notes pouvaient engager quelques-uns de ses compatriotes à aller par-delà l'Atlantique modifier la notion un peu trop sombre qu'il se fait parfois de l'Amérique et de ses habitants.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs, car ils donnent leurs annonces.

PAQUEBOTS LES PLUS GRANDS ALLAN LINE ROUTE CANADIENNE

3 Départs par Semaine, via le Saint-Laurent.

De A LIVERPOOL De A GLASGOW
Québec Calgarian 18 juin 16 juil. Montréal Hesperian 20 juin 18 juil.
Montréal Tumbian 23 juin 21 juil. Montréal Corsican 27 juin 25 juil.
Québec Albatros 2 juil. 30 juil. Montréal Granmanian 3 juil. 1 août
Montréal Victorian 7 juil. 4 août Montréal Scandinavian 11 juil. 8 août

POUR LE HAVRE ET LONDRES
De Montréal Scotian 21 juin 26 juil.
De Montréal Corinthian 21 juil. 2 août
De Montréal Ionian 12 juil. 16 août
De Montréal Sicilian 19 juil. 23 août

POUR CABINES RESERVEES, BILLETS, ETC. S'ADRESSER AUX BUREAUX LOCAUX OU AGENCES LOCALES
H. & A. ALLAN, THOS. COOK & Fils, 530 Ste-Catherine O.
2 rue St-Pierre, 675 Ste-Catherine W. H. HENRY, 286 rue St-Jacques.
Ouest, MONTREAL. HONE et RIVET, 9 Boulevard St-Laurent.

ÉGOUTS

AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour la construction d'égouts dans les rues ou sections de rues ci-dessus mentionnées de la Cité de Montréal, savoir: —

AVENUE AVONMORE, (ci-devant 1ère Rue), de l'Avenue Clanranald au Montréal Park & Island Railway, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). RUE BEATTIE, de la rue Notre-Dame à 190 pieds vers le nord, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce).

PLACE BELFIELD, de 170 pieds est de la rue Coolbrooke à 205 ouest de la rue Coolbrooke, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). AVENUE BOURRET, (ci-devant 6ème Rue), de l'Avenue Clanranald, au Boulevard Décarie, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). RUE BRENNAN, de la rue Prince à la rue Anne, (Quartier Sainte-Anne). RUE CHOMEDY, de la rue Saint-Luc à la rue Sherbrooke, (Quartier Saint-André).

AVENUE CLANRANALD, (ci-devant Avenue Molson), au Chemin de la Côte Saint-Luc, à l'Avenue Plamondon et le long de l'Avenue Plamondon, (ci-devant 8ème Rue), de l'Avenue Clanranald à l'Avenue McLynn, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). RUE CLOSSE, de la rue Saint-Luc à la rue Sherbrooke, (Quartier Saint-André).

RUE COMTE, de la rue Saint-Marc à l'Avenue Atwater, (Quartier Saint-André). RUE COOLBROOKE, (ci-devant rue Saint-Charles), du Chemin de la Côte Saint-Luc, au Chemin Queen Mary, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). RUE COOLBROOKE, (ci-devant rue Saint-Charles) du Chemin de la Côte Saint-Luc à l'Avenue Monkland, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). RUE COOLBROOKE, (ci-devant rue Saint-Charles), du Chemin Queen Mary à l'Avenue Bourret, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce).

CHEMIN DE LA COTE SAINT-LUC, du Montréal Park & Island Railway à l'Avenue Marcell, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). CHEMIN DE LA COTE SAINT-LUC, de la rue Coolbrooke à l'Avenue Marcell, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). CHEMIN GREMAZIE, (ci-devant Chemin de la Côte Saint-Laurent), du Boulevard Saint-Laurent à l'Avenue Henri-Julien, (Quartier Saint-Denis).

RUE CUVILLIER, de la rue Nolan, à 657 pieds vers le sud, (Quartier Hochelaga). RUE DARLING, du nord de la rue Rouville à la rue Stadacona, (Quartier Hochelaga). BOULEVARD DECARIE, (ci-devant Boulevard Monkland), du Chemin Queen Mary à l'Avenue Bourret, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce).

BOULEVARD DECARIE, (ci-devant Monkland), du Chemin Queen Mary au Chemin de la Côte Saint-Luc, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). AVENUE DEGARE, de l'Avenue Western, à la rue Sherbrooke, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). RUE DE LA BELTRIE, de la rue DeRocheblave, à 121 pieds ouest de l'Avenue Mercier, (Quartier Longue-Pointe).

AVENUE DUPUIS, (ci-devant 5ème Rue), de l'Avenue Clanranald à la rue Coolbrooke, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). AVENUE DUPUIS, (ci-devant 5ème Rue), de la rue Coolbrooke au Boulevard Décarie, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). RUE FORT de la rue Saint-Luc, à 147 pieds au nord de la rue Comte, (Quartier Saint-André).

AVENUE GATINEAU, de l'Avenue Troie au Chemin de la Côte des Neiges, (Quartier Mont-Royal). AVENUE GIROUARD, (ci-devant Avenue Plateau), de 340 pieds sud de la rue Sherbrooke à 72 pieds vers le sud, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce).

GRAND BOULEVARD, de la rue Sherbrooke au Chemin de fer Canadien Pacifique, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). AVENUE GREY, de 100 pieds sud du Chemin de la Côte Saint-Antoine, à 700 pieds vers le sud, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). AVENUE GREY, de l'Avenue Western à la rue Sherbrooke, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce).

AVENUE HARVARD, de la rue Sherbrooke à 90 pieds sud du Chemin de la Côte Saint-Antoine, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). AVENUE HARVARD, du Chemin de fer Canadien Pacifique à la rue Sherbrooke, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). AVENUE KING EDWARD, de 72 pieds nord de l'Avenue Terrebonne à l'Avenue Monkland, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce).

RUE LACASSE, de la rue Richelieu à 255 pieds vers le sud, (Quartier Saint-Henri). PLACE LUCIE, de 200 pieds ouest de la rue Coolbrooke, (ci-devant rue Saint-Charles), à 202 pieds est de la rue Coolbrooke, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). AVENUE MADISON, de 150 pieds nord de la rue Windsor à 180 pieds nord de l'Avenue Terrebonne (ci-devant Ave. des Pins), (Quartier Notre-Dame-de-Grâce).

AVENUE MADISON, de la rue Sherbrooke au Chemin de fer Canadien Pacifique, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). AVENUE MARIETTE, de l'Avenue Terrebonne à l'Avenue Monkland, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). RUE SAINT-MATHIEU, de la rue Dorchester à 253 pieds vers le sud, (Quartier Saint-André).

AVENUE MAYFAIR, de l'Avenue Terrebonne à la Petite Rivière Saint-Henri, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). RUE MENAL, de la rue Britannia à 100 pieds vers le sud, (Quartier Sainte-Anne). AVENUE MINTO, du Chemin de Lachine, en Haut, (maintenant rue Saint-Jacques), à la rue Guérin (ci-devant Crawford) et le long de la rue Guérin de l'Avenue Minto à 85 pieds vers l'est, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce).

AVENUE MONKLAND, de l'Avenue Mayfair, à 118 pieds est de l'Avenue Westminster, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). RUE MONSABRE, du Montréal Terminal Railway à la rue Chaveau, (Quartier Longue-Pointe). RUE MOUNTAIN de la rue Sherbrooke à 1530 pieds vers le nord, (Quartiers Saint-André et Saint-Georges).

RUE NOTRE-DAME, de l'Avenue Des Ormeaux à la rue DeRocheblave, et dans la rue DeRocheblave, du fleuve Saint-Laurent à 353 pieds nord de la rue Forbin Janson, (Quartier Longue-Pointe). RUE NOTRE-DAME, de la rue Saint-Vincent à 64 pieds vers l'est, (Quartier Est).

AVENUE OLD ORCHARD, de l'Avenue Notre-Dame-de-Grâce à 920 pieds vers le nord et dans l'Avenue Notre-Dame-de-Grâce de l'Avenue Marcell à l'Avenue Chapeau et dans l'Avenue Marcell, de l'Avenue Notre-Dame-de-Grâce à 100.50 pieds vers le sud, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). AVENUE OXFORD, de la rue Sherbrooke au Chemin de la Côte Saint-Antoine, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). CHEMIN QUEEN MARY, (ci-devant 3ème Rue), de l'Avenue Clanranald au Boulevard Décarie, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). AVENUE ROYAL, du Lower Canada College à 273 pieds vers le nord, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). RUE SHERBROOKE, de la rue Champlain à l'Avenue Papineau, (Quartier Papineau).

RUE TELLIER, de 116 pieds ouest de l'Avenue Mercier à 106 pieds est de la rue Lebrun, (Quartier Longue-Pointe). AVENUE TERREBONNE, (ci-devant Avenue des Pins), de l'Avenue Mayfair à l'Avenue Madison, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). RUE TIFFIN, de la rue Azilda, à 180 pieds vers l'est, (Quartier Longue-Pointe). AVENUE VENDOME, de la rue Sherbrooke au Chemin Saint-Antoine, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). RUE VITRE, de la rue Saint-Georges à la rue Côté, (Quartier Saint-Laurent).

RUE VITRE, de la rue Cadieux à la rue Sainte-Elizabeth, (Quartier Saint-Louis). AVENUE WALKLAY, (ci-devant Avenue Westminster) de l'Avenue Monkland à l'Avenue Terrebonne, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). AVENUE WESTMOUNT, du Chemin de la Côte des Neiges aux limites de Westmount et le long du Chemin de la Côte des Neiges, de l'Avenue Westmount à 300 pieds nord de l'Avenue Trafalgar, (Quartier Mont-Royal). AVENUE WILSON, de la rue Sherbrooke au Chemin de la Côte Saint-Antoine, (Quartier Notre-Dame-de-Grâce). Tous les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

Bureau du Trésorier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 17 juin 1914. CHS. ARNOLD, Trésorier de la Cité.

COURRIERS PROVINCIAUX

(Des correspondants du "Devoir")

VILLE DE QUEBEC

CADEAU DE \$10,000.

Québec, 18.—Les souscriptions prélevées jusqu'à date pour le cadeau qui sera offert au cardinal Bégin au nom des citoyens de Québec se chiffrent déjà à \$5,000. La Caisse d'Économie a souscrit \$1,000. On a bon espoir que la somme de \$10,000 sera prélevée pour lundi prochain. Le cadeau sera très probablement présenté au Cardinal au cours de la réception civique qui aura lieu, le jeudi soir, à l'hôtel de ville.

FEU LE CAPT. BENYON.

Québec, 18.—L'hon. Dr Pelletier, représentant de la province à Londres qui est actuellement en visite à Québec a appris avec regret la mort du Capt. Benyon, assistant commissaire à Londres. Le mort prématuré de son assistant obligera le Dr Pelletier à hâter son retour à Londres, et il s'embarquera le 2 juillet avec Mme Pelletier, sur l'"Alsation".

IL MEURT SUBITEMENT.

Québec, 18.—Le Dr T. Ainslie Young, principal du High School de Québec, est décédé subitement la nuit dernière, à sa demeure de l'avenue Sainte-Genève. Il était âgé de 59 ans et était principal du High School depuis 27 ans.

LA PROIE DES FLAMMES.

Québec, 18.—Le magasin et la résidence privée de M. Labbé de Sainte-Rose, petit village sur la ligne du Québec Central, dans la Beauce, ont été détruits par le feu, mardi matin. Les pertes sont de \$6,000 et les assurances de \$4,000. La gare et plusieurs autres édifices ont été longtemps menacés de destruction et c'est grâce au dévouement de la population si on a réussi à éviter une conflagration.

LE CURE PROTESTE.

Québec, 18.—Pour protester contre le travail du dimanche aux moulins de la compagnie Price, à Saint-Gédéon du Lac Saint-Jean, où les ouvriers catholiques sont obligés de travailler le jour du Seigneur sous peine d'expulsion, Mgr l'administrateur, du diocèse de Chicoutimi, a donné instruction au curé de cette paroisse, M. l'abbé Lavoie, de s'abstenir de bénir priverment ou publiquement les moulins de la compagnie, et en conséquence les fêtes religieuses qui avaient été annoncées furent supprimées et il n'y eut que des fêtes profanes à l'occasion de l'inauguration.

LA GARE DU TRANSCONTINENTAL.

Québec, 18.—Hier, sont commencés les travaux préliminaires à la construction de la gare du Transcontinental au marché Champlain.

L'INDUSTRIE FROMAGERE.

Québec, 18.—Le département de l'Agriculture a nommé M. Elie Bibaud, expérimentateur pour surveiller la fabrication du fromage dans notre province. Le département est à la recherche d'un inspecteur compétent pour surveiller la préparation des conserves de fruits et de légumes.

OTTAWA-HULL

COLLA' ON DES DIPLOMES.

Ottawa, 17.—Ce matin à la salle Saint-Patrick ont eu lieu la collation des grades et la distribution des médailles aux élèves de l'université. Les élèves canadiens-français se sont distingués de façon toute spéciale, en remportant la majorité des prix dans toutes les matières du cours.

ACTION RENVOYEE.

Ottawa, 17.—Le juge Goyette, de la cour du Magistrat, a rendu cet avant-midi, à Hull, un très intéressant jugement dans la cause de l'aymer et Bytown Turnpike Toll Road Co. contre J. B. Mackay, chauffeur à l'emploi de l'Ottawa Motor Transport Co. Le magistrat a tout simplement renvoyé la cause avec dépens. Comme on se le rappelle, le 13 mai dernier Mackay se rendait à l'aymer avec un chargement de marchandises. Arrivé à la barrière il refusa de payer le passage et le gardien ferma la barrière. Mackay renversa alors la barrière avec sa voiture. La compagnie propriétaire de la barrière poursuivait le chauffeur en dommages. L'avocat du défendeur prétendit que la charte de la compagnie ne lui permettait pas de percevoir des droits sur les automobiles. De là le jugement. Tous les propriétaires d'autos d'Ottawa et de Hull sont dans la jubilation à la suite de cette décision. On s'attend cependant à ce que la compagnie en appelle du jugement du magistrat Goyette.

LES SANS-TRAVAIL.

Ottawa, 17.—Le problème des sans-travail à Ottawa commence à être sérieux et les autorités municipales s'inquiètent à ce sujet. A la dernière assemblée du conseil, le maire McVeety a proposé que ordre soit donné à l'ingénieur de la ville de faire commencer aussitôt que possible tous les travaux que la ville doit faire exécuter au cours de l'été.

Les sans-travail ont adopté la rue du Canal, près du Bureau de Poste, comme leur lieu de réunion et tous les avant-midi on peut voir quelques cents hommes causant tranquillement entre eux en face du bureau de placement situé dans l'hôtel Russell sur la rue du Canal. Jusqu'à présent ces hommes ont été tranquilles et n'ont fait aucune manifestation et ne sont d'aucun embarras à la circulation. Nombre de familles sont dans une gêne réelle surtout dans le village de Polonais à Rochesterville et les propriétaires se plaignent des difficultés qu'ils ont de se faire payer de ces gens qu'il d'ordinaire sont très fidèles à faire leurs paiements mensuels.

AU CONSEIL DE MAISONNEUVE

PLAINTES AU SUJET DE L'AUGMENTATION DES IMPOTS.—LA TRAVERSE DE LONGUEUIL.

L'échevin R. Fraser, maire suppléant, présidait hier l'assemblée du conseil de Maisonneuve en l'absence de M. Michaud. Tous les échevins étaient présents, et la séance fut entièrement consacrée à des affaires de routine.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, plusieurs citoyens s'étaient plaints à la dernière assemblée, de l'augmentation des impôts. Après une longue discussion l'on a décidé hier que ceux qui payent une licence de 7-1-2 au-dessus de leur valeur locataire, soient remboursés de la différence.

Alléguant qu'ils prodiguent gratuitement leurs soins aux pauvres de la ville, plusieurs médecins ont adressé une lettre au conseil, demandant qu'on les relève de l'impôt annuel de \$4. Le conseil a refusé, la charte ne le lui permettant pas. Et comme nous le faisons remarquer un échevin, le seul médecin qui soit reconnu comme soignant gratuitement les pauvres, est le seul dont le nom n'apparaît pas sur la lettre.

Ce matin, Me J. L. S. Morin, conseil légal de la ville, accompagné des échevins Dufresne et Bélanger, s'est rendu aux bureaux de la compagnie Richelieu et Ontario afin d'obtenir un service de traversiers entre Maisonneuve, Longueuil et Boucherville. Les pourparlers ont été entamés il y a déjà longtemps, mais jusqu'ici la compagnie n'en est venue à aucune décision.

Le bureau de placement que subventionne la ville, a présenté hier son rapport mensuel. Durant le mois d'avril, 107 personnes ont reçu de l'emploi sur 282 demandes. Maisonneuve possédait bientôt une caserne de pompiers unique dans son genre dans tout le Canada et due à l'ingénieur de la ville, M. Marius Dufresne. Cette caserne sera construite sur l'emplacement de l'ancienne, coin des rues Notre-Dame et Letourneux. L'édifice aura 40 pieds de largeur sur 100 de profondeur. Le style en sera égyptien. La partie antérieure de la caserne sera vouée aux appareils qui, selon toute probabilité, seront électriques. A l'arrière seront situés le bureau et la cour du recorder. Les deux parties seront séparées par un minaret qui servira à l'emmagasinement des boyaux. Le premier étage sera occupé par le dortoir et le gymnase des pompiers.

Deux ingénieurs du chemin de fer de l'Etat de Prusse, MM. Hans Demppwolf et Kurt Semmler, sont actuellement à Vancouver où ils font une inspection des gares et cours du Pacifique Canadien. Les deux visiteurs font pour le compte de la compagnie qui les emploie, un voyage d'inspection sur les lignes canadiennes et spécialement sur celles du C. P. R. Les ingénieurs se sont déclarés émerveillés du fonctionnement de nos chemins de fer et ont fort complimenté les autorités du C. P. R., après une inspection générale de la ligne, de la belle apparence de leur réseau. Les ingénieurs prussiens se sont arrêtés à Rogers Pass pour examiner les travaux de construction du gigantesque tunnel que l'on est à forer sous le mont McDonald; ils ont beaucoup admiré l'organisation du creusage, l'ordre et la propreté dans les camps des ouvriers et le pittoresque des vallées où se font les travaux.

INSPECTION SUR LE C.P.R.

Deux ingénieurs du chemin de fer de l'Etat de Prusse, MM. Hans Demppwolf et Kurt Semmler, sont actuellement à Vancouver où ils font une inspection des gares et cours du Pacifique Canadien. Les deux visiteurs font pour le compte de la compagnie qui les emploie, un voyage d'inspection sur les lignes canadiennes et spécialement sur celles du C. P. R. Les ingénieurs se sont déclarés émerveillés du fonctionnement de nos chemins de fer et ont fort complimenté les autorités du C. P. R., après une inspection générale de la ligne, de la belle apparence de leur réseau. Les ingénieurs prussiens se sont arrêtés à Rogers Pass pour examiner les travaux de construction du gigantesque tunnel que l'on est à forer sous le mont McDonald; ils ont beaucoup admiré l'organisation du creusage, l'ordre et la propreté dans les camps des ouvriers et le pittoresque des vallées où se font les travaux.

FEU DE FORET.

Hull, 18.—Nos pompiers se sont rendus hier après-midi sur le chemin d'Aymer pour combattre un feu de forêt qui menaçait de se propager aux édifices des environs. Durant deux heures nos hommes ont eu beaucoup de mal avec ce feu mais finalement ils parvinrent à le mettre sous contrôle. On croit que ce feu a été causé par des étincelles sorties d'une locomotive du Pacifique Canadien.

ELECTION DE COMMISSAIRES D'ECOLES.

Les élections à la Commission Scolaire auront lieu dans les premiers jours de juillet. Deux commissaires sortent de charge cette année: le R. P. Guertin qui sera réélu à l'unanimité et M. Cyrille Lacasse.

PHISIENS CANDIDATURES.

Phisiens candidatures sont déjà moussées pour ce siège et il y aura probablement une lutte assez acharnée autour de la succession de M. Lacasse. On mentionne les noms de M. Jos. Martel et de M. Félix Legault.

AU MAROC

L'ARMEE FRANÇAISE DISPERSER LA TRIBU DES RIATA.

Oudja, Maroc, 18.—Après quatre jours de bataille sanglante, les colonnes françaises, sous les généraux Baumgarten et Gouraud, ont dispersé la tribu Riata. Les villages ont été brûlés, et des centaines d'indigènes ont été tués. Les Français ont onze soldats tués et cinquante-trois blessés.

POUR VOS VACANCES

abonnez-vous à "La Revue Française", politique et littéraire, hebdomadaire illustrée. Elle est d'une tenue morale irréprochable. 30 sous par mois suffisent. Langevin & L'Archevêque, représentants, 8 et 10 rue Saint-Jacques.

UN AGENT TIRE SUR L'AMBASSADEUR

Champaign, Illinois, 18.—Le comte Von Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne aux Etats-Unis, a été l'objet d'une aventure plutôt tragique. Il allait dans une automobile avec Arthur Meeker, de Chicago, lorsque, au coin de la Première Avenue et de la rue University, Michael Murphy, agent spécial, sans uniforme, leva la main, en signe d'avertissement qu'il y avait danger.

Le chauffeur ne fit pas attention au signal. Murphy saisit alors son pistolet et fit feu. Il prétend avoir tiré sur le pneu de l'automobile, mais M. Meeker prétend qu'il a fait feu sur les passagers. Le maire Dobbins a fait des excuses au comte Von Bernstorff.

CANADA STEAMSHIP LINES

Deux Magnifiques Excursions de \$6.00
Fin de Semaine

A QUEBEC Départ samedi ou dimanche. Retour dimanche ou lundi. Y compris dîner et cabine dans les deux directions.

A PRESCOTT Départ samedi, 1.00 p.m., retour dimanche 6.30 p.m., y compris cabine et 3 repas. Sautant tous les rapides vers Prescott.

EXCURSION SPECIALE du DIMANCHE—Vapeur "Trois-Rivières"
Départ du quai Victoria, à 9.00 a.m., pour Repentigny, Saint-Sulpice, Lavallée, Lanoraie, Sorel et Berthier, au retour arrivée à Montréal à 8.30 p.m.

VAPEURS POUR QUEBEC. Tous les soirs à 7 p. m.
VAPEURS POUR TORONTO. Tous les jours excepté le dimanche à 1 p. m.

Bureau des billets 9-11 Square Victoria. Tél. Main 4710

Complet Veston Bleu

Toujours très en vogue

Fait au "Fashion-Craft"

D'après la vignette, ou du genre que vous pouvez désirer.

Grâce à la haute qualité des étoffes et de la façon, ces costumes conservent jusqu'à la fin leur couleur et leur forme.

C'est un costume qui habille bien en toutes circonstances. Cela vous changera du complet en tweed fantaisie que vous portez.

Fournissez-nous l'occasion de vous montrer quelques modèles.

Prêts à mettre ou faits sur mesure.

Tous sont également bien confectionnés.

Prix : \$18, \$20, \$22, \$25, \$30, \$35.

"Fashion-Craft"

Etablissements
Hansher & Orenstein, 23 Sainte-Catherine Ouest
Dubé, Limitée, 463 Sainte-Catherine Ouest
A. A. Roy, 469 Sainte-Catherine Est
Max. Beauvais, Ltee., 229 Saint-Jacques.



L'EMIGRATION AU CANADA

Londres, 18.—M. Obed Smith, commissaire en chef de l'immigration, a déclaré que la diminution du nombre des immigrants, ne rendra pas l'accès du Canada plus facile. Pour preuve, il cite le cas du "Gramplan", qui est arrivé à Glasgow au commencement de la semaine. Il a ramené six passagers, qui n'ont pu pénétrer au Canada, parce qu'ils contrevenaient aux règlements ou à cause de leur mauvaise condition physique.

M. ROOSEVELT EST MALADE

Londres, 18.—Le colonel Théodore Roosevelt souffre de laryngite. Son voyage au Brésil a fait tort à sa santé. M. Roosevelt a déclaré à ses amis qu'il ne prendra pas part à la campagne électorale aux Etats-Unis cet automne. M. Roosevelt a retenu les soins de médecins les plus distingués de Londres.

LE PORT DES JOURNAUX

Londres, 18.—Une délégation des membres de la "British Empire League" a demandé au ministre des Postes, M. Hobbouse, d'abaisser les taux postaux pour l'envoi des périodiques anglais en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud, et de ne pas les hausser pour le Canada. M. Hobbouse a répondu que l'abaissement des taux postaux pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud ferait perdre un revenu de plus de \$100,000 par année. Il n'espère pas pouvoir se rendre au désir exprimé par la délégation.

SERVICE DU TORONTO ET CHICAGO PAR LE C.P.R.

Ce service compte maintenant quatre trains par jour entre Montréal et Toronto, dont deux se rendent directement à Chicago. Ces derniers partent à 8.45 a.m. et 10.00 p.m., et arrivent à Chicago 23 heures après. A ces trains sont attachés des wagons-observatoires, wagons-buffets, wagons-lits de première et seconde classe, tous du fameux équipement du C. P. R.

SEANCE SCIENTIFIQUE ET RECREATIVE

Hier soir, à la salle paroissiale de l'Immaculée Conception, rue Rachel, a eu lieu une séance scientifique et musicale, sous la présidence du R. P. Proulx, S. J.

Outre des expériences de physique, il y a eu chant, musique et gymnastique et on a interprété une gentille opérette intitulée: "La Pêche miraculeuse des Petits Chanteurs de la Madone."

Lorsque vous Voyagez

QUE CE SOIT EN EXCURSIONS DE FIN DE SEMAINE, VACANCES ou VOYAGES D'AFFAIRES

Vous êtes généralement jugé par vos

MALLES

N'hésitez pas à vous procurer de belles et bonnes malles ou valises et un sac de voyage de belle apparence et confortable, vous y gagnerez énormément.

Les malles, valises et sacs de voyage de marque ALLIGATOR sont un combinaison de beauté et de qualité et ne se vendent pas plus cher que des marchandises de marque incertaine. Venez en voir un assortiment complet à notre magasin.



Lamontagne Limitée
BLOC BALMORAL

338 RUE NOTRE-DAME OUEST.
Près de la rue McGill
MONTREAL, CANADA

The Dow ALES PORTERS

En Été on a Maintes Occasions de Boire de la DOW

Pour étancher la soif après une course en automobile, une bonne partie de tennis, de golf, après une longue marche, ou peut-être pour entretenir la gaieté à un lunch ou à un dîner d'amis; mais qu'elle que soit l'occasion, la bière Dow a toujours sa place, vu sa supériorité, parce qu'elle étanche la soif, donne des forces et ouvre l'appétit.

Chaque maison de campagne, tout campement, ainsi que toute maison en ville devraient être pourvus des Bière Dow.

La bière à capsule jaune et le Crown Stout de Dow ont la vogue dans les principaux clubs et cafés, par tout le Canada, quand il s'agit de la meilleure bière.

The National Breweries, Limited, Montréal

Le temps qu'il fera
DEMAIN:
Beau et chaud.
Bulletin d'après le thermomètre de
Hearn & Harrison, 25 rue Notre-Dame
Est. R. de MESLE, géom.

SCANDALES CIVIQUES
APRES CELUI DES EGOITS DE
NOTRE-DAME DE GRACE, ON
AURAIT DECOUVERT QUE DES
POTS-DE-VIN ONT ETE PAYES
A LA COTE-DES-NEIGES.
\$240,000 DE SUPPLEMENT.

LE GOUVERNAIL DE L'EMPRESS
FONCTIONNAIT MAL
C'est ce que déclare M. Haight, avocat du "Storstad",
et il laisse entendre en outre que les autorités du C.
P. R. ont essayé d'écarter un témoin essentiel.

EMOI A L'INSTRUCTION
—Quand les mécaniciens quittèrent-ils la chambre des machines?
—Lorsque les lumières s'éteignirent. Tous demeurèrent là jusqu'au moment où ils virent qu'ils ne pouvaient plus rien faire.

Où Acheter Demain
(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)
Surplus de Stock. Cabinets à Argenterie à Réduction
Nous avons environ une douzaine de cabinets à argenterie dépareillés dont nous voulons nous débarrasser à tout prix. En conséquence nous les mettons en vente cette semaine à des prix très bas. Voyez-les exposés et affichés dans nos vitrines.

Dernière heure
NOS MINISTRES
M. Mackenzie, trésorier provincial, était, ce matin, de passage aux bureaux du gouvernement.
DISTRIBUTION DES PRIX
La distribution des prix aux concurrents de l'Hotel de la Cour des Sessions, par les religieux des Saints-Noms de Jésus et de Marie, aura lieu demain après-midi.

INCENDIE, RUE CHAPLEAU
Un violent incendie détruisit ce matin, à 10 heures 55, l'entrepôt en bois de la Canadian Charcoal Co., 1791A Chapleau, et les clos de MM. Cornélien & John et G. Gobeil.

EMOI A L'INSTRUCTION (suite)
—Lord Mersey.—Cette question est sans importance.
Le témoin ajoute qu'il ne reçut aucun ordre après celui qui leur enjoignait de stopper. Le mécanicien en chef ordonna de faire machine en avant, mais cela était inutile, car il n'y avait plus de vapeur. Quelques instants avant de donner cet ordre, il avait été appelé au téléphone; mais le témoin ne sait pas ce qui s'est dit.

EMOI A L'INSTRUCTION (suite)
—Lord Mersey.—C'est pécher dans votre esprit que d'attendre une telle réponse?
—Le témoin déclare alors qu'il ne se rappelle pas le moment où il vit pour la première fois le mécanicien en chef après avoir quitté la Pointe-au-Père.

Set de Boudoir "Silver Grey" \$27.55
Comprend trois morceaux. Les montures sont faites de quart de chêne solide. Les dossiers sont garnis de canne artistement tressée. Le sofa a 44 pouces de long par 40 pouces de haut et les fauteuil et bergère ont 24 pouces de long. Les sièges sont recouverts de tapisserie de première qualité et de couleurs appropriées.

DEVANT LE MAGISTRAT
John MacPherson, âgé de 22 ans, accusé du vol d'une couverture de lit à bord d'un bateau, a été condamné à être déporté après avoir purgé un mois de prison.

ENCORE LES INCENDIERS
La nuit dernière, vers 11 heures 30, les pompiers furent appelés aux Nos 63-69 rue Marquette, pour éteindre des commencentements d'incendie allumés sur les vérandas des locaux, MM. J. Durand et Ant. Palermo.

EMOI A L'INSTRUCTION (suite)
—Lord Mersey.—Vous avez senti le choc avant de regarder au dehors?
—Oui.
—A quelle distance était le Storstad?
—Je ne pourrais dire.

EMOI A L'INSTRUCTION (suite)
—Lord Mersey.—Vous avez senti le choc avant de regarder au dehors?
—Oui.
—A quelle distance était le Storstad?
—Je ne pourrais dire.

DEMANDEZ LE PROGRAMME OFFICIEL
POUR LE
Congrès Eucharistique à Lourdes et Pèlerinage à Rome
Sous le patronage de Nos Seigneurs les Evêques
Départ du SS. "ALSATIAN", 2 juillet.

LE CONGRES DE SAINT-ALBERT
(Spécial au "Devoir")
Prince Albert, Sask., 18.—La seconde journée du Congrès du Parler Français a été marquée par un succès inconnu jusqu'ici.

SAUVES PAR DES REMORQUEURS
Hier soir, à six heures, un yacht à gazoline, appartenant à M. Fagan, a chaviré dans le port, en face du tunnel de la rue Beaudry, et les deux occupants furent précipités dans les flots.

EMOI A L'INSTRUCTION (suite)
—Lord Mersey.—Vous avez senti le choc avant de regarder au dehors?
—Oui.
—A quelle distance était le Storstad?
—Je ne pourrais dire.

EMOI A L'INSTRUCTION (suite)
—Lord Mersey.—Vous avez senti le choc avant de regarder au dehors?
—Oui.
—A quelle distance était le Storstad?
—Je ne pourrais dire.

Valiquette LIMITEE
Palais d'Ameublement
471-477
Ste-Catherine Est
\$9.98

OBSEQUES DU R. P. DAVID
Les obsèques de feu le R. P. David, O.M.I., ont eu lieu ce matin au noviciat des Pères Oblats, à Lachine, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis de l'excellent religieux défunt.

UN INCIDENT EN COUR
Un examen volontaire a provoqué devant le magistrat Leet une discussion assez intéressante sur les droits d'un étranger devant la loi.

EMOI A L'INSTRUCTION (suite)
—Lord Mersey.—Vous avez senti le choc avant de regarder au dehors?
—Oui.
—A quelle distance était le Storstad?
—Je ne pourrais dire.

EMOI A L'INSTRUCTION (suite)
—Lord Mersey.—Vous avez senti le choc avant de regarder au dehors?
—Oui.
—A quelle distance était le Storstad?
—Je ne pourrais dire.

PHARMACIE Lecours et Lanctot
BONNETS POUR LE BAIN (Bathing Caps)
Notre choix de ces articles est considérable. Formes et couleurs des plus attrayantes. Prix: 75c, \$1.00, \$1.25.

QUATRE-VINGT-NEUF CHINOIS EN COUR
Le juge Gervais, siégeant en cour d'appel, ce matin, a entendu la cause de 89 Chinois, arrêtés il y a quelque temps pour avoir joué au "fan-tan" le dimanche et condamnés par les juges Leet et Lafontaine à des amendes variant de \$50 à \$80, outre les frais.

OU EST LA MERE?
Une enfant nouveau-née, du nom de Dora, était mise en pension il y a quelque temps par la mère, qui avait un autre enfant, chez M. Arthur Brisson, No 1427 rue Cadieux. Celle-ci le visitait tous les mardis. Or, voici que l'enfant mourait hier, âgé de six semaines, et on n'a pu retrouver la mère qui avait déclaré demeurer au No 106 de la rue Fullum.

EMOI A L'INSTRUCTION (suite)
—Lord Mersey.—Vous avez senti le choc avant de regarder au dehors?
—Oui.
—A quelle distance était le Storstad?
—Je ne pourrais dire.

EMOI A L'INSTRUCTION (suite)
—Lord Mersey.—Vous avez senti le choc avant de regarder au dehors?
—Oui.
—A quelle distance était le Storstad?
—Je ne pourrais dire.

Occasions de Vallières
Vendredi et Samedi
Rugs en jute, imitation Bruxelles, avec frange, \$1.29
Rugs en velours Axminster, 27" x 54", \$2.29
Rugs en velours pour portes, avec frange, 12" x 34", qualité de \$1.00 pour...

UNE ARRESTATION
Les détectives Cantin et Adéard Laberge ont arrêté ce matin un nommé Joseph Bauchemin, sous l'accusation d'avoir volé des outils et un revolver valant \$45 à M. Cléophas Bauchemin, domicilié au No 476A, rue Maisonneuve.

LE CAS DE DELMEGE
C'est à la requête de la Banque des Marchands que le magistrat Leet a ordonné que Vassil Delmège soit transféré à la prison de Bordeaux.

EMOI A L'INSTRUCTION (suite)
—Lord Mersey.—Vous avez senti le choc avant de regarder au dehors?
—Oui.
—A quelle distance était le Storstad?
—Je ne pourrais dire.

EMOI A L'INSTRUCTION (suite)
—Lord Mersey.—Vous avez senti le choc avant de regarder au dehors?
—Oui.
—A quelle distance était le Storstad?
—Je ne pourrais dire.

LA M. L. H. & P.
La ville avait donné 24 heures à la M. L. H. & P. pour accepter le contrat qu'elle avait conclu avec elle pour l'éclairage de la rue Saint-Catherine, par fils souterrains, à \$71 la lampe, le maire annonce, ce matin, que la compagnie s'est rendue à cet ultimatum et qu'elle signera le contrat sans soulever de nouvelles objections.